This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

Google

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse http://books.google.com

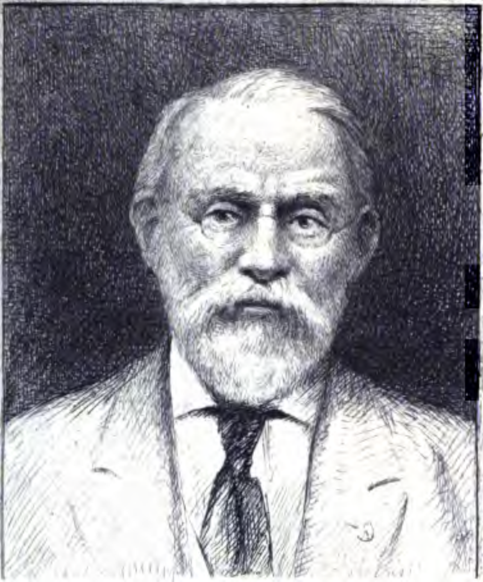

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

16
.T8
17
v.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Avril 1740.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Avril 1740.

Imprimé à Paris, & se vend
A LYON,
Chez PLAIGNARD, rue Merciere.

M. DCC. XL.

Avec Approbation & Privilége du Roy.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 *à Trévoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le* PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Avril 1740.

Imprimé à Paris, & se vend
A LYON,
Chez PLAIGNARD, rue Merciere

M. DCC. XL.

Avec Approbation & Privilége du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 ſ. le mois, en blanc, & brochés 16 ſ.

Dunning Nijhoff 1-31-36 31472

Années.

1701.	9.	vol.	1721.	12.	v.
1702.	12.	v.	1722.	12.	v.
1703.	12.	v.	1723.	12.	v.
1704.	12.	v.	1724.	12.	v.
1705.	12.	v.	1725.	12.	v.
1706.	12.	v.	1726.	13.	v.
1707.	12.	v.	1727.	12.	v.
1708.	12.	v.	1728.	12.	v.
1709.	12.	v.	1729.	12.	v.
1710.	12.	v.	1730.	12.	v.
1711.	12.	v.	1731.	12.	v.
1712.	12.	v.	1732.	12.	v.
1713.	12.	v.	1733.	12.	v.
1714.	12.	v.	1734.	12.	v.
1715.	12.	v.	1735.	14.	v.
1716.	12.	v.	1736.	15.	v.
1717.	12.	v.	1737.	13.	v.
1718.	12.	v.	1738.	13.	v.
1719.	12.	v.	1739.	14.	v.
1720.	5.	v.	1740.	4.	v.

Printed in France.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Avril 1740.

ARTICLE XXV.

ACTA SANCTORUM Augusti ex Latinis & Græcis aliarumque gentium monumentis, servatâ primigeniâ veterum scriptorum phrasi, collecta, digesta Commentariisque, & Observationibus illustrata à Joanne B. Sollerio, Joanne Pinio, Guillelmo Cupero, Petro Boschio P. M. Societate Jesu presbyteris Theologis. Tomus tertius, quo dies decimus tertius, decimus quartus, decimus quintus, decimus

ſextus, decimus ſeptimus, decimus octavus, decimus nonus continentur. Folio. Antuerpiæ apud Bernardum Albertum Vander Plaſſche 1737. C'eſt-à-dire, *les Actes des Saints du mois d'Août tirés des Originaux Latins, Grecs & des autres Nations, rendus dans leur ſtile original, raſſemblés, digerés, accompagnés de Commentaires & d'obſervations par les P. P. Jean B. du Sollier, Jean Piney, Guillaume Cuper & Pierre Vander Boſch Prêtres & Théologiens de la Compagnie de Jeſus. Tome III. lequel renferme le* 13^e^. *le* 14^e^. *le* 15^e^. *le* 16^e^. *le* 17^e^. *le* 18^e^. *& le* 19^e^. *jours du même mois.* 1. *vol.* in-fol. *pag.* 824. *ſans les Tables, qui ſont au nombre de cinq, & l'éloge du Pere Vander Boſch. A Anvers chez Bernard Albert Plaſſche* 1737.

LE Pere Vander Boſch, un des Auteurs, qui ont travaillé à ce volume, étant mort, tandis qu'il étoit ſous preſſe, on a mis à la tête, ſelon la coutûme,

l'éloge de ce Pere, & nous croyons devoir lui rendre le même tribut, que nous nous sommes fait une loi de payer à tous les hommes de Lettres, sur lesquels nous pouvons avoir de bons Mémoires. Nous ferons apparemment bien-tôt dans l'obligation de nous acquitter du même devoir envers le Pere du Sollier dont nous avons appris depuis peu la mort.

Le P. Vander Bosch naquit à Bruxelles le dix-neuviéme d'Octobre 1686. & le vingt-neuviéme de Septembre 1705. il entra au Noviciat des Jésuites à Malines. Il avoit apporté en Religion une innocence de moeurs assez peu commune aujourd'hui parmi la jeunesse, & un grand fond de piété, qui cultivé avec soin, & soûtenu d'une grande fidélité à la grace, produisirent dans un cœur si bien préparé toutes les vertus propres de l'état, qu'il avoit embrassé. Parmi ces vertus l'amour du travail n'est pas une des moins nécessaires, & avec les heureuses dispositions, que le Pere Vander

Bosch avoit reçûës de la nature, il se fit par son assiduité à l'étude un fond d'érudition, dont on voulut profiter de bonne heure. Il fut bien-tôt associé au grand Ouvrage, qui fait tant d'honneur aux Jésuites d'Anvers.

Ce fut en 1721. & son coup d'essai fut le *Tractatus Historico-Chronologicus de Patriarchis Antiochenis, tam Græcis, quam Latinis, imo & Jacobitis, usque ad sedem à Saracenis eversam*, qu'on voit à la tête du IV. Tome de Juillet. L'Auteur l'a depuis publié séparément, & dédié à M. Jean Smet, alors Evêque d'Ypres, & présentement Evêque de Gand. En 1723. dans le tems que le P. Vander Bosch travailloit à ce Traité, la Société des Bollandistes perdit le P. Conrad Janning, & il fut chargé de faire son éloge historique, lequel parut la même année, au commencement du III. Tome de Juillet, depuis ce tems on n'a point publié de volume de cette grande Collection, auquel il n'ait eu beaucoup de part. On a surtout

admiré son exactitude & son érudition dans la maniére, dont il a éclairci le nombre des années que Saint Pierre tint le Siége d'Antioche & celui de Rome; les Actes de Saint Loup Evêque de Troye, & ceux de Saint Germain d'Auxerre, au VII. Tome de Juillet : ceux de Saint Etienne Pape & Martyr, & son démêlé avec Saint Cyprien, au I. Tome d'Août.

Malgré ces travaux littéraires, assez pénibles, pour pouvoir, selon le langage de l'Ecriture, * tenir lieu d'austérités; le Pere Vander Bosch ne se croyoit pas dispensé de travailler encore à réduire son corps en servitude par les veilles & par les abstinences, qu'il poussa même un peu trop loin. Il se souvint aussi toujours que l'habit qu'il portoit, étoit pour lui un engagement indispensable de procurer le Salut du Prochain; aussi allia-t-il toujours l'in-

* *Frequensque meditatio carnis afflictio est.* Ecl. 12. 12. *Vigilia honestatis carnes* Eccl. 31. 1.

ſtruction de la jeuneſſe, ſi fort recommandée par Saint Ignace à ſes enfans, & l'exercice du Confeſſionnal, avee l'étude & la compoſition. Les ſentimens de ſon cœur, dont on a trouvé des expreſſions très-touchantes parmi ſes papiers, & dont le P. Dolmans, ſon Succeſſeur, & l'Auteur de ſon éloge, rapporte pluſieurs traits, font voir que des jours ſi pleins aux yeux des hommes, ne l'étoient pas moins aux yeux de Dieu ; & on ne peut guéres lui reprocher que de ne les avoir pas aſſez ménagés. Dès l'année 1734. il ſe trouva hors d'état de penſer à autre choſe qu'à ſon ſalut, & deux années d'infirmitez, ſouffertes avec une patience inaltérable, acheverent de purifier ſon ame, qu'il rendit à ſon Créateur le quatorziéme de Novembre de l'année 1736. ce qu'on verra de lui dans le volume, dont nous allons rendre compte, fera encore plus regretter qu'il n'ait pas fourni une plus longue carriere.

Le premier Saint, dont ont rapporte les Actes, eſt Saint Hipp

lyte Martyr, dont le Martyrologe & le Bréviaire Romain font mention au treiziéme d'Août. Le P. Piney, après avoir rapporté tout ce que les anciens Martyrologes ont dit de ce Saint, examine si Saint Hippolyte Soldat Romain, converti à la foi par Saint Laurent, & qui fut martyrisé avec Sainte Concorde sa Nourrice, & plusieurs autres, n'a pas été confondu avec Saint Hippolyte Prêtre de Porto ou d'Ostie, & Martyr, que le Martyrologe Romain, au 22. d'Août, nomme Evêque de Porto. La difficulté vient de ce que le Poëte Prudence dit expressément que cet Evêque de Porto fut traîné par des Chevaux, ce qui ne s'accorde pas avec le Bréviaire, ni avec le Martyrologe Romain, où il est dit qu'il fut jetté dans une Fosse profonde, & y accomplit son Martyre. Prudence ajoûte qu'il fut enterré à Rome, & que sa Fête se célébroit le treiziéme d'Août. Or tout cela convient au Saint Hippolyte, dont il est ici question, & qui n'est

nulle part qualifié Evêque.

Aussi le Cardinal Baronius a-t-il crû que Prudence avoit confondu trois Hippolytes ; le Soldat baptisé par Saint Laurent, qui est le nôtre ; le Prêtre d'Antioche ; & l'Evêque de Porto. Le P. Piney n'est pas de ce sentiment, & panche à juger, avec Dom Ruinard, que le Saint Hippolyte, dont parle le Poëte Prudence, est l'Evêque de Porto, que ce Saint fut traîné par des Chevaux, & que sa Fête se célébroit le treiziéme d'Août, comme celle de Saint Hippolyte Soldat, lequel il prétend, contre M. Baillet, avoir aussi souffert le même supplice. Notre Auteur remet cependant à une autre occasion à discuter plus particuliérement ce point de Critique, & nous verrons dans le volume suivant ce qu'il répondra à l'autorité du Martyrologe & du Bréviaire Romain.

Il nous donne ensuite la célébre Translation des Reliques de Saint Hippolyte, du Champ Veran, où elles furent d'abord déposées, pre-

miérement à Saint Médard de Soiſſons, puis à Saint Denys en France; & ce point d'Hiſtoire, dont il a ſur-tout tiré l'éclairciſſement d'un Martyrologe d'Erford, eſt traité avec beaucoup d'ordre & de préciſion. Le P. Piney y prouve très-bien qu'il n'eſt nullement certain, que ces Reliques ſoient de Saint Hippolyte converti par Saint Laurent : il eſt pourtant vrai que ſuivant le Martyrologe & le Bréviaire Romain ce Saint Hippolyte, Sainte Concorde ſa Nourrice, & les autres Compagnons de ſon martyre furent enterrés au Champ Veran.

Le P. Vander Boſch, ne fait pas moins paroître d'érudition, dans l'examen des Actes de Saint Caſſien Martyr. Le Bréviaire & le Martyrologe Romain, qui le joignent avec Saint Hippolyte, placent ſon Martyre à Imola, autrefois *forum Cornelii* ou *forum Syllæ*, & nous apprennent qu'il fut livré à la fureur des enfans, qu'il inſtruiſoit. C'eſt une opinion aſſez commune aujourd'hui que ce Saint,

avant que de se retirer à Imola, avoit été Evêque de Seben ou Siben *Sabio*, *Sabiona* ou *Sabona*, dans le Tirol & dont le Siége a depuis été transféré à Brixen dans la même Province; & tout bien examiné il juge plus vraisemblable qu'on a confondu le Saint Martyr d'Imola avec un autre Saint Cassien premier Evêque de Siben, à cause de la ressemblance du nom. Il s'appuye principalement sur ce que le Poëte Prudence, & tous les Auteurs anciens, qui ont parlé du premier, ne font nulle mention de son Episcopat.

Sainte Radégonde, Reine de France est également célebre dans notre Histoire & dans celle de l'Eglise. Les Actes de sa vie renferment cependant bien des incertitudes & des obscuritez, & il falloit une main aussi habile, que celle du P. Cuper, pour les dissiper. Ce Pere commence par établir, & prouve, à ce que nous croyons, d'une maniére invincible, que cette Sainte fut épouse légitime de Clotaire I.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Avril 1740.

ARTICLE XXV.

ACTA SANCTORUM Augusti ex Latinis & Græcis aliarumque gentium monumentis, servatâ primigeniâ veterum scriptorum phrasi, collecta, digesta Commentariisque, & Observationibus illustrata à Joanne B. Sollerio, Joanne Pinio, Guillelmo Cupero, Petro Boschio P. M. Societate Jesu presbyteris Theologis. Tomus tertius, quo dies decimus tertius, decimus quartus, decimus quintus, decimus

billon en particulier ne ſçauroit accorder ce conſentement avec l'oppoſition, que firent les Grands de la Cour à ce que le Saint Evêque de Noyon donnât le voile à la Reine. Saint Médard lui-même eut beaucoup de peine à s'y réſoudre ; il ſe laiſſa gagner néanmoins aux inſtances de la Reine, & lui impoſa les mains pour l'ordonner Diaconeſſe. Le Pere Longueval, au II. Tome de ſon Hiſtoire de l'Egliſe Gallicane, propoſe dans une Note un moyen de ſe tirer de cet embarras. Il demande ſi on ne pourroit pas dire que Clotaire ayant pluſieurs femmes encore vivantes, lorſqu'il épouſa Sainte Radégonde, Saint Médard inſtruit des Régles de l'Egliſe, n'a pû regarder ſon mariage comme légitime ?

Cette défaite ne ſatisfait point le Pere Cuper, qui ne peut croire que Sainte Radégonde ſoit demeurée ſix ans dans un concubinage public. D'ailleurs, ajoûte-t-il, pourquoi Saint Médard auroit-il fait tant d difficultés pour ſéparer ce qui n'

toit pas bien uni ? Il approuve davantage une autre solution, que le même P. Longueval suggere au même endroit. “ Il est certain, dit cet » Historien, que la question de l'indissolubilité du mariage n'étoit » point alors en France si éclaircie, » qu'elle le fut dans la suite; & nous » y verrons même des Conciles décider, quoique mal-à-propos, » qu'un Mari, dont la Femme prend » le voile de Religieuse, peut se » remarier. „ En effet dans le second Tome des Conciles du Pere Sirmond pag. 43. on trouve un Concile de Compiegne, tenu en 753. dont le treiziéme Canon dit formellement qu'un Mari, dont la Femme s'est fait Religieuse, & une Femme, dont le Mari est entré en Religion, peuvent se remarier ; & ce Canon est souscrit par un des deux Légats du Pape, qui assisterent au Concile. Le Pere Cuper prouve encore cette ignorance des Evêques François de ce tems-là par d'autres exemples, qui justifient au moins l'intention de Saint Médard, lorsqu'après s'être opposé quelque

tems au dessein de Sainte Radégonde, dans la crainte peut-être de s'attirer des affaires à la Cour, il donna enfin le voile à cette Princesse.

Mais il s'y prend d'une autre façon pour le disculper de l'avoir ordonné Diaconesse avant l'âge de 40. ans prescrit par le Concile de Calcédoine; car quand on voudroit supposer que le Saint Evêque n'étoit pas instruit de la défense faite par un Concile général d'imposer les mains aux Femmes avant quarante ans, il devoit au moins l'être du Canon du second Concile d'Orléans, tenu en 533. c'est-à-dire, dix ou onze ans avant le divorce de Sainte Radégonde, par lequel il étoit expressément défendu d'ordonner désormais aucune Diaconesse: ce que le Pere Morin ne regarde néanmoins que comme une confirmation du Canon de Calcédoine. Le Pere Cuper, qui ne paroît pas désapprouver cette interprétation, semble aussi adopter ce que le Pere Morin ajoûte, que les Evêques de

la Belgique, dont aucun n'avoit assisté au Concile d'Orléans, ne se croyoient pas obligés de déférer aux Canons, qui y avoient été faits; ou qu'en tout cas Saint Médard avoit jugé qu'il pouvoit user de dispense en faveur d'une Princesse du caractére & de la sainteté de la Reine de France.

Nous passons plusieurs autres points de discussion, qui regardent l'Histoire de Sainte Radégonde, dans lesquels le Pere Cuper s'est assez souvent accordé avec le Pere Longueval son Confrere. On sçait que Sainte Radégonde établit dans son Monastére de Sainte Croix de Poitiers la Régle de Sainte Césarie, qui l'avoit reçûë de Saint Césaire Evêque d'Arles, son Frere. Le Pere de Lezana, Auteur des Annales des Carmes, posant pour principe que S. Césaire étoit Carme, & Sainte Césarie Carmélite, en conclut que Sainte Radégonde & ses Religieuses ont aussi suivi leur Institut, jusqu'à ce que la Régle de Saint Bénoît eût été substi-

tuée à celle de Sainte Césarie dans l'Abbaye de Sainte Croix. D'autre part le Pere Augustin Marie dans son *Pantheon Augustinianum* n'omet rien pour assûrer cette Sainte à l'Ordre de Saint Augustin. Quelques autres Ordres ont eu les mêmes prétentions. Le Pere Cuper s'arrête peu à réfuter ces opinions ; il déclare qu'il n'entre point dans ces disputes frivoles pour ne pas indigner ou faire rire les Sçavans, & croit qu'une exposition succinte des preuves, dont les uns & les autres tâchent d'appuyer leurs sentimens, seroit la meilleure réfutation, qu'on en pût faire.

L'Ecriture fait mention d'un Prophéte Michée Fils de Jemla, qui étoit fort célebre sous le Régne d'Achab Roi d'Israël & de Josaphat Roi de Juda, & d'un autre Michée surnommé le Morasthite, lequel est le sixiéme des douze petits Prophétes, & prophétisoit, comme il le dit lui-même sous Joathan, Achaz & Ezéchias Rois de Juda. On convient communément que

le premier étoit de la Tribu d'Ephraïm, & le second de celle de Juda, & il est étonant que Saint Epiphane ait confondu ces deux Prophétes, & n'en ait fait qu'un. Mais ce Pere n'est pas du moins tombé dans la contradiction grossiére, qui se trouve dans les Menées des Grecs, au quatorziéme d'Août, où l'on est fort surpris de voir Michée Fils de Jemla mis à mort par Joram Fils d'Achab, & néanmoins le même que Michée le Morasthite, qui vivoit 150. ans après, sous Achaz & Ezéchias. Sixte de Sienne, comme l'a fort bien remarqué Salien, s'est aussi mépris en disant indistinctement que le Prophéte Michée, Auteur de la Prophétie que nous avons, mourut cent ans avant Osée; car il est certain que ces deux Prophétes fleurissoient sous Ezéchias.

Le Ménologe des Grecs, qu'il ne faut pas confondre avec les Menées, place Michée Fils de Jemla au cinquiéme de Janvier, & M. Chatelain en fait mention au mê-

me jour. L'un & l'autre le qualifient Prophéte & Martyr, sur une tradition, qui disoit que Joram Fils d'Achab le fit mourir, parce qu'il avoit prophétisé la défaite & la mort du Roi son Pere. Mais nous ne sçavons pas pourquoi le Pere Bollandus le renvoie au 14. d'Août, Car l'autorité des Menées des Grecs, qui le confondent avec le sixiéme des 12. petits Prophétes, & qui le marquent en ce jour, ne prouve pas plus pour l'un que pour l'autre, Quoiqu'il en soit le P. Piney a voulu remplir l'engagement du P. Bollandus, mais il trouve très-peu de fond à faire sur ce que les Grecs & les autres ont dit en particulier de ce Prophéte, ni rien qui assûre le tems, le lieu & le genre de sa mort, Ainsi il s'est contenté de bien prouver qu'il ne faut pas le confondre avec l'autre Prophéte Michée. Bollandus a parlé de ce dernier en très-peu de mots au quinziéme Janvier, jour auquel le Martyrologe Romain fait mention des Saints Prophétes Habacuc & Michée, dont

les Corps furent trouvés par révélation divine du tems du vieux Théodose, ne doutant point que ce Prophéte Michée ne fût le Morasthite.

On connoît assez peu les 714. Martyrs d'Otrante, mis à morts par les Turcs, qui s'étant rendus maîtres de cette Ville en 1480. & n'ayant pû venir à bout d'obliger cette nombreuse troupe de Fidelles de toute condition, de tout âge & de tout sexe, & à la tête de laquelle étoit l'Evêque même, à renoncer Jesus-Christ, leur procurerent par le massacre général qu'ils en firent, la Couronne du Martyre. Philippe Ferrari en parle dans son Martyrologe au 10e. d'Août; mais le Pere Vander Bosch fait voir qu'il se trompe, & que ces Bienheureux ont toujours été célébrés le quatorziéme du même mois. Il fait voir ensuite que l'on commença à les honorer dès-l'année même, qui suivit celle de leur triomphe, & que ce fut Alphonse Duc de Calabre, qui leur

rendit les premiers honneurs. Ce Prince, après s'être transporté sur le lieu même de leur Martyre, fit mettre leurs sacrées Reliques dans un lieu décent, les prit pour ses Protecteurs dans le dessein qu'il avoit de retirer Otrante des mains des Turcs, & en étant venu heureusement à bout au mois de Septembre 1481. fit transporter ces saints Corps dans l'Eglise Métropolitaine, où en 1524. on les plaça dans une magnifique Chapelle bâtie en leur honneur.

Depuis ce tems-là leur culte est devenu encore plus célebre, quoique toujours renfermé dans la ville d'Otrante, ce qui n'empêchoit pourtant pas que jusqu'en 1539. on ne fît encore des Priéres pour eux au jour de leur décés. Mais cette même année on commença à faire des informations de leur Martyre dans les formes juridiques & le Pape Paul III. fut instamment supplié de permettre qu'on solemnisât leur Fête avec l'Office & la Messe du Commun des Martyrs. Le P. Vander

Vander Bosch déclare qu'il n'a pu sçavoir au juste ce que répondit le Souverain Pontife ; mais il trouve qu'en 1558. leur Fête étoit déja publiquement célebrée, & il est certain que leur culte n'a point été interrompu depuis, & que les Papes Clément IX. & Clément X. ont accordé des Indulgences à ceux, qui visiteroient leur Chapelle le quatorziéme d'Août.

Saint Alype Evêque de Tagaste en Afrique n'a pas été honoré comme Saint dans l'Eglise aussi-tôt après sa mort que ces illustres Martyrs, mais en récompense son culte est aujourd'hui beaucoup plus autorisé. Le Pere Vander Bosch remarque qu'avant l'année 1584. aucun Martyrologe, qu'il ait vû, n'a parlé de ce Saint Prélat. Mais alors le Pape Grégoire XIII. le fit insérer dans le Romain, au 15^e^. d'Août, avec cet éloge, qu'on y voit encore aujourd'hui, & qui tient lieu d'une Canonisation juridique. « A Tagaste en Afrique, Saint Alype » Evêque autrefois Disciple de S.

» Augustin, & depuis son Compa-
» gnon dans sa conversion, son col-
» légue dans l'Episcopat, son second
» dans ses généreux combats contre
» les Hérétiques, & enfin son asso-
» cié dans la gloire.

Saint Paulin avoit fort souhaité d'avoir une Histoire exacte de la vie de ce Saint Evêque, & par une Lettre, que nous avons encore, il l'avoit prié de l'écrire lui-même & de la lui envoyer. Saint Augustin, à qui il en avoit aussi écrit, s'étoit d'autant plus volontiers chargé de faire lui-même ce que souhaitoit Saint Paulin, qu'il se doutoit bien que l'Evêque de Tagaste retrancheroit par modestie bien des choses, que l'Evêque de Nole seroit charmé de sçavoir, & le Pere Vander Bosch ne doute point qu'il n'ait tenu parole; mais cet Ouvrage s'est perdu, ce qui a engagé notre Auteur a y suppléer, en récueillant exactement tout ce qui se trouve de Saint Alype dans les divers Ouvrages de Saint Augustin, Keferloher, Chanoine Régulier & Doyen de

l'Abbaye de Dieff en Baviére l'avoit déja fait, mais d'une maniére assez imparfaite ; on peut compter sur l'exactitude du Pere Vander Bosch.

Le Martyrologe Romain parlant au seiziéme d'Août de Sainte Serene, dit qu'elle avoit été Femme de l'Empereur Diocletien, & l'on ne sçauroit douter que son culte ne soit très-ancien sous ce titre, quoiqu'il n'en soit rien dit dans les plus anciens Martyrologes de Saint Jérôme. Cependant cette qualité lui est aujourd'hui fort contestée, quelques efforts, qu'ait fait le Cardinal Baronius, pour la lui assûrer, * & le Pere Cuper ne craint point de dire que le sçavant Cardinal eût sans doute changé de sentiment, s'il eut vû le Livre de Cæcilius ou de Lactantius de *morte persecutorum*, lequel n'étoit pas connu de son tems.

En effet M. Baluse, qui le pre-

* *Ad annum Christi 295. occasione Actuum sanctæ Susannæ.*

mier nous a donné cet Ouvrage, prouve assez bien, ce semble, que Diocletien n'eût point d'autre femme que Prisca, & parce que Baronius, qui avoit prévû la difficulté, y avoit voulu répondre d'avance, en disant que cette Impératrice pouvoit avoir eu deux noms, M. Baluse détruit ce faux fuyant, en faisant voir par son Auteur que Prisca & sa Fille Valeria avoient sacrifié aux Idôles; or, ajoûte-t-il, Lactance, qui étoit Chrétien & contemporain, n'auroit pas manqué d'avertir que cette Impératrice, si c'étoit la même que Serena, avoit fait pénitence de son idolâtrie, & il ne dit pas un mot de sa conversion.

On trouve à la vérité la Femme de Diocletien nommée *Eleutheria* dans Adrien de Valois & *Alexandra* dans les faux Actes de Saint Georges, & quelques Auteurs ont crû que c'étoient des Concubines de cet Empereur, qui furent converties au Christianisme, aussi bien que *Serena*, qu'ils jugent pouvoir

mettre au même rang ; mais le P. Cuper a renversé ce dernier retranchement au second Tome de ce mois, en parlant du Martyre de S. Cyriaque & de ses Compagnons, Pag. 331. & à l'Article de Sainte Susanne, Pag. 630. ausquels il renvoye. D'autre part les preuves, dont M. Baluse apuye son sentiment au sujet de la Femme de Diocletien, ont paru si convainquantes à l'Archevêque d'Otrante, François-Marie de Aste, que dans ses Notes au Martyrologe Romain, il consent qu'on retranche à Sainte Serene le titre de Femme de cêt Empereur, & le Pere Cuper de son côté estime qu'à la Cour de ce Prince, il peut fort bien y avoir eu une Dame Chrétienne de ce nom. Le Pere Antoine Pagi croit qu'elle fut martyrisée ; Barthelemi Piazza, qu'elle fut exilée pour la foi ; Petrus Equilinus, qu'elle vécût jusqu'à la Paix de l'Eglise ; mais les ...x derniers la qualifient Femme ...Diocletien, sans en apporter de ...ves. Quoiqu'il en soit, notre

Auteur ne croit pas qu'on puiſſe douter qu'il y ait eu vers ce tems-là une Sainte Serene, dont les Actes auront été perdus ou altérez. C'eſt, dit-il, le moins, qu'on puiſſe accorder au ſujet d'une Sainte, dont le culte eſt ſi univerſelle, & ſi ancien dans l'Egliſe.

Il n'eſt pas ſurprenant que des Saints des premiers ſiécles du Chriſtianiſme ne ſoient aujourd'hui connus que par cette antiquité, & cette continuité de culte ; tant de choſes ayant pû concourir à la perte des Actes, que les Auteurs contemporains en avoient laiſſés : mais que nous ſoyons preſque auſſi peu inſtruits de ce qui regarde un Saint né & mort en France, qui dans le quatorziéme ſiécle a rempli les principales Villes de l'Italie de l'éclat de ſes vertus, & de ſes Miracles, dont le culte a commencé à ſa mort, & s'eſt étendu en très-peu de tems par toute l'Egliſe ; c'eſt ce qui ne ſe peut comprendre ; & rien ne fait mieux ſentir avec quelle circo pection on doit examiner les m

numens Historiques, & se défier des Traditions Populaires. Il s'agit ici de S. Roch, dont le P. Piney nous fait toucher au doigt, que nous n'avons aucune Vie, qui n'ait été écrite sur des Traditions, de cette nature & où il ne se trouve des faits, dont la fausseté est évidente.

Pour relever la gloire de ce Saint, on a été jusqu'à prétendre qu'il étoit sorti du sang de nos Rois, & la plûpart de ses Historiens ont avancé que son Pere étoit Seigneur de Montpellier. Le Pere Piney n'a pas eu beaucoup de peine à détruire ces chiméres, il ajoûte, qu'il n'est pas même aisé de prouver que Saint Roch soit né de parens Nobles, mais la critique, dit-il, doit avoir ses bornes; & il ne convient pas de se roidir trop contre une possession aussi ancienne & aussi peu contestée, que celle de la Noblesse de ce Saint.

Il examine ensuite si le nom, sous quel il est connu, est son nom pro-: quelques-uns ont écrit qu'il le ut au baptême; mais il se pour-

roit bien faire que ce fût celui de sa famille. En effet on trouve à Montpellier dans le treiziéme & quatorziéme siécle plusieurs personnes ainsi surnommées. Un Etienne Rocq, Consul de cette Ville, ce qui étoit, dit-on, la même chose, que Gouverneur en 1258. Un Raymond Rocq avec la même qualité en 1296. & un autre en 1317. un Barthelemi Roch, qualifié de même en 1322. Pierre Louvet estime que ce dernier peut bien avoir été cet Oncle de notre Saint, qui le fit enfermer comme Espion dans un Cachot sans le connoître : un Imbert Roch Député de la même Ville vers le Pape Grégoire XI. & dont M. Baluse parle dans ses Notes sur les vies des Papes d'Avignon. Delà le Pere Piney conclut qu'il n'est pas hors de vraisemblance que le nom propre du Saint n'étant pas connu, on lui aura substitué celui de sa famille.

Enfin on s'est avisé, quoiqu'un peu tard de publier que S. Roch avoit été du Tiers-ordre de Saint

François. Le Pere Wading ne croit pas, dit-il, devoir refuser un tel présent, qu'on veut bien faire à son Ordre, mais il souhaitteroit que cette Tradition fût plus ancienne, & mieux appuyée ; & le P. Piney ne trouve pas non plus qu'elle ait des fondemens fort solides. Il y a bien d'autres faits rapportés par les Historiens de la vie de notre Saint, qui sont avancés par les uns & contredits par les autres. On a même varié sur les circonstances & sur le lieu de sa mort. Que s'ensuit-il de-là, demande le Pere Piney ? Que sa vie a été obscure, & qu'on n'a songé à donner son Histoire au Public qu'à l'occasion de l'assistance miraculeuse, qu'on en avoit reçûë dans des Pestes & d'autres Maladies contagieuses. Qu'alors, faute de monumens contemporains, on a été obligé d'écrire sur des Traditions souvent incertaines, & presque toujours altérées ; mais que sa Patrie, sa sainteté, ses Miracles, son culte sont d'une notorieté, à laquelle la plus sévere critique ne peut rien opposer.

Quant à sa Canonisation au Concile de Constance, après que par son intercession cette Ville eut été délivrée de la Peste, qui y avoit déja fait de grands ravages; le P. Piney, qui ne trouve point cette Peste bien prouvée, ne s'éloigne pourtant pas de croire qu'on ait qualifié de Peste quelque Maladie Epidémique survenuë à Constance dans le tems du Concile, & qui aura engagé les Evêques à faire un vœu à Saint Roch, & à lui décerner un culte, après en avoir obtenu la cessation du mal. Si on n'approuve point cette conjecture, ajoûte-t-il, on peut chercher quelque autre moyen d'éclaircir un fait aussi embrouillé que celui-là.

Quoiqu'il en soit, le nom de S. Roch ayant été inséré au Martyrologe Romain dès le tems de Grégoire XIII. cette démarche du Saint Siége paroît tenir lieu de toutes les formalitez, qu'on exige dans les Canonisations ordinaires. D'ailleurs il est peu de Saints, dont le culte soit plus autorisé & plus uni-

verſel, dont les Reliques ſoient plus répanduës & ayent été transférées avec plus de célébrité, & en l'honneur de qui on ait érigé dans toutes les parties de l'Europe plus de Confréries, la plûpart avec l'autorité du Siége Apoſtolique : tout cet article eſt fort inſtructif & traité d'une maniére très-intéreſſante.

Le même Auteur s'eſt encore plus étendu & n'a pas moins fait paroître de diſcernement dans celui de Sainte Hélene, Mere du grand Conſtantin, dont le Martyrologe Romain fait mention au dix-huitiéme d'Août. On ſçait que malgré les efforts des Hiſtoriens Anglois & Allemans pour ſoûtenir, les uns que cette Sainte Impératrice étoit née dans leur Iſle, & les autres qu'elle devoit ſa naiſſance à Tréves, la plûpart des Sçavans conviennent aujourd'hui qu'elle naquit dans une petite Bourgade de Bithynie, appellée Drepane, & depuis devenuë une Ville conſidérable ſous le nom d'*Helenople*. Le P. Piney donne un nouveau jour, &

de nouvelles forces à ce sentiment. Le Pere Pagi & M. de Tillemont avoient déja corrigé Baronius, qui s'étoit déclaré pour les Anglois.

Eutychius Patriarche d'Aléxandrie, qui vivoit au neuviéme siécle; avoit avancé que Sainte Hélene étoit née en Mésopotamie, mais le sçavant Bollandiste prétend que cet Ecrivain est venu trop tard pour donner du poids à une opinion, dont il est le premier Auteur : d'ailleurs ses Annales, parmi d'assez bonnes choses, contiennent tant de fables & de contes puériles, qu'on n'y peut faire aucun fonds. Enfin une Préface du premier Concile de Nicée, qui se voit au second Tome de la Collection du Pere Labbe, fait naître notre Sainte Impératrice à Edesse; mais comme il y est encore dit qu'elle fut instruite & baptisée dans son enfance par l'Evêque de cette Ville, cette fausseté évidente ôte tout crédit à l'Auteur de cette Piéce, quel qu'il soit.

Le Pere Piney discute ensuite

avec ſon exactitude ordinaire les raiſons de ceux, qui ont cru que Sainte Hélene étoit d'une naiſſance illuſtre, & il conclut avec M. de Tillemont, ſur le témoignage de Saint Ambroiſe, d'Eutrope & de quelques autres Anciens, trop voiſins du tems de Conſtantin pour avoir ignoré un fait de cette nature, & ſur le ſilence, que les Ecrivains Eccléſiaſtiques contemporains d'Hélene, & de ſes petits Fils gardent ſur la prétenduë nobleſſe d'une Princeſſe, qu'ils comblent des plus grands éloges, qu'il n'eſt preſque pas poſſible de ne pas convenir qu'elle étoit de très-bas lieu.

Il n'eſt pas tout-à-fait auſſi facile de lui aſſûrer la qualité de Femme légitime, qui ſemble d'abord lui avoir été conteſtée par des Auteurs d'une grande réputation; mais outre que le terme de *Concubine*, dont ſe ſervent quelques-uns de ces Ecrivains, ne ſignifioit pas alors, ce qu'il ſignifie aujourd'hui parmi nous, le Pere Piney oppoſe aux uns & aux autres des preuves & des témoigna-

de Macaire Evêque de Jérusalem, qui en parle. Il cite ensuite un grand nombre d'Auteurs d'un si grand poids, que le silence d'Eusébe, quand il seroit vrai que cet Ecrivain n'eût jamais parlé de l'Invention de la Croix, ne pourroit tirer à conséquence contre un fait si bien appuyé d'ailleurs ; comme le Pere Aléxandre l'a très-bien soûtenu contre le Ministre Rivet.

Le Martyrologe Romain, les Bulles des Papes, & tous les monumens les plus authentiques assûrent à l'Ordre des Ermites de Saint Augustins l'illustre Sainte Claire de Monte-Falco : des autoritez si décisives n'ont pourtant pas empêché quelques Ecrivains de l'Ordre Séraphique de prétendre que cette Sainte Vierge fut attachée jusqu'à sa mort au Tiers-Ordre de Saint François, & que si le Monastére, dont elle eut la direction après sa Sœur aînée, est présentement sous la Régle de Saint Augustin, ce changement n'est arrivé qu'après sa mort. Quelques-uns ne vont pour-

tant pas si loin, & conviennent de bonne foi que du vivant de la Sainte, Gerard Evêque de Spolete donna à ce Monastére la Régle, qu'on y a toujours observée depuis ; ce qui n'empêche point, disent-ils, que Sainte Claire n'ait toujours suivi celle, qu'elle avoit embrassée d'abord, & n'appartienne toujours à l'Ordre de Saint François. Ils le prouvent par l'exemple des Dominiquains & de plusieurs autres Congrégations, qui pour avoir adopté la Régle de Saint Augustin, ou celle de Saint Bénoît, ne sont point censés appartenir à ces deux Ordres.

Le célebre & Sçavant Auteur des Annales des Mineurs, Luc Wading, eut d'abord quelque peine à se ranger du parti de ses Confreres, & sous l'année 1308. il se contenta d'apporter quelques preuves, qui, selon lui, faisoient voir qu'ils n'étoient pas aussi mal fondés, qu'on pouvoit le croire, dans prétention. Mais sous l'année . il reprend le procès & muni nouvelles Piéces; il entreprend

de soûtenir que Sainte Claire de Monte-Falco, non-seulement a suivi toujours la Régle du Tiers-Ordre de Saint François, jusqu'à ce que l'Evêque de Spolete ait introduit celle de Saint Augustin dans son Monastére, mais encore qu'elle en a toujours porté l'Habit, & il en conclut que son Ordre a du moins autant de droit de partager avec celui de Saint Augustin la gloire d'avoir donné à l'Eglise une Sainte si illustre, que les Chanoines Réguliers de Saint Augustin en ont de faire peindre Saint Antoine de Padouë avec leur Habit, quoiqu'il l'ait quitté pour prendre celui de S. François.

Le Pere Cuper, après avoir mis dans tout leur jour les preuves du docte Annaliste des Mineurs, & ce que les Ecrivains du Parti contraire y ont opposé, estime que quand on accorderoit aux premiers, avec un Auteur de la vie de la Sainte, que dans la premiére Communauté, où elle vécut sous l'obéissance de sa Sœur aînée, on gardoit

la Régle du Tiers-Ordre de Saint François, mais sans aucune obligation, ce dont la plûpart des autres ne conviennent point, il ne s'en ensuivroit pas qu'elle eût jamais été du Tiers-Ordre, ou que les Peres Franciſquains ne devroient point trouver mauvais que l'Ordre de S. Bénoît comptât parmi ſes Saints l'illuſtre Sainte Claire d'Aſſiſe, qui dans les commencemens de ſa Retraite du Monde ſe renferma dans un Monaſtére de Bénédictines, & en obſerva en partie la Régle.

S. Louis Evêque de Toulouſe & premier Evêque de Pamiers, eſt encore un Saint, dont l'Hiſtoire ne devroit, ce ſemble, être obſcurcie par aucun nuage, du moins pour les faits les plus intéreſſans. Son auguſte naiſſance, le théâtre où il a paru avec tant d'éclat, le peu de tems qu'il a vécu, & l'intérêt qu'un grand Ordre & tous les Hiſtoriens François, & Italiens doivent prendre à ce qui le regarde, annoncent une vie, où rien ne puiſſe arrêter les Lecteurs.

On y trouve cependant les Ecrivains les plus célebres fort peu d'accord entr'eux sur bien des particularités considérables de son Histoire.

Personne n'ignore que S. Louis étoit petit fils de Charles d'Anjou Roi de Naples & de Sicile, Comte de Provence, Frere du Roi Saint Louis, & le second des Fils de Charles le Boiteux II. du nom, & de Marie de Hongrie petite Niéce de Sainte Elizabeth Landgrave de Turinge. Surquoi nous remarquerons en passant que dans le Bréviaire Francisquain on donne à notre Saint une origine Hongroise. L'Auteur de son Office ne faisoit pas réfléxion que ce n'est pas du côté maternel que dans le langage ordinaire, l'origine se tire, ni que Saint Louis en avoit une assez illustre du côté paternel, pour qu'il ne fut pas besoin d'avoir recours à celle de sa Mere.

On a long-tems disputé sur le lieu, où nacquit le Saint Evêque; notre Auteur se déclare avec rai-

son pour Brignole en Provence : il fixe aussi sur les meilleures Mémoires la date de sa naissance en 1274. d'où il s'ensuit que ceux, qui lui ont donné pour Parrein le Roi Saint Louis, son grand Oncle, se sont trompés, puisque ce Monarque étoit mort en 1270. D'autres ont avancé avec aussi peu de fondement qu'il étoit l'aîné de ses Freres ; car il est certain qu'il ne le devint que par la mort de Charles Martel Roi de Hongrie. Il est vrai que par cette mort, il devenoit Héritier présomptif de la Couronne de Naples, qui passa à Robert son cadet.

Mais le Saint avoit déja renoncé à ce droit, car étant en ôtage à Barcelonne pour le Roi son Pere, il fit vœu d'entrer dans l'Ordre de S. François, & reçût en 1274. la Tonsure Cléricale & les Ordres Mineurs des mains du P. de Apta, Franciscain, son Confesseur, en vertu d'une permission spéciale du Pape Céleстin V. Notre Auteur remarque cette Ordination par un simple

Prêtre, comme un fait unique dans l'Histoire Ecclésiastique. Saint Célestin nomma ensuite Louis à l'Evêché de Lyon ; mais Boniface VIII. successeur de Céleftin, rendit nulle cette nomination. En 1296. Boniface nomma le Saint à l'Evêché de Toulouse, alors Suffragant de Narbonne, mais le jeune Prince ne voulut point être sacré, qu'il n'eût acquitté son vœu d'entrer dans l'Ordre de Saint François, & il fit sa Profession solemnelle à Rome dans l'Eglise d'*Ara celi*. Charles Martel Roi de Hongrie, son Frere aîné, étoit mort l'année précédente ce que le Pere Piney prouve très-bien contre M. Sponde, qui ne met la mort de ce Prince qu'en 1301.

L'Abbréviateur de Baronius s'est encore trompé, lorsqu'il a écrit que Saint Louis avoit été chargé en 1298. de l'Evêché de Pamiers, puisqu'il n'est plus douteux qu'il mourut en 1297. ce fut l'année même de sa mort, & celle, qui suivit son élévation sur le Siége de

Toulouse, que Boniface VIII. ayant érigé l'Eglise de Pamiers en Evêché, y nomma Bernard Saysset, Abbé de Saint Antonin de cette Ville; Philippe le Bel Roi de France n'agrea point cette nomination, & le Saint Evêque gouverna jusqu'à sa mort, c'est-à-dire, quelques mois seulement, la nouvelle Eglise. Alors le Roi de France consentit que l'Abbé de S. Antonin fût sacré Evêque de Pamiers.

Nous pouvons assûrer en général que ce troisiéme volume du mois d'Août ne contient presque aucun article, qui ne soit rempli de discussions critiques, qui répandent un très-grand jour sur l'Histoire Ecclésiastique & civile. Plus cet Ouvrage avance, & plus on reconnoît l'utilité, & même la nécessité d'un travail si pénible, & si digne de ceux, qui y consacrent leurs veilles.

ARTICLE XXVI.

JANI PLANCI ARIMINENSIS de Conchis &c. C'est-à-dire, *Livre de Janus Plancus de Rimini sur les Coquillages les moins connus : avec un Essai touchant le flux & reflux de la Mer supérieure sur le Rivage & dans le Port de Rimini. A Venise de l'Imprimerie de J. Bapt. Pascal aux frais de l'Auteur* 1739. *petit* in-folio *pag.* 88. *avec cinq Planches contenant plusieurs figures de Coquillages.*

DAns sa Préface, l'Auteur dit un mot 1°. des Coquillages en général sans les trop vanter cependant. 2°. Des grands hommes, qui en ont fait cas, parmi lesquels il ne manque pas de citer Lœlius & Scipion, que tant d'autres ont cités. 3°. Des Auteurs anciens & modernes, qui en ont écrit, oubliant presque son compatriote Bonanni, qui en a traité le plus amplement de tous; ne disant rien de Rumphius

phius, ni des Cabinets qui sont en Hollande & en France, pleins de ces riches curiosités de la nature. Parmi les modernes M. Plancus ne cite guéres que des Anglois & des Italiens, tous célebres à la vérité, tels qu'un *Lister*, un *Han Sloane*, un *Vallisnieri* &c. mais tous Médecins, & Médecins de Rois, & presque Royaux, *Regios penè Medicos*, comme il les appelle; sans doute parce que l'Auteur est Médecin lui-même, & qu'il n'a étudié cette matiére que dans les Livres de sa Profession.

S'il en étoit un peu sorti pour en consulter d'autres, peut-être n'auroit-il trouvé rien de fort particulier ni d'extrêmement curieux dans les Coquillages de Rimini, qu'il nous donne comme moins connus, & dont il pourroit bien se faire, que ces fameux Auteurs, Bonanni entr'autres n'ont presque point parlé parce que ces Coquillages sont trop connus, & trop peu recommandables par leurs couleurs, par leurs figures, ou par la singularité de

leurs traits. Il seroit difficile qu'après tant de recherches faites par d'autres grands Naturalistes, que ceux que l'Auteur cite, & par tant d'autres; des Coquillages qu'on ramasse par boisseaux sur la côte de Rimini fussent inconnus, ou, ce qui va au même, dignes d'être connus.

L'endroit même par où M. Plancus vante la côte de Rimini, prétendant que ni celle de Pesaro, ni celle de Cervia, ni celle de Venise, ni de Centum-celles, ni de Livourne ne sont si fécondes en Coquillages, pourroit bien lui avoir fait donner une exclusion sçavante dans les Livres, & dans les Cabinets des curieux, qui ne le font guéres de la *quantité*, mais de la *qualité*, & de la précieuse rareté des choses. Effectivement dans ces sortes de trésors, il paroît qu'on observe cette Loi du Poëme Epique ou Dramatique, de ne pas faire reparoître deux fois le même évenement, jusqu'à ne pas souffrir même que celui qu'on a vû soit raconté. Il faut qu'un Coquillage soit

bien rare & bien précieux, pour qu'un connoiſſeur riche & délicat ſe vante d'en avoir un double, on l'étale dans deux tiroirs différens. Mille Coquilles de même eſpéce & de même nom ne ſont réputées ici qu'une ſeule Coquille.

Celles qu'on trouve en plus grande abondance ſur le rivage de Rimini, ſont de petites *Cornes d'Hammon* ou ſoit diſant telles. Dans ſix onces de Sable pris ſur ce rivage, M. Plancus, dit, en avoir compté 6700. de l'eſpéce qu'il qualifie la plus commune. Outre cette eſpéce, il en compte & il en décrit ſept ou huit autres eſpéces de ce nom. Il obſerve que toutes les Terres & les Pierres voiſines ſont pleines de ces Cornes d'Hammon, de même que le Sable de la côte; il conjecture ou que ce ſont des reſtes du Déluge, ou des ſédimens anciens de la Mer qui couvroit ces terres. Il y a une autre maniére d'expliquer tout cela par une eſpéce de circulation réciproque des Terres & des Mers. Nous en avons ſouvent parlé dans

nos Mémoires. M. Plancus refute avec raison ceux qui traitent de simple jeu de la nature les Cornes d'Hammon & les autres Coquillages, qu'on trouve par tout dans les Terres, dans les Soûterrains, dans les Carrieres, dans les Rochers, & & jusques sur les Alpes & les Pyrenées.

L'Auteur ne laisse pas de dire des choses curieuses sur ces Cornes, sur les *Antales* ou *Dentales*, sur les *Etoiles*, sur les *Orties*, & sur les *Pourpres*; les Ouvrages de la nature étant toujours en soi des merveilles & des curiosités. Mais son Essai sur le flux & reflux, est le morceau le plus curieux pour les Physiciens, qui s'accoutument difficilement à regarder la Méditerranée comme aussi sujette que l'Océan, à cet admirable & infiniment difficile Phénomene. Il n'est cependant rien moins que nouveau d'attribuer le flux à cette Mer, sur-tout à sa Patrie que l'Auteur nomme la Mer supérieure, & qui est connue sous le nom de Mer Adriatique, ou de Golfe de Venise,

Dans une nouvelle Préface, M. Plancus déclare qu'il n'a rien à dire, sur les causes générales de ce grand Phénomene, & qu'il ne fera mention ni des hipothéses de Descartes, de Newton, de Galilée, ni de la sienne propre, n'en ayant aucune à cet égard, & ne prétendant qu'établir dans quelques Propositions les simples Observations qu'il a faites sur la côte de Rimini pendant cinq années, non cependant consécutives, mais interrompuës par les saisons, par le mauvais tems, par les chemins gâtés, par les affaires &c.

Malgré cela nous devons convenir que de pareilles Observations méritent une grande attention, d'autant plus que l'Auteur paroît y en avoir apporté beaucoup lui-même. Mais en lui rendant justice, il nous permettra de nous plaindre qu'il n'en rende pas lui-même assez aux autres Nations sçavantes de l'Europe, & à la notre en particulier qu'il traite, sans qu'on voye pourquoi, avec un dédain tout-à-fait déplacé.

Ce n'étoit point, dit-il, avec un peu de triomphe, à un particulier comme moi, d'entreprendre une si grande affaire, sans le secours de quelque Prince. Les François, ajoûte-t-il tout de suite, l'ont tentée avec ce secours dans quelques Ports de l'Océan. Mais ils n'ont visé qu'à observer l'heure du flux & reflux dans ces Ports, & ils en ont composé des Ephémérides propres à diriger les Navigateurs pour y entrer à propos. L'Auteur compte donc cela pour rien, n'y eut-il rien de plus ? Il ajoûte; *Quarè bonos illos Gallos apparet utilitatem quamdam mercatoriam ante oculos habuisse, & lucellum tantum sibi proposuisse, cæteraque penè neglexisse. Sed majus aliquod in hac re est, quod sibi contemplandum proponant Physici, quam ingressus navium in portus, vileque rauduſculum.*

Nous ne traduirons point ces paroles pleines d'injustice & de mauvais goût. D'abord l'Auteur qui se flate de penser en grand, parce qu'il pense uniquement en Physi-

cien, ignore que le Commerce & Navigation entrent tout autrement que les spéculations de la Physique dans le grand d'un Etat & d'un Empire tel que la France. En second lieu, ces Observations immédiatement relatives au Commerce, & à la splendeur de la Nation, M. Plancus ignore-t-il les rapports intimes qu'elles ont avec la plus saine Physique? On ne le comprend pas, lui qui ne nous donne après tout rien de mieux sur l'article, de faire ainsi le dégoûté d'un travail pareil au sien, & qui sans doute lui a servi de régle & de modele. Il y a plus de cent ans que les Hollandois, les Danois, les Anglois, les François, les Portuguais mêmes & les Espagnols observent non-seulement le flux & reflux, mais en quelque sorte tous les simptômes Physiques de la Terre, & de toutes les Terres & Mers les plus reculées, les plus glaciales, les plus impénétrables. Et M. Plancus fort louable d'ailleurs pour avoir observé le flux & reflux de la côte de Rimini, sans pourtant s'être jamais exposé à aucun mau-

vais temps, ni même aux mauvais chemins de la Plage pendant l'Hyver, car il en convient lui-même, prie les bons François de recommencer sur nouveaux frais leurs Observations; il en prie les Anglois, les Hollandois & toute la Terre. *Quarè rogamus Gallos ut iterum suas observationes accuratiùs repetant; rogamus Britannos, Batavosque &c. rogamus denique Sarmatas illos &c.*

Chacun idolâtre son propre travail. Mais le nœud secret de tout ce dédain, est peut-être que M. Plancus ne donne pas ici de pures Observations séches, & dénuées de tout sistême, ou même d'hipothése. Et alors tout s'explique au mieux. Aussi n'est-il pas indifférent de remarquer que cet Auteur ne donne point ses Observations sous le nom d'Observations, ni sous aucune forme de Journal, ou de faits historiques ou Physiques, mais par maniére de Propositions & d'assertions Philosophiques, qui ne tiennent de la Physique expérimentale, que de n'être accompagnées

d'aucune preuve de droit, ni presque de fait. On en jugera : voici l'énoncé de ces Propositions.

Proposition première. Le flux & reflux est dans le Port & sur la côte de Rimini, constant toute l'année, & répété deux fois par jour. Dans une simple scholie qui suit cette assertion, l'Auteur convient que la Proposition n'est pas tout-à-fait juste, & que ce double flux & reflux prend un peu plus que le jour naturel de 24. heures.

Proposition deuxiéme. Le flux & le reflux sont (toujours à Rimini) plus grands aux Nouvelles & Pleines Lunes, sur-tout le troisiéme jour aprés ces syzygies, que dans les quadratures. Cet excès va même jusqu'au double.

Proposition troisiéme. Le jour même du Solstice ou de l'Equinoxe ne change point l'ordre du Phénomene : mais la Lune suivante ou le mois suivant ces deux termes, rendent les flux & reflux beaucoup plus grands. L'Auteur donne pour constant, qu'en Janvier & Juillet sont

les plus grandes Marées, & que c'eſt l'axiome même des Matelots du Pays, qui diſent : *di Gennajo le acque creſcono e calano à migliajo.*

Propoſition quatriéme. Les deux Marées d'un même jour ne ſont pas égales ni pour la durée ni pour l'élévation ou l'abaiſſement des eaux. En Eté le flux eſt plus grand au milieu de la nuit, & le reflux plus grand au lever du Soleil. En Hyver au contraire le plus grand eſt vers le Midi, & le plus grand reflux au Soleil couchant. Dans la ſcholie qui ſuit cette Propoſition, l'Auteur craint qu'on ne la trouve abſurde : mais il doit être tranquille là-deſſus. Elle n'eſt point nouvelle pour les Phyſiciens, & mille Obſervations pareilles garantiſſent la juſteſſe de celle-là.

Propoſition cinquiéme. Le Soleil placé dans notre Méridien paroît contribuer beaucoup plus aux Marées, que la Lune. C'eſt cette Propoſition, qui peut révolter des Phyſiciens peu inſtruits dans l'Hydrographie, & qui ne connoiſſent ſur

tout ceci que les assertions sistématiques soit de Descartes, soit de Newton. Dans sa scholie notre Auteur dit nettement; *Apud nos nil ferè Luna ad diurnum motum maris conferre videtur, sed potuis diurnum æstum regit; Luna verò menstruum*, ajoûte-t-il; car il n'y a pas moyen de se passer tout-à-fait de la Lune dans les évenemens sublunaires.

Proposition sixiéme. La Mer Adriatique sur la côte de Rimini, comme les Fleuves, les Torrens, & les Lacs, contient plus d'eau l'Hyver que l'Eté. C'est ici une espéce de Lemme, dit l'Auteur, pour les Propositions suivantes. Du reste, il juge du Phénomene en question, parce que la Mer, pendant cinq ans, s'est toujours trouvée plus près de la Ville de Rimini en Hyver qu'en Eté. L'Auteur s'égaye dans la scholie qui suit toujours chaque Proposition, à mettre aux mains au sujet de ce Phénomene les Cartésiens avec les Newtoniens. Car le Cartésien dira qu'en Eté la Mer doit être plus basse à cause que le

Soleil la presse plus à plomb ; & le Newtonien dira qu'en Eté le Soleil apogée attire moins la Mer, l'attirant réellement de plus loin. L'Auteur ne prend point de parti. Sa maniére est fort bonne, on ne peut en disconvenir.

Proposition septiéme. La plus grande hauteur de la Mer au Port en question ne passe pas vingt-cinq pouces (mesure de Rimini à dix pouces le pied) & la hauteur moyenne le troisiéme jour après les syzygies va au plus à 15. pouces, ou à un pied & demi. Cette Proposition est suivie de deux scholies en faveur de quelques éclaircissemens, que le Lecteur peut ici suppléer. L'Auteur confirme qu'en allant de Rimini, à Venise, les Marées sont plus hautes ; ce que Galilée avoit observé. L'Auteur veut en être cru, & il doit l'être là-dessus. Mais il ne veut pas croire lui-même les François, qui assurent, que les plus grandes Marées à Dunquerque n'excedent pas 5. ou 6. pieds de Paris, ni les Anglois qui affirment qu'à

Briſtol elles vont à 45. pieds : car, dit-il, il n'y a pas ſi loin de l'Angleterre à la France, ni de Briſtol à Dunquerque pour faire une ſi grande différence. Or c'eſt là-deſſus, dit bonnement M. Plancus, que j'ai prié, & que je prie les François & les Anglois, que je prie même les Italiens de mieux concerter déſormais leurs Obſervations. Cette méthode des Obſervations eſt bonne & très-bonne, & M. Plancus paroît être lui-même un bon Obſervateur : mais il n'a obſervé enfin que ſon Port de Rimini. Qu'il laiſſe à chacun ſes Obſervations, & que témoin de la nature dans ſon point de vûë, il ne s'érige pas en juge critique des autres témoins de la même nature, très-diverſifiée dans les points de vûë différens. Ce qui le trompe, & en a trompé bien d'autres, c'eſt que ſecretement prévenu en faveur de la Lune ou du Soleil, il veut trouver dans les Marées la même régularité que dans ces Aſtres, qui pourroient bien n'y être pour rien.

Proposition huitiéme. Le flux va d'abord lentement, il semble ensuite courir & sauter, & puis il reprend sa lenteur en finissant : & le reflux a un progrès tout pareil. C'est-là le précis de l'énoncé de M. Plancus qui est un peu diffus. Est-il vrai, comme il le dit, que personne n'ait observé ce progrès inégal ? Il paroît être dans la nature, & rend témoignage à la sagacité de notre Observateur, qui effectivement paroît attentif & clairvoyant.

Proposition neuviéme. Entre le flux & le reflux, il y a un *aquistice* qui est communément d'une heure, & dure jusques à trois heures dans les grandes Marées. Le fameux *François Bayle* cité par l'Auteur, avoit fait la même Observation, qui est aussi fort naturelle.

Proposition dixiéme. Dans le flux la Mer avance sur la côte, & dans le reflux elle se retire de près de 200. pieds, faisant dix pieds par heure au commencement & à la fin, & jusqu'à 30. dans l'entredeux. L'Auteur convient qu'il a un peu

deviné ce Phénomene d'ailleurs fort vraisemblable, mais difficile à suivre dans les divers changemens, que les tempêtes causent dans les Sables de la côte.

Proposition onziéme. Les vens violens rendent la Mer flotante & variable : ils ne changent point trop cependant l'état de l'accroissement & du décroissement, qui convient à chaque lunaison. Le Midi, le Vulturne, ou le Sud-Est enflent & font monter le flux. Le Nord & le Circius ou Nord-Ouest s'ils sont violens, & durables le diminuent beaucoup. *Borelli* avoit déja observé que les plus grands vens agitoient moins le corps de la Mer, c'est-à-dire, sa profondeur, que sa surface. Mais la plûpart n'en jugent que par cette surface ; & croyent toute une vaste & profonde Mer bouleversée par une tempête. Cette observation paroît de conséquence. Car les flux & reflux bien autrement efficaces que les vens superficiels, paroissent remuer toute la masse des eaux, & commen-

cer même, le flux au moins par le dessous, & par le fond plûtôt que par le dessus extérieur, ce qui diroit autant contre Descartes que contre Newton, & contre la Lune & le Soleil, autant que contre ces deux Physiciens Antagonistes. Le moyen seroit pourtant favorable pour les accorder.

Proposition douziéme. A toute heure, & à tout vent la Mer peut avoir des flots. Mais elle y est plus sujette pendant le flux que pendant le reflux : & le calme est toujours plus grand après le reflux, sçavoir, le matin en Eté, & le soir en Hyver. Cela, dit-il, quelque chose pour Newton ou pour Descartes, demande l'Auteur, ou contr'eux & la Lune, demandons-nous ? Dans un sistême neutre la Mer retombe par son seul poids, mais elle se releve par des esprits Soûterrains qui la brouillent, l'agitent & produisent des vens extérieurs. *Furit æstus arenis* dit Virgile. Le nom d'*æstus* ne convient guéres à une pression ou à une attraction purement exté-

rieure, causées par la Lune ou par le Soleil.

Proposition treiziéme & derniere. La Mer supérieure a réellement les propriétés d'un grand courant, ou d'un fleuve *magni fluenti*, ayant comme eux un certain cours perpétuel, s'élevant dans son Canal, inondant souvent ses bords, les rongeant, les changeant souvent &c. L'Auteur paroît avoir à cœur cette Proposition, avouant cependant qu'il la fonde bien plus sur les observations d'autrui, & de tous les tems, que sur celles qu'il peut avoir suivies pendant cinq années, qui sont trop peu de chose pour la décider. Il l'étaye de cinq ou six scholies bien pleines de bonne Histoire naturelle & de bonnes Observations.

Suivant celles des Navigateurs Vénitiens à qui cette Mer doit être connuë, presque comme la Seine l'est à nos Matelots, les eaux de ce golfe ont un cours presque circulaire, y arrivant de la grande Mer Ionienne, courant le long de l'Epire, de la Dalmatie, de l'Istrie,

cer mê
dessous,
par le
roit au
contre N
& le Sol
deux Ph
moyen
pour les

Propos
re,& à to
des flots.
pendant
flux : &
grand
matin
ver. C
pour
dem
& la

des découvertes. Et des Propositions didactiques, des résultats généraux, s'appellent des sistêmes, des hipothéses, dont on ne veut plus.

ARTICLE XXVII.

LETTRE DE DOM Toussaints du Plessis, aux Auteurs de ces Mémoires.

DEpuis cinq ans ou environ, mes R R. P P. deux Ecrivains différens m'ont fait l'honneur de me choisir pour l'objet de leur Critique : le premier, dans divers Articles du Supplément de Moreri, imprimé en 1735. le second, dans une assez longue Dissertation, qui occupe plusieurs Mercures de France, depuis l'an 1736. jusqu'à la fin de 1739. Puisque le dernier s'est nommé, & que le nom de l'autre est suffisamment connu, il est de mon devoir de leur répondre. Je le ferai en très-peu de mots, & avec tous les ménagemens qui *sont dûs à leur* mérite.

I. On m'attaque donc en 1736, dans un premier morceau de Dissertation sur le sens que je donne au mot Celtique *Dun* : attendons la suite ; voyons à quoi aboutira la Dissertation entiére. Elle aboutit enfin au bout de trois ans & plus, à nous apprendre 1°. Que le Dissertateur n'est point de mon avis sur l'interprétation de ce mot : 2°. Qu'il y a eu des Villages du nom de S. *Aubin* long-tems avant la naissance de Jesus-Christ, & que ce mot signifioit *le Soleil*. 3°. Que *Talou* est une ancienne Ville du Pays de Caux, fondée par les Phéniciens ; & que c'est aujourd'hui la ville d'*Arques*. 4°. Qu'*Archelles*, village voisin, est peut-être moins un diminutif d'Arques, que le nom de quelque Héros semblable, ou comparable à *Hercule*. 5°. Que le Peuple Phénicien faisoit encore quelque figure dans le Pays de Caux sous nos Rois de la premiére Race. 6°. Que la Terre d'*Eneval* est dans la même Famille depuis plus de mille ans ; ce qui ne remon-

te pas moins haut que l'an 700. de Jesus-Christ, c'est-à-dire, un demi siécle ou environ avant l'extinction de la premiére Race de nos Rois.

Inutilement accumulerois-je ici d'autres traits de cette nature, auſquels je ne prens pas plus d'intérêt qu'à ceux-ci. Mon dessein n'est pas d'en faire le sujet d'une dispute. Il est vrai qu'à mon tour, à l'exception du premier, je les crois tous faux & chimériques. Mais qu'importe au Public que je les croye tels ou non? Il lui importoit également fort peu que mon Adversaire fut pour ou contre mon sentiment sur la question qui nous a partagez M. le Bœuf & moi. Pour venir à l'appui de ce Sçavant Antiquaire, il falloit ou fortifier ses preuves, ou lui en suggérer de nouvelles; il falloit par exemple montrer ou que *Dun* ne signifie pas *profond*; *inférieur*, dans le Language Bas-Breton; ou que c'est une altération causée par le commerce de quelque Langue étrangere. Mais depuis la Conquête des Gaules par

Jules César, quel est donc le Peuple qui dise *Dun* pour *profond*, & dont la Langue ait pû influer sur celle de la Basse-Bretagne ? C'étoit-là le point critique. M. le Bœuf en est demeuré là. Ce n'étoit pas la peine de se mettre sur les rangs pour ne pas aller plus loin que lui.

II. A l'égard de l'Auteur du Supplément de Moreri, il faut avouer que j'ai été surpris de le trouver en mon chemin. Le hazard m'a fait jetter les yeux sur quelques Articles de cette compilation ; & je m'y suis vû très-mal traité. Que le Compilateur d'un Ouvrage purement & simplement Historique se soit chargé du rôle d'un Journaliste des Sçavans, ou d'un Censeur des Livres ; je ne devois pas m'y attendre : mais que de plus sa censure dût être si amere, sa critique si peu mesurée ; je n'aurois pas seulement osé le soupçonner. C'est pourtant ce qui qui est arrivé. L'Histoire de l'Eglise de Meaux n'a pas eu le don de plaire à M. Goujet. Il s'est déchaîné contre elle avec

plus de fiel encore que de vivacité.

Dans l'Article de *François de Salignac de la Motte-Fenelon*, Archevêque de Cambrai : *M. de Ramsai*, dit-il, *a composé sa vie. Cette vie n'est proprement qu'une Apologie de toute la conduite de ce Prélat dans l'affaire du Quiétisme ; & on le justifie souvent aux dépens de M. Bossuet Evêque de Meaux, dont l'Eglise a approuvé les Ecrits & la Doctrine, Dom Toussaints du Plessis, Bénédictin de la Congrégation de Saint Maur, est tombé daus le même défaut d'une maniére encore plus marquée dans son Histoire de l'Eglise de Meaux, qui a été donnée en* 1731. *& contre laquelle M. de Saint André, Grand-Vicaire de Meaux, sous M. le Cardinal de Bissi s'est cru obligé d'écrire, & de faire imprimer une Lettre, principalement pour justifier la mémoire de M. Bossuet.*

A entendre mon Censeur, ne diroit-on pas que j'ai pris à tâche d'attaquer les Ecrits, & la Doctrine de M. Bossuet. Je suis, par la grace de Dieu, très-soumis aux dé-

cisions de l'Eglise, nommément à celles qui ont pour objet le Quiétisme, ou le Jansénisme. Tout ce que l'Eglise a approuvé dans les Ecrits de l'illustre Evêque de Meaux, j'y souscris avec la docilité d'un enfant; tout ce qu'elle a proscrit dans ceux de l'illustre Archevêque de Cambrai, je le rejette de même, & je le condamne sans la moindre réserve. Mais M. Bossuet n'étoit point Janséniste; que l'on y prenne bien garde; il l'a déclaré plus d'une fois d'une maniére à fermer honteusement la bouche à ceux de ce Parti, qui voudroient l'attirer à eux. D'un autre côté M. de Fenelon n'étoit point Quiétiste non plus. Le Souverain Pontife a prononcé. Son Bref qui a servi de base à tout ce qui s'est fait dans la suite en France contre le Livre des *Maximes des Saints*, n'a employé nulle part la qualification de Quiétisme. N'affectons pas de vouloir paroître plus clairvoyans en matiére de Doctrine, que le Pape à la tête de tous nos Evêques. Nous

sommes

sommes en paix, Dieu-merci : jouissons-en ; & que ni l'Eglise, ni l'Etat, ne puissent jamais nous reprocher d'avoir remué le moins du monde pour la troubler.

Après tout, que fait ici la Lettre que M. de Saint André a imprimée contre moi ? Le Censeur en ignore-t-il donc les suites ? Cet Ecrit ne pouvoit demeurer sans replique : j'y ai répondu ; & j'ose me flater d'y avoir répondu solidement. Cependant cette Lettre n'en est pas moins un objet de complaisance pour M. Goujet. Ecoutons comme il s'exprime encore dans l'Article de *Meaux* sur le même sujet ; *Cette Histoire*, dit-il, c'est-à-dire, l'Histoire de l'Eglise de Meaux, *est superficielle, & remplie de partialité, sur-tout contre M. Bossuet ; ce qui a engagé M. de Saint André, Grand-Vicaire de ce Diocèse de désavouer l'Auteur sur cet endroit, & sur plusieurs autres, dans une Lettre* in-4°. *imprimée la même année à Meaux.* Il est certain que l'aveu ou le désaveu de M. de Saint An-

dré ne rendront jamais mon Ouvrage ni meilleur ni pire. D'ailleurs c'est un desaveu bien inutile. Je n'ai point mis l'Ouvrage sur son compte ; c'est en mon nom, & non au sien, que je l'ai imprimé. Poursuivons.

Dans l'Article de *François le Dieu*, Aumonier de M. Bossuet, mon Censeur revient encore à la charge : *Ce Moine très-partial*, dit-il, (il s'agit de moi) *ne parle pas équitablement de M. le Dieu.* Or vous remarquerez, s'il vous plaît, que tout ce qu'il dit lui-même de cet Ecclésiastique, il le copie mot à mot de l'Histoire de l'Eglise de Meaux. S'il y ajoûte quelque chose du sien, je mets en fait qu'il auroit bien de la peine à le prouver.

Enfin dans l'Article de *Thiard*, on répete encore que l'*Histoire de Meaux est un Ouvrage fort infidele en bien des endroits.* Voilà une Histoire qui fait bien mal au cœur à l'Auteur du Supplément ! Vous verrez que sur certaines autres matiéres qui n'entrent pour rien dans

celle du Quiétisme, réel ou prétendu de M. de Fenelon, je ne pense pas apparemment comme lui, & que c'est-là précisément ce qui a si fort échauffé sa bile. Car enfin on ne s'acharne pas contre un Auteur jusqu'à ce point-là, sans quelque raison secrete dictée par toute autre passion, que celle de l'amour sincére de la vérité. Pour moi je proteste, que je la cherche dans toute la droiture de mon cœur : que croyant l'avoir trouvée, je m'étudie à l'annoncer de même, sans fiel & sans aigreur : qu'enfin je crois fermement tout ce que l'Eglise croit.

Ce n'est pas que je regarde l'Histoire de l'Eglise de Meaux comme un de ces heureux Ouvrages où il n'y a rien à reprendre. Je suis persuadé du contraire plus que qui que ce soit ; & bien-tôt j'en donnerai moi-même des preuves. On m'a assûré que M. l'Evêque de Montpellier y a fait plusieurs observations, qui n'ont point vû le jour, & qui contribueroient beaucoup à le perfectionner. Mais peut-

être ne s'est-il trouvé encore personne qui y ait fait autant de corrections que moi-même. Tout ce que j'ai pû y reconnoître de défectueux & de répréhensible sera réformé dans la Métropole de Paris du nouveau *Gallia Christiana*, qui est actuellement sous Presse.

Au reste, si je me corrige moi-même lorsque je me surprens en faute, il est de la justice aussi de ne me point corriger lorsque j'ai lieu de croire que l'on me reprend mal-à-propos. Il a paru de tems-en-tems quelques légeres Critiques de divers endroits de mon Ouvrage. Celle que l'on a inserée dans le Mercure d'Avril 1732, au sujet d'une Cloche de Nanteuil-le-Haudouin, est bonne & solide ; j'y souscris entiérement. A l'égard des autres, je ne vois pas qu'il faille s'y arrêter. Par-là même raison je ne changerai rien aux endroits qui n'ont pû échaper à la censure de l'Auteur du Supplément. Mais il est bon de l'avertir, que son Livre n'est pas à beaucoup près

exempt de répréhension : je n'en parcourrai pas tous ses Articles ; je lui garantis seulement que ceux du *Mont-Saint-Quentin* & de *Thelcido* ne sont pas supportables ; & que celui de *Dom Jacques Bouillard* pour ce qui regarde le Martyrologe d'Usuard, est absolument faux.

ARTICLE XXVIII.

SPECIMEN VARIÆ Litteratura qua in urbe Brixia ejusque Ditione paulo post Typographia incunabula florebat &c.

Pars prima, Poëtas Latinos aureæ & Argenteæ Ætatis quos Brixiani scriptores illustrarunt complectens. Pars secunda ; Grammatica, Oratoria, Poëtica, Philosophica complectitus. C'est-à-dire, *Etat de la Littérature à Bresce & dans le Bressan depuis les tems qui suivirent de près la naissance de l'Imprimerie ; C'est-à-dire, depuis les derniers années du quinziéme siécle jusqu'au milieu du seiziéme siécle. Premié-*

re Partie où sont compris les Ecrivains Bressans, qui ont éclairci les Poëtes Latins de l'âge d'Or & d'argent, pag. 172. in-4°. sans compter la Préface. Seconde Partie où sont compris les Ouvrages de Grammaire, d'Eloquence, de Poësie, de Philosophie. pag. 348. A Bresse de l'Imprimerie de Jean-Marie Rizzardi, 1739.

QUelqu'Anonyme que soit cet Ouvrage, il annonce partout son Auteur. Le stile, l'ordre, le tour, la saine critique, l'érudition qui y regnent, suppléent au silence du Frontispice, retracent le nom qui y est supprimé, & trahissent un secret que la seule modestie de Monseigneur le Cardinal Querini pouvoit l'engager à cacher au Public.

La Préface expose d'abord l'occasion, le but & la méthode de cet Ouvrage, Léonard Cozzandi avoit composé la Bibliothéque des Auteurs Bressans. Ce Livre par le stile, le volume & l'impression se trou-

voit fort au-dessous du sujet qui y étoit traité ; & le dessein de dédommager le Pays de Bresce & la Littérature de tout ce qu'un pareil Ouvrage leur déroboit a fait éclorre celui dont nous parlons.

La méthode qu'on y observe, est de toutes celles qu'on pouvoit imaginer la plus propre à faire connoître la personne, les travaux, les productions de ceux dont y fait mention. Au récit Historique on joint des Extraits de leur Texte, les Epîtres Dédicatoires, les Préfaces, en un mot, tout ce qui peut répandre un grand jour sur le mérite du Livre & de l'Auteur, & mettre un Lecteur intelligent à portée de se faire une idée juste de l'un & de l'autre.

Pour rendre cette méthode plus sensible on en a fait l'essai dès la troisiéme page de la Préface. Le morceau choisi pour servir de modéle est l'Article de Pylade-Butcardus sur les Comédies de Plaute.

L'ordre que suit M. le C. Querini en rendant compte des Commenta-

teurs Bressans des Poëtes Latins, est celui de l'âge ou ces Poëtes ont vécu. C'est aussi celui que nous observons dans cet Extrait.

PLAUTE.

George Merula né à Aléxandrie de la Paille, & un des plus célebres Grammairiens de son siécle, avoit donné au Public vingt Comédies de Plaute imprimées à Venise l'an 1472. Il les fit encore paroître avec de nouvelles corrections à Trévise en 1482. dédiées à Monseigneur Jacques Zeno, Evêque de Padouë, Prélat célebre par son éloquence, elles virent enfin une troisiéme fois le jour à Milan en 1490. par les ordres de Merula, & par les soins de son éleve Eusebe Scutarius de Verceil.

Bernard Sarrasin ou *Saracenus* Vénitien suivit de près Merula, & publia les Comédies de Plaute avec un Commentaire de sa façon, une Epître Dédicatoire de l'édition de Sarrasin adressée à François Mar-

cel Evêque de Trau en, Dalmatie dattée de Venife l'an 1511. & rapportée dans l'Ouvrage dont nous rendons compte, femble fixer à l'année 1511. l'édition de Plaute par cet Auteur. Mais des traits que nous citerons bien-tôt font néceffairement remonter avant 1506. l'époque de la premiére publication de cet Ouvrage.

Jean-Baptifte Pius de Boulogne en Italie avoir auffi travaillé fur Plaute. On ne comprend point en quel tems fes Obfervations parurent. Mais il réfulte de la cenfure qu'en fait Buccardus qu'elles avoient vû le jour avant les fiennes.

Enfin George Valla de Plaifance, s'étoit à-peu-près dans le même tems exercé fur le même fujet.

Les foins que s'étoient donnés tant d'Hommes célebres dans la Littérature pour éclaircir Plaute, fembloient devoir décourager tout Auteur contemporain, & le faire déferpérer de répandre fur fes

recherches un air assez neuf pour les rendre intéressantes. Merula dans l'Epître Dédicatoire de son édition de Trévise compare les sublimes efforts, que lui avoit coûté le débrouillement de Plaute aux douze travaux d'Hercule. Cette idée n'est point une simple hiperbole lâchée pour peindre d'un trait énergique les fatigues, & les ennuis d'une pénible discussion. C'est dans les vûës de l'Auteur une juste expression, & des difficultés presque insurmontables, qu'il a eu à vaincre, & des services qu'il a rendu à la Littérature. Afin de montrer la réalité des rapports, que cet Ouvrage lui assûre avec Hercule exterminateur des Tyrans & des Monstres, il pousse le parallele dans le plus grand détail, & compare Exploit pour Exploit, ce qu'il a fait pour les douze dernieres Comédies de Plaute, aux douze Victoires du Fils de Jupiter. De pareils triomphes sembloient ne laisser à la postérité pour l'intelligence parfaite du Pere de la Comédie Latine

qu'un chemin frayé & battu.

Pylade Buccardus natif de Bresce, & Professeur de Belles Lettres à Salo dans le Bressan, crut cependant voir la route tracée encore semée de ronces & d'épines; ou pour nous exprimer comme lui, Plaute sortant des mains de Merula ne lui parut qu'*un corps languissant & infirme, tel qu'il étoit auparavant, & que Sarrasin & Pius semblables à deux mauvais Médecins, en le traitant après Merula, avoient reduit à l'extrémité.* C'est ce qui l'engagea à venir au secours du Poëte dans le dessein de lui rendre la santé & les forces, de le débarasser de la multitude de fautes, que Merula avoit laissées dans le Texte, & de trois milles autres fautes nouvelles que Sarrasin,& Pius avoient répanduës dans leurs frivoles Observations.

Buccardus réussit au gré de la plûpart des Sçavans. Il ressuscita selon eux la versification, & la bonne plaisanterie de Plaute. Il restitua le Texte dans sa pureté. Il fit

le premier connoître la mesure des Vers de ce Poëte. Il composa des Commentaires sur cinq de ces Piéces, sur l'*Amphitryon*, l'*Asinaria*, l'*Aularia*, *les Captifs*, la *Mostellaria*, sur une partie du *Circulio* & sur des endroits particuliers de ses Comédies. Il crut, comme il le dit dans son Epître Dédicatoire, que si la gloire de Merula égaloit celle d'Hercule, la sienne à de justes titres devoit surpasser celle du Héros Grec: mais il n'eut pas le tems d'en jouir; Il mourut avant qu'il put donner au Public son Plaute. Il n'en avoit débrouillé que dix-huit Comédies lorsque la mort l'enleva. Il chargea son éleve Jean Britannicus de Bresce d'achever son Ouvrage. *Britannicus* fidéle aux volontés de son maître & zélé pour la gloire, ne fut pas long-tems à exécuter ses ordres. Les deux Comédies qui restoient à raccommoder furent par les soins du Disciple bien-tôt mises en état de figurer avec les autres, & elles parurent toutes en 1506. de l'impression de Jacques Britannicus, & dédiées à Aloyse Dard-

dano, Chancelier de Vénise. On y trouve deux Epîtres adressées à ce sage & sçavant Magistrat, celle de Jean Britannicus, & celle que son Maître Buccardus avoit composée d'avance, pour mettre son Ouvrage sous la protection de ce Mécéne.

Cette édition parut à peine qu'elle fut critiquée. Thadée Vgolet de Parme y trouvoit son Maître Merula trop maltraité pour ne pas se croire engagé à prendre les armes en sa faveur. Il fit de nouveau imprimer Plaute avec une Préface, ou non content de disculper Merula, il tombe sur Buccardus. Il l'accuse d'avoir inséré plus de 170. Vers étrangers dans le Texte de Plaute à la fin de l'Amphitryon. L'objet de cette accusation, fondée sur la diversité des M. S. qui ont servi aux diverses éditions anciennes de Plaute, est un point encore indécis parmi les Sçavans.

Codrus Vrceus Professeur de Belles Lettres à Boulogne, & originaire d'un Bourg du Bressan a composé un Supplément de 120.

Vers pour l'*Aulularia* ou l'*Avare* de Plaute, dont le dernier Acte n'est venu jusqu'à nous que tronqué. Pour connoître tout le mérite de ces deux Auteurs, il faut lire les morceaux entiers de leurs Écrits rapportés dans cet article, avec les éloges que leur ont donnés les Sçavans de leur tems.

TERENCE.

Jean Calphurnius Bressan fut le premier des Modernes, qui travailla à tirer Térence des ténébres où l'ignorance, & plus encore la négligence des Copistes, l'avoient comme enseveli. Il rétablit le Texte de Térence, & de son ancien Commentateur Ælius Donatus. Il suppléa à ce qui manquoit au travail de ce Sçavant Grammairien, en composant un judicieux Commentaire sur l'*Heautontimorumenos* de Térence, Comédie sur laquelle il ne trouva rien de Donatus. La plus ancienne édition de Térence dûë au travail de Calphurnius, dont il soit fait mention dans cette Histoire

est celle de Trévise en 1477.

Le C. Querini renouvelle dans cet article une Observation qu'il avoit déja faite dans celui de Plauté. Les premiéres éditions de cet Auteur sont dédiées à des Prélats respectables par leur science & leur vertu. Térence eut le même sort. Le Térence de Gabriel Faerne, fut dédié par Pierre Victorius à S. Charles Boromée. Victorius rappelle au Saint Evêque, que c'est par ses conseils que Faerne attaché à Saint Charles avoit travaillé à cet Ouvrage, après y avoir d'abord été encouragé par l'Oncle du Saint le Pape Pie IV. Si le sujet que traitoit Monseigneur Quirini l'avoit exigé ou permis, il auroit pû grossir la Liste des personnages respectables, qui regardoient l'étude des Auteurs profanes comme décente & utile aux Ministres de nos Autels, du nom de la plûpart de nos premiers Peres de l'Eglise.

CATULLE.

Le même Jean Calphurnius que

nous venons de représenter comme le restaurateur de Térence, fut aussi le premier qui essaya de rendre toutes ses graces à Catulle. Hiérôme Avantius Veronois, un des premiers Editeurs de Catulle, nous apprend que Calphurnius fit, dans un mois de tems pour débrouiller ces quatre Poëtes, tout ce que pouvoit permettre l'esprit humain. Catulle est le seul de ces quatre Pöetes, qu'Avantius eut nommé plus haut. Il laisse dans l'incertitude sur les trois autres. Ne pourroit-on point soupçonner que c'étoient Properce, Tibulle & l'Auteur des Elegies attribuées à C. Gallus, qu'on trouve dans bien des éditions réunis à Catulle. Quelques Sçavans prétendent que Palladius Fuscus, ou le Noir, né à Padouë & Professeur de Belles Lettres dans son Pays, fut le premier Commentateur de Catulle. Mais M. le C. Querini par le témoignage exprès de Hiérôme Avantius, d'Antoine Parthénius, du Comte Jacques Juliarius, tous trois Véronois, d'Augustin Morave d'Ol-

nuts, dont les diverses sont Lettres rapportées en entier, est autorisé à rejetter ce sentiment, & à assûrer à Calphurnius, & aux Bressans la gloire d'avoir les premiers ouverts cette pénible carriere.

HORACE.

Christophle Landinus, Antoine Mancinellus & Badius Acensius furent les premiers Modernes qui travaillerent sur Horace. Leur exemple loin de décourager, ne servit qu'à animer le même Jean Britannicus, dont nous avons déja parlé, éleve de Buccardus, & Editeur de son Commentaire sur Plaute à marcher sur les traces de ces Sçavans. Il fit des Notes suivies sur les Satyres, les Epîtres & l'Art Poëtique d'Horace, & les dédia au Sénat & au Peuple de Bresce. L'Epître où il leur présente les fruits de son travail marque dans cet Auteur beaucoup de goût, de modération & de modestie. Vincent Madius, Bressan comme lui, homme célebre par une connoissance

profonde des Langues Grecque & Latine, & de la Philosophie de son tems, qu'il enseigna à Ferrare & à Padouë, composa aussi un beau Commentaire sur l'Art Poëtique d'Horace.

OVIDE.

Une des premiéres éditions d'Ovide fut celle de Venise en 1474. elle fut le fruit des soins de ce même Jean Calphurnius, qui rendit de si grand service à Térence, & à Catulle. Mais ce travail lui attira une sanglante guerre de la part de Raphaël Regius, Professeur de Padouë, & avec qui Calphurnius avoit concouru, & disputé pour la Chaire dont il étoit en possession. Raphaël avoit commenté les Métamorphoses d'Ovide. Calphurnius critiqua le Commentaire, & il en falloit moins, que la censure jointe à la rivalité, pour enflammer une bile aussi aisée à émouvoir, que celle de Raphaël paroît l'avoir été. Plusieurs de ses Lettres, & de ses Dissertations rapportées au long, dans

l'Article, dont nous rendons compte, nous apprennent jusques à quel excès de fureur cynique cet Auteur porta le ressentiment de l'injure qu'il croyoit avoir reçûë de Calphurnius. On en peut juger par le seul Titre d'une de ces Piéces, *Raphaëlis Regis, in nonnullos errorum cujusdam Calphurnii Bestiæ disputatio.* Marin Becichemus, Professeur de Belles Lettres à Bresce, dans ses Prélections sur Pline, prit en main la cause de l'opprimé, donna une haute idée de la capacité, & de l'innocence des mœurs de Calphurnius déja mort. La réputation de ce dernier n'en auroit point souffert, & celle de Becichemus y auroit gagné, si en réfutant les injures de Regius, il n'avoit point quelquesfois renchéri sur l'atrocité de ces invectives. En relevant celle que nous avons citée, *In errores Calphurnii Bestiæ*, Becichemus réplique ainsi, *Hæc verba verè bestiam & belluam sonant, mentitur &c.* & ailleurs il le traite *d'infantissime senex.*

Becichemus fit un Commentaire sur les Héroïdes d'Ovide. Quoique

né à Scutari en Dalmatie, le lustre qu'il donna aux Ecoles de Bresce lui mérite un rang parmi les Auteurs Bressans.

L'Article d'Ovide finit par un trait remarquable. Pierre Lavinius de Langres Religieux de l'Ordre de S. Dominique, composa sur les Métamorphoses d'Ovide un Commentaire Allégorique, par lequel il en expliquoit toutes les Fables sur les Mystéres de Jesus-Christ, cet Ouvrage singulier fut dédié à l'Evêque de Mâcon.

LUCAIN.

Ovide termine la Liste des Poëtes, qui ont écrit dans ce que le Cardinal Querini appelle l'âge d'or de la Littérature Romaine, c'est-à-dire, le siécle d'Auguste. L'âge d'argent commence à Tibere, & Lucain est le plus ancien des Poëtes de ce tems-là, que les soins des Sçavans de Bresce ayent mis en état de se montrer au Public avec avantage.

Omnibonus appellé *Leonicenus* du

nom de Lonigo petite Ville du Vicentin où il avoit pris naissance, avoit devancé les Bressans. Son Commentaire vit le jour à Venise en 1475. mais il se trouva bien-tôt si défiguré qu'on n'y reconnoissoit plus l'esprit, & le goût d'Omnibonus. Jean Taberius de Bresce homme d'une profonde érudition, fort vanté par les Auteurs contemporains, & sur-tout dans les Poësies du Mantouan, Religieux de l'Ordre des Carmes, entreprit de corriger le Commentaire d'Omnibonus, en trois mois de tems il acheva ce pénible Ouvrage, & mit les Libraires de Venise en état de le faire paroître en 1486. L'édition est dédié à François Barbaro, Patrice de Venise.

Une Lettre écrite à ce sujet par Jean Britannicus à Hiérôme Advocatus ou l'Avocat Jurisconsulte fournit une occasion naturelle au C. Querini de relever une méprise de M. Fabricius dans sa Bibliothéque Latine, & de quelques autres Sçavans, qui ont cru comme Fabricius, que les premiéres éditions

de Vitruve étoient celle de Florence en 1496, & celle de Venise en 1497. & que les premiéres corrections du Texte de cet Auteur furent celles de Joconde de Vérone, qui en fit une nouvelle édition à Venise en 1511. La Lettre de Britannicus, que nous venons de citer dément nettement cette opinion. Elle paroît à la tête de l'édition de Lucain donnée à Bresce en 1486. Et Britannicus y louë Hiérôme l'Avocat sur ce que par ses soins; Vitruve, qu'on n'avoit vû auparavant, que mutilé & en lambeaux, se montroit alors en Public dans toute sa beauté.

Cet Article finit par vingt ou vingt-cinq Vers de Daniel Ceret Bressan sur les soins, que Taberius s'étoit donné pour Lucain, sur le mérite de ce même Jean Britannicus déja si souvent cité, & de Hiérôme l'Avocat Editeur de Vitruve.

PERSE.

Le début de l'Article de Perse nous apprend que le C. Quirini

n'eſt point du ſentiment de ceux, qui, ſur des raiſons bien plauſibles, diſtinguent le conſulaire *Caïus Petronius* victime de la cruauté de Néron, de *Titus Petronius Arbiter* Auteur du *Satyricon*, & rejettent l'époque de cet écrit au tems des Antonins, ou de Sévere, ou de Gallien. Il la fixe préciſément entre Lucain & Perſe, & s'il ne lui donne point de place dans l'Ouvrage dont nous rendons compte, c'eſt qu'il regarde avec raiſon le *Satyricon*, malgré les Vers dont il eſt mêlé comme un Ouvrage, qui appartient plus à la Proſe qu'à la Poëſie.

Pour revenir à Perſe, c'eſt encore Jean Britannicus, qui travailla à expliquer celui de tous les Poëtes qui ont jamais écrit en Latin le plus difficile à commenter, & qui avoit le plus beſoin d'être commenté. Ses Notes, & le Texte de Perſe dédiés au Sénat de Breſce furent imprimés en cette Ville en 1481. On avoit déja fait une édition du Texte ſeul de Perſe avec celui de Juvenal à Breſce en 1473. L'édition de Louvain de 1475, la plus

ancienne qu'eût vû Fabricius, n'est donc pas la premiére de ce Poëte. Fabricius paroît aussi n'avoir point eû connoissance de la premiére édition de Perse avec les Notes de Britannicus en 1481. puisqu'il ne cite point d'édition de Bresce plus ancienne que celle qui y fut faite en 1486.

STACE.

A peine Britannicus eut-il mis la derniére main à ses Notes sur Perse qu'il choisit l'*Achilleide* de Papinius Stace pour objet de son nouveau travail. Il enrichit ce Poëme d'un Commentaire, qui parut à Bresce en 1485. dédié au Comte Pierre Gambara. Il fit aussi quelques Notes sur les *Sylves* ou sur le Recueil des Piéces diverses du même Auteur. On les trouve à la tête de quelques éditions de Juvenal. Ce dernier trait est rapporté à la fin de l'Article précédent.

JUVENAL.

JUVENAL.

C'eſt encore l'infatigable Britannicus, qui fournit la matiére de cet Article. Ange Sabinus, Domitius, Calderinus, George Merula, George Valla, Antoine Mancinelli, avoient travaillé à éclaircir Juvenal. Britannicus ne crut cependant pas la matiére épuiſée, & il ſe flatta avec raiſon qu'il reſtoit encore quelque choſe à ajoûter aux Obſervations de tant de Sçavans. Il fit les ſiennes ſur le Texte de Juvenal, les dédia au Sénat & au Peuple de Breſce, qui avoient libéralement récompenſé & ſon travail ſur Perſe, & l'hommage qu'il leur en avoit fait. On ne nous apprend point au juſte l'année où ce Commentaire parut pour la premiére fois; mais l'édition de Juvenal par Aſcenſius, en 1498. réunit & les ſçavantes Notes de Britannicus, & ce qu'Aſcenſius en parlant de ſon propre Ouvrage appelle ſes *explications familieres* ſur Juvenal. Il y avoit donc eu une édition du Juve-

nal de Britannicus antérieure à 1498. & deux au moins avant celle qui en fut faite en 1501. à Bresce, & qui est la plus ancienne qu'ait vû Fabricius.

MARTIAL.

Ce Poëte, le dernier de ceux que le C. Querini place dans l'âge d'argent de la Littérature Romaine ne trouva point de Commentateur à Bresce, ni dans le Bressan. Mais Jean Calphurnius le Commentateur de Térence & de Catulle, dont nous avons déja parlé, porta un jugement avantageux du Commentaire de Domitius Calderinus de Vérone sur Martial. L'Histoire du démêlé qu'excita la jalousie de métier entre ce Domitius & Nicolas Perrot, qui expliquoit publiquement en même-tems que lui Martial à Rome, & qui fut ensuite Evêque de Siponte dans le Royaume de Naples, les jugemens que porterent de leurs Commentaires sur Martial, de quelques autres de leurs Ouvrages, & du mé-

rite perſonnel de ces deux Emules, divers Sçavans d'Italie, & les preuves de l'eſtime qu'avoient pour Calphurnius ces mêmes Sçavans rempliſſent cet Article.

Seconde Partie.

La méthode eſt la même dans cette Partie, que dans la premiére. La Préface eſt compoſée dans le même goût, & nous ſuivrons dans cet Extrait le même Ordre.

10. Le même Pylade Buccardus, que nous avons déja vû à la tête des Commentateurs, ſe trouve auſſi à la tête des Grammairiens Breſſans. Le Doctrinal d'Aléxandre de Ville-Dieu, Auteur Allemand, ſelon Pylade, & François, ſelon Deſpautere, que Voſſius place ſous l'Empereur Frédéric II. vers l'an 1240. fut la régle & l'oracle de toutes les Ecoles où l'on enſeignoit le Latin pendant plus de deux ſiécles entiers. Pylade le trouva en poſſeſſion de cette autorité, & entreprit de la détruire, comme Aléxandre avoit

entrepris de détruire celle de Maximien, Grammairien, dont Aléxandre fixe l'époque sous l'Empereur Anastase, c'est-à-dire, à la fin du cinquiéme & au commencement du sixiéme siécle. Le C. Querini observe, que c'est ce même Maximien, que bien des Sçavans font Auteur de six Elegies, qu'on a données au Public sous le nom de Cornelius Gallus. C'est en particulier le sentiment de Lilius Gyraldus. Quel que soit cependant l'Auteur de ces Elegies, & en quelque tems qu'il ait vécu, son stile, & le goût de sa Poësie, se ressentent encore moins de la façon dont écrivoient les Auteurs Latins du sixiéme siécle, soit en Prose, soit en Vers, que du génie qui régnoit dans les Ouvrages du siécle d'Auguste, & si des preuves de fait plus solides, que les conjectures mises en œuvre jusques ici pour fixer le tems où il a vécu ne forcent à le rapprocher des siécles Gothiques, le caractére de sa composition déterminera ceux qui y feront attention à le placer dans

un âge plus voiſin du bon goût, que n'étoit le commencement du ſixiéme ſiécle.

Revenons à Pylade. Il fit imprimer le Doctrinal de Ville-Dieu avec un Commentaire, qui en rectifioit les mépriſes. Pylade en ſage Critique les attribuë non à l'Auteur, mais au ſiécle où il vivoit. Pylade compoſa encore un petit Livre d'Annotations pour réfuter ces erreurs, & il le dédia à Elie Capreolus. Jean Deſpautere le plus célebre Grammairien de ſon ſiécle, & ſi connu dans les Ecoles, fut du nombre de ceux qui concoururent avec Pylade à proſcrire le Doctrinal, comme on le voit dans la Préface de la premiére Partie de ſa Grammaire. Pylade ajoûta à ces deux Ouvrages un petit Vocabulaire Latin en Vers à l'uſage de jeunes Ecoliers.

2°. Le célebre Jean Britannicus dont le nom ſe trouve ſi ſouvent répété dans cette Hiſtiore, fit une eſpéce de Grammaire ou plûtôt un Recueil d'Obſervations Gramma-

ticales pour l'instruction de ses trois Fils Darius, Hypolite, & Pomponius.

3°. Christophle Barzizius Professeur de Belles Lettres à Bresce, différent d'un autre de même nom, né à Bergame, & Professeur de Médecine à Padouë, fit imprimer à Bresce en 1482. par Bernardin de Pavie, & Cæsar de Parme des Institutions Grammaticales.

4°. Jean François (autrement Quintien) Stoa Poëte, que le Roi Louis XII. avoit honoré d'une Couronne de Laurier, composa sous le titre d'Epographies un Traité sur la quantité des Syllabes Latines. La complaisance avec laquelle il vantoit son génie, & ses écrits, & l'insultant mépris avec lequel il traitoit quiconque osoit penser autrement que lui, dût ternir l'éclat de ses talens.

5°. Paul Suardus, le cinquiéme Grammairien de Bresce dans l'ordre du tems, s'il en faut croire Jean Antoine Cathanée, est le premier dans l'ordre du mérite. " Le siécle

»de Suardus, dit le Panégirifte, »eut une grande obligation à la »nature du foin qu'elle prit de pro- »dire alors ce très-brillant aftre de »la Grammaire.„ Les recherches du Cardinal Querini n'ont cependant pû lui procurer jufques ici la fatisfaction de voir l'Ouvrage, qui attira à Paul Suardus ces fublimes éloges.

6°. Auguftin Saturnius Lazaroneus né à Bueno petite Ville du Val-Camonica dans le Breffan, compofa fous le titre de *Mercure*, dix Livres d'Inftitutions Grammaticales. Elles furent imprimées à Bafle en 1546. & à Lyon en 1556. c'eft un Ouvrage extrêmement bien écrit, & pleins des meilleures Obfervations, qui ayent peut-être jamais été faites fur la Langue Latine. Le célebre Laurent Valla Romain, que Paul Jove appelle avec raifon le réparateur de la Langue de l'ancienne Rome, avoit donné en trois Livres les Elegances de la Langue Latine. Cet Ouvrage excellent pour le fonds refferroit dans

les bornes trop étroites les Loix de la saine latinité. Saturnius s'attacha principalement à remettre ceux qui seroient usage de cette Langue en possession d'une liberté, que l'exemple des plus célebres Auteurs de l'antiquité leur assûroient, & que Valla trop scrupuleusement asservi aux idées de Priscien Grammairien du sixiéme siécle, cherchoit à leur ravir.

Il montre que les Anciens ont dit indifféremment *interest mei*, *tui*, *nostri* ou *mea*, *tua*, *nostra &c.* on pourroit ajoûter *multum* ou *multi.* Il prouve la même chose de *sui suus* ou de *ipse ipsius*; que *Corinthius* ou *Corinthiensis*. *Hispanus* & *Hispaniensis*, ont été dit dans le même sens. Il justifie quelques façons de parler des anciens Hagiographes, comme *Vado immolari*; *non veni solvere, sed adimplere*; *in convertendo Dominus captivitatem*, *in conveniendo populos &c.* Ce n'est cependant que sur des conjectures, & des présomptions bien fondées qu'il disculpe cette derniére construction.

Nous ne finirions point si nous entrions dans tout le détail, que méritent les judicieuses Observations de Saturnius. Mais malgré la nécessité où nous sommes d'abreger cet Article, l'envie de faire connoître au Public un Auteur presque oublié, & qui ne mérita jamais de l'être, nous force à donner quelque idée du caractére de son génie & de son stile. Voici comment il s'exprime en parlant des Gerondifs.

" *Rem controversam aggredior & » plenam dissensionis, verùm, superis » benè faventibus, per nos tandem ali- » quando dijudicandam, neque enim » hi sumus quorum vagetur animus » errore, quique certi nihil habeamus » quod sequamur. Illuxit, illuxit tan- » dem nobis veritas hac, toties petita, » toties pugnata. Scripsere, scio, pleri- » que alii de Gerundiis, viri illi qui- » dem acuti ac docti &c.*

En parlant des Supins " *litem su- » periori syntagmate disceptavimus ple- » nam perplexitatis, plenam discordia- » rum. Nunc Supina nobis aggredien- » da. Negotium sanè plurimi tum*

» *ſudoris tum conſilii, ambagum au-*
» *tem non minus diſſerta, quam late-*
» *broſæ difficultatis. Argumentum alio-*
» *qui dignum, in quo veteres etiam*
» *illi nervos ſuos intenderent. Verum*
» *fit neſcio quo fato &c.*

. . . . . . *Heu ſupina noſtra*
» *tempeſtatis Grammaticorum ingenia!*
» *Ecquis, Ecquis relictis à tergo Priſ-*
» *ciani, relictis, Laurentii bonis in-*
» *ventis, in anteriora nitens, novi*
» *aliquid è tenebris eruit! cum prope*
» *innumera ſint quæ obſervata opti-*
» *mis autoribus quæ ignorata ſuperio-*
» *bus Grammaticis, proh pudor! mor-*
» *tua ſepultaque jacent .... & tamen*
» *oſculabundi otio obmarceſcimus dum*
» *aſſecutos arbitramur, ipſique nobis*
» *pulchri videmur dum nihil ſupra*
» *Priſcianum nihil ſupra Laurentium*
» *ſapere audemus &c.*

En parlant des Supins en *u* " *ſe-*
» *quitur altera illa forma, heu quam*
» *perplexibilis quam laciniosa!*

En relevant le Grammairien Donat. " *Non patiar amplius te Donate*
» *bonis ſtudioſiſque imponere. Nam*
» *quæ (malum) impudentia iſta eſt,*

» *ut ipse turpissimi erroris convincen-*
» *dus, alios benè sentientes impruden-*
» *tiâ condemnes? .... Vides, Donate*
» *quam petulanter te gesseris &c.*

En parlant des impersonnels...
» *Quæ (impersonalia) ni per nos te-*
» *terrimis è tenebris ac situ invetera-*
» *tæ illius ignorantiæ, tandem aliquan-*
» *do in lucem redimantur, haud cau-*
» *sa est quin de Litteris pessimè dici*
» *meritus velim. Quid enim verba*
» *hæc non modo suscipiam, sed & exos-*
» *culer & amplectar quando sine his*
» *splendor ille divinus Latinitatis,*
» *haud consistere potest. Neque tamen*
» *clam me est quantum sudoris vel po-*
» *tius quantum sanguinis mihi funden-*
» *dum sit in his explicandis &c.*

En réfutant la fausse distinction qu'on imagine entre *Brixianus* & *Brixiensis* ou *Parisinus* & *Parisiensis* &c. " *Lernea cum hydra mihi res*
» *est. Nam quo plura errorum capita*
» *obtrunco, hoc longè plura mihi ob-*
» *truncanda suppullulant.* En excusant l'aigreur de ses censures " *Stu-*
» *diosos omnes hic pariter exoratos*
» *cupiam, ut ne mihi vitio vertant,*

» neve iniquiore animo ferant ſicubi » confutandis erroribus paulo mordaciores viſi ſumus &c. »

Pour faire ſentir les beautés du ſtile de Saturnius, il faudroit retracer les morceaux entiers qu'en rapporte le C. Querini. Quel dommage, que tant de feu, de vivacité d'eſprit & d'éloquence n'ayent point ſervi à orner un ſujet plus intéreſſant, & que des traits dont la véhémence, & le pathétique nous rappellent les efforts ſublimes de Démoſthene, & de Cicéron défendans les débris de la liberté d'Athenes & de Rome, contre les violences & les uſurpations de Philippe & de Marc Antoine, n'ayent eu pour but, que le ſoin d'établir ou de proſcrire quelques façons de parler, dont deux ou trois exemples tirés de bons Auteurs auroient auſſi déciſivement fixé l'uſage, que l'a pû faire tout l'éclat des figures employées en pure perte par Saturnius.

Mais tel eſt le caractére de l'eſprit humain, il ne perfectionne ſes

connoissances qu'à proportion qu'il s'attache à son sujet, & il ne s'y attache qu'autant qu'il est infatué de l'excellence de l'objet. Une raison qui nous feroit considérer d'un œil philosophique, ce qu'ont de frivole la plûpart de nos recherches, nous dégoûteroit même des plus essentielles. Notre paresse a besoin d'une illusion qui nous passionne, c'est à l'enthousiasme de l'Artisan, qu'on est encore plus redevable du progrès des Arts, qu'à ses talens. Il faut donc pardonner à l'humanité une espéce de fanatisme, qui s'étend à toutes les professions, qui fait la consolation des conditions médiocres, qui est l'ame du plus pénible travail, le ressort qui remuë les grands Ouvriers, la source de l'essor des plus grands génies, des plus heureuses découvertes, des inventions les plus précieuses, qui tourne si fort au profit de la société, & dont l'utilité efface le ridicule.

70. Jean Calphurnius pour donner cours dans les Ecoles de Bresce au Rudiment de Nicolas Perrot,

mit à la tête de cet Ouvrage une Lettre, qui en fait l'éloge, & montre la nécessité de la substituër aux Régles d'Aléxandre de Ville Dieu. Il composa aussi une Epigrame sur les Elegances de Laurent Valla où il compare cet Auteur à Camille délivrant Rome des Barbares, qui l'avoient saccagée.

8°. Junien Majus Parthenopœus avoit fait imprimer à Naples en 1479. un Ouvrage Latin sur la propriété des mots anciens. Cette édition se trouvant pleine de fautes Barthelemi Parthenius né à Toscolano petite Ville du Bressan sur les bords du Lac de Garde, en fit faire une nouvelle édition à Trévise en 1480. à la tête de laquelle il mit une Epître de sa façon adressée à François Thronus Patrice de Venise.

9°. Jovita Rapicius de Bresce après avoir été quinze ans Professeur d'Humanité à Bergame, fit un petit Livre sur la Méthode d'enseigner les enfans, dédié aux Chefs & aux Décurions de la ville de Bergame. Il

écrivit aussi une Epître pour aprouver le Commentaire sur Terentianus Maurus de Jacque Petrecini qui enseignoit la jeunesse à Bresce.

10°. Quoique Jean Taberius de Rovato dans le Bressan dont nous avons déja fait mention n'ait point écrit d'Ouvrage sur la Grammaire, le C. Querini a cru devoir lui donner rang parmi les Grammairiens de Bresce, parce qu'il en avoit long-tems expliqué les Régles à la jeunesse de Bresce, que le célebre Saturnius dont il avoit été le maître, reconnoît lui devoir tout ce qu'il y a de bon dans son Mercure,& que le fameux Alde Manuce aussi bien que Saturnius le comblent d'éloges sur la parfaite connoissance qu'il avoit des Langues Grecque & Latine.

11°. Corneille Donzellinus de Bresce composa une Méthode Grecque en quatre Livres dédiée aux jeunes Princes *François* & *Jean* Fils de *Come de Médicis* Grand Duc de Toscane imprimée à Basle chez

Jean Oporin en 1551. Donzellinus fut Précepteur de ces deux Princes.

12°. Ce dernier Article est consacré à l'honneur de l'Imprimerie de Toscolano dans le Bressan sur le Lac de Garde. Paganimus y imprima en 1519. la Grammaire d'Alde Manuce. Comme Alde n'étoit point Bressan, que son Pays, sa personne, & ses Ouvrages sont assez connus des Sçavans, Nous nous croyons dispensés de copier ce qu'on en dit dans cet Article. On y observe, que l'Auteur de l'Histoire de l'Imprimerie a ignoré cette édition de la Grammaire de Manuce, aussi bien que celle du Rudiment de Perrot faite au même endroit en 1480.

ARTICLE XXIX.

ELEMENS DE FORTIFICATION, dédiés à Son Altesse Monseigneur le Prince Charles de Lorraine, Grand Ecuyer de France, par M. le Blond Professeur de Mathématiques des Pages de la grande Ecurie du Roi. A Paris chez C. A. Jombert ruë Saint Jacques 1739. *vol.* in-12. *pag.* 230. *avec nombre de Planches gravées à la fin du Livre.*

LE goût du siécle ou des Auteurs étant beaucoup pour les Livres élémentaires en tout genre de sciences & d'études, il est surprenant, que nous n'ayons peut-être jusqu'ici aucun Livre, où les véritables élemens de la Fortification soient mis à la portée des commençans. Ce que nous ont laissé M. de Vauban, M. de Pagan, & les autres grands Maîtres en ce genre, n'est point élémentaire. Et nous n'avons guéres que Dechales & Volfius, qui ayent mis les For-

tifications en ordre de doctrine dans leurs cours de Mathématique. Mais outre que ces morceaux tiennent à de grands volumes, ils sont en Latin, & ne sont pas tout-à-fait dans la maniére moderne de montrer cette partie de l'Art Militaire; par la construction même des Ouvrages, à l'aide du Dessein & du Lavis.

Un nombre de Maîtres & de Professeurs habiles possédent cette maniére moderne; & par des Leçons réguliéres & des Cayers méthodiques forment des Eleves, & des successeurs de leurs talens. Mais tous n'ayant pas les mêmes talens ni les mêmes secours; & ce qui n'est point public & consacré par la gravure ou par l'impression, étant sujet à se perdre, le Livre de M. le Blond où l'on trouve un précis fort clair & bien suivi de ces Leçons, de ces Cayers & de toute cette Méthode moderne de montrer l'Art des Fortifications, est un Livre estimable, quand ce ne seroit que par sa nécessité, & par le besoin

extrême qu'en avoit le Public. Le stile, l'ordre, la plénitude en sont tels qu'on pouvoit les souhaiter.

Les termes & les notions y sont bien expliquées, les maximes de la Fortification bien établies, les constructions bien dessinées, tous les Ouvrages fi[illegible]es & composés bien caractérisés. Après les premiéres définitions & les premiéres maximes ou premiers principes, l'Auteur vient aux constructions qu'il donne en une douzaine de Problêmes Géométriques, mais intelligibles pour tout le monde.

Le premier Problême apprend à *tracer le trait principal, ou la Ligne magistrale de l'enceinte d'une Place forte.* Trois sortes de lignes forment ce trait, cette ligne magistrale, cette enceinte. 1°. Des lignes paralleles au corps de la Place, appellées *Courtines.* 2°. Des lignes comme perpendiculaires à ce corps de la Place, & allant comme en droiture vers la Campagne, ce sont les *flancs.* 3°. Des lignes obliques ou biaisantes formant les

faces. Car il ne peut y avoir que ces trois poſitions de lignes. Deux faces faiſant un angle vers la Campagne, avec deux flancs ſur les côtés, tombant comme à plomb ſur les courtines, forment l'enceinte d'un corps de Baſtion. Les courtines ſéparent les Baſtions. M. le Blond donne fort bien la conſtruction, & les meſures réguliéres de toutes ces ſortes de lignes, dans les divers Polygones, qui forment l'enceinte naturelle des diverſes Places.

Le ſecond Problême donne la maniére de *tracer le Rampart & le Parapet.* Le Rempart eſt une épaiſſeur de terre, qui regne au tour de la Place derriere la ligne magiſtrale, c'eſt-à-dire, derriere les faces & les flancs dans l'intérieur des Baſtions, & derriere les Courtines. Cette épaiſſeur du Rempart eſt au moins de ſix toiſes dans l'endroit le plus mince, qui eſt le haut ſur lequel on marche, & qui ſe nomme *Terre-plein.* Ce terre plein eſt abrié du côté de la Cam-

pagne par le Parapet, qui a trois toises d'épaisseur à l'épreuve d'un premier coup de Canon. Par le pied le Rempart a plus de 10. toises d'épaisseur, ce qui lui donne un talud du côté de la place.

Le troisiéme Problême *trace le Fossé & le Chemin couvert.* Il n'y a pas un terme de l'Art que l'Auteur n'explique, à mesure que ses constructions d'Ouvrages les lui présentent; comme les *Banquetes*, les *Gorges*, les *demi-gorges*, l'*Escarpe*, la *Contrescarpe*, le *Glacis*, *&c.* Tout est construit, tout est mesuré, tout est déterminé. L'Auteur n'omet rien, & tout s'enchaîne avec netteté dans l'ordre le plus didactique. Dans une Remarque qui suit ce Problême, M. le Blond apprend à connoître la grandeur des angles & des lignes qui résultent de ses constructions. Se souvenant qu'il travaille pour des commençans, il n'embrouille rien de calcul, d'un calcul du moins trop sçavant & trop Géométrique, tel que celui de la Trigométrie. Il se

contente d'évaluer ces angles, & ces lignes par des mesures & des calculs approchés, qui suffisent absolument pour la pratique.

Le quatriéme Problême *trace un flanc concave avec son orillon*. Le cinquiéme trace la *tenaille* & la *caponiere*. Le sixiéme décrit & apprend à décrire le *Profil* ou le dessein de la Coupe du Rempart, du Fossé, du Chemin Couvert & du Glacis d'une Fortification. Cet Ouvrage est une suite réguliére de Leçons, telles que l'usage a appris aux plus grands Maîtres à les donner. Aussi est-il autant pour les Maîtres, que pour les Ecoliers; & réellement les Maîtres ne peuvent faire mieux désormais, que de prendre ce Livre, & de l'expliquer tout de suite à leurs éleves, la Régle & le Compas, la Plume & le Crayon, & le Pinceau même à la main.

Voilà pour ce qui regarde le corps de la Place, suivant la Méthode de M. le Maréchal de Vauban, qui est la Méthode usitée & sans doute la meilleure. Il s'agit

ensuite de ce qu'on appelle les *dehors* d'une Place, c'est-à-dire, les Ouvrages qui en sont détachés, mais défendus, tels que sont les *Demi-Lunes*, les *Contregardes*, les *Cornes*, les *Couronnes*, les *Lunetes*, &c.

Tous ces Ouvrages ne sont que des Ramparts, des monceaux de terre un peu élevés & suffisamment épais à l'épreuve du Canon & de l'escalade, la plûpart formés en angles de Bastion ou de demi-Bastion, toujours entourés de Fossés & de Chemins Couverts avec Escarpe & Contrescarpe, Glacis, Places d'Armes &c. L'Auteur les fait connoître, les définit, les construit, les dessine avec sa justesse & sa netteté ordinaire.

Dans un premier Problême, il donne la construction d'une *Demi-Lune*. C'est une espéce de triangle ou même d'angle dont la pointe est tournée vers la Campagne, & dont la gorge est ouverte vers la Place, vis-à-vis le milieu de la courtine. Le second Problême

montre à couvrir une Demi-Lune de Lunetes, qui sont des espéces de Demi-Lunes ou d'Ouvrages Angulaires. Le troisiéme trace une contregarde. La Contregarde est une espéce de Demi-Lune, ou de double Rempart en angle, qui embrasse & couvre l'angle saillant d'un Bastion, dont il est séparé par un Fossé. C'est une espéce de Bastion sans flancs, qui sert comme de fourreau à un autre Bastion.

Le quatriéme Problême construit un *Ouvrage à Corne*, qui est un front de Fortification consistant en deux demi-Bastions séparés par une courtine, & a pour ses deux espéces de flancs deux traits fort allongés. Il se place devant un Bastion ou devant une courtine, leur servant comme de contregarde. Le cinquiéme Problême apprend la construction d'un *Ouvrage à Couronne*, qui consiste en un Bastion flanqué de deux demi-Bastions. Il a le même usage que l'Ouvrage à Corne, couvrant seulement

lement un plus grand terrain.

Après ces Problêmes , qui renferment toutes les sortes de constructions des Fortifications usitées, l'Auteur traite des *Citadelles.* Dans sa briéveté, il dit assez tout ce qui concerne cette sorte d'Ouvrage. Il apprend ensuite à tracer les ruës d'une Ville réguliére, avec sa Place d'armes. Delà il passe aux divers sistêmes de Fortification, faisant suffisamment connoître les principaux, & donnant même leur construction.

Il commence par celui d'*Errard de Bar-le-Duc* , qui étoit Ingénieur du Roi Henri IV. & qui est un des premiers parmi les modernes, qui ait traité de la Fortification réguliére des Villes par les Bastions, & les autres Ouvrages à angles saillans. Il passe au sistême de *Marolois,* communément appellé le *sistême Hollandois* ; ensuite à celui du Chevalier de Ville , qui vivoit sous Louis XIII. à celui du Comte de Pagan qui a donné un excellent Ouvrage *in*-12. là-dessus ; & enfin

à celui ou à ceux du célebre Maréchal de Vauban, qui a profité de tout ce que ses Prédécesseurs avoient de meilleur, & les a comme tous effacés, aux yeux de ceux du moins qui ne connoissent point les sources, & ne remontent pas au-delà du tems présent, M. le Blond en explique distinctement les trois sistêmes, connus sous les noms de *Fortification ordinaire*, de *Tours bastionnées*, & de *Fortification redoublée*. De sorte que pour les Commençans nous n'avons point d'Ouvrage de Fortification plus complet que celui-ci.

ARTICLE XXX.

HISTOIRE DU CIEL considéré selon les idées des Poëtes, des Philosophes, & de Moyse &c. Suite de l'Article LXII. au mois de Juillet 1739.

NOus avons fait voir dans l'Extrait du Ciel Poëtique, comment l'Auteur, au tra-

vers d'une foule de fables postérieures à l'ancienne tradition de Noé, a retrouvé dans le Paganisme le même fonds d'Histoires, de Fêtes, d'Usages & de Vérités conservées dans le récit de Moyse; comment il a remonté à la source de l'Idolâtrie pour abolir jusqu'aux impressions, qui en restent encore dans quelques esprits; c'est-à-dire, la crédulité en fait d'influences des Astres, d'Astrologie &c. Enfin comment il s'est servi d'une clef très-simple pour ouvrir le labyrinthe de toute la Mythologie. Le Ciel Poëtique en un mot est développé. Il s'agit à présent du Philosophique. Voyons comment il s'y prend pour le réduire à sa juste valeur, & pour convaincre tout esprit raisonnable qu'il faut s'en tenir à la Physique de Moyse, & à l'expérience qui s'unit à la révélation.

Livre II. Comparons d'abord avec lui le Cahos des Philosophes avec celui qui se trouve dans la Tradition des Hébreux. Car pour celui des Poëtes on l'abandonne sans

peine. “ N'allons point chercher ; » dit-il, parmi les Docteurs Chi- » nois, Indiens, Arabes ou autres » Asiatiques, quelles sont leurs » pensées sur l'origine du Monde, » & sur la fabrique des Cieux. » Notre Europe est assez abondan- » te en sublimes conceptions sur » cette matiére, & il n'est pas né- » cessaire de sortir de chez nous » pour avoir des sistêmes. Met- » tons ensemble nos plus fameux » Physiciens, comme Démocrite, » Epicure, Lucrece, Gassendi, » Aristote, & Descartes, avec la » nombreuse famille des Scholasti- » ques. Plaçons, tous ces grands » Maîtres en présence de Moyse, » & faisons le parallele de sa doc- » trine avec la leur. Voici ce qui » en résulte. C'est que quand ces » Philosophes ont pris leur raison » pour juge de la structure du » Monde, que Dieu ne leur avoit » pas donné à construire, ni à gou- » verner, ni à comprendre, tout » ce qu'ils ont imaginé chacun à » part sur le Cahos, & sur la for-

» mation du Monde est inutile,
» inintelligible, hors de notre por-
» tée, & évidemment démenti par
» l'expérience. Au contraire ce que
» Moyse nous apprend sur la créa-
» tion est simple, plein de gran-
» deur, parfaitement d'accord avec
» l'expérience de tous les lieux &
» de tous les âges. „

Voilà l'objet de tout l'Ouvrage contre les Philosophes, & la Proposition que M. Pluche s'attache à prouver. 1°. En général contre tous les *Fabricateurs de sistêmes.* 2°. En particulier contre les plus illustres que nous avons nommés, & qu'il attaque en particulier.

Presque tous les Philosophes ont admis un Cahos composé de corpuscules, d'atomes, de matiere vague, indéterminée, universelle, premiére &c. Car le nom ne fait rien à la chose; en un mot une matiére capable de devenir tout corps soit simple, soit organisé par l'impression d'un mouvement général. Et c'est-là ce que l'Auteur soutient être impossible. Il tranche court,

& mettant à part les raisonnemens qui ne finissent point, il va *droit* à l'expérience. Qu'on fasse un assemblage de matiére telle qu'on le voudra, de sable par exemple, qu'on la travaille tant qu'on voudra ; il n'en résultera que du sable. " Il y » a sans doute beaucoup plus loin » du Cahos à un Monde organisé, » que d'un morceau de fer à un » morceau d'or pur. Mais si cette » derniére transmutation est impos- » sible, certes c'est fait de l'autre. „ Or cela est ainsi. Le mouvement, durât-il six mille ans, ne peut donc que désunir & brouiller l'assemblage ou faire des Cahos à l'infini; mais de tirer du fer ou de l'or des matiéres qui n'en contiennent pas, il ne le peut. Ce raisonnement est présenté souvent, & sous différens jours, pour confondre les prétendus principes des Alchymistes. L'Auteur rappelle ici la récente duperie qu'on a vûë à Paris au sujet du fer métamorphosé en cuivre. » L'Entrepreneur, après avoir fait » des duppes par une apparence de

» transmutation & de profit, dis-
» parut tout d'un coup avec l'ar-
» gent & les espérances des Action-
» naires. „ Conclusion : tout vrai Chymiste aujourd'hui convient que les Métaux ne peuvent être détruits, ni révivifiés.

Le défaut des Philosophes, dit notre Auteur, c'est de penser beaucoup, & de voir peu. Abîme de méditations, presque point d'expériences. Avant que de les écouter, voyons la nature & réfléchissons sur ce qu'elle nous offre. Il y a trois sortes de corps ; corps organisés, corps mêlangés, corps simples. Les premiers naissent d'un germe. Les seconds, comme les minéraux, se forment de plusieurs corps plus ou moins simples. Les troisiémes dans lesquels on ne voit nulle composition entrent dans celles des précédens. Mettez de ce genre, le feu, la lumiére, l'air, l'eau, le sel, le sable, le limon ou la terre franche. Ce sont autant d'élémens ou de natures, que l'Auteur montre être indéfectibles, indestructibles, inal-

térables. Il le montre de chacune en particulier par des Expériences connuës & ingénieusement rapprochées de son dessein. A côté de ces substances simples, il met encore les Métaux primitifs, l'or, l'argent, le cuivre, l'étain, l'acier & le plomb, le mercure même. Tout cela est incommuable & improductible. " C'est donc, conclut-
» il, une vérité qui se présente à
» la suite de toutes ces opérations,
» que tout le pouvoir de l'homme
» se réduit à unir & à désunir ce
» qui est fait; mais qu'il ne produit
» rien; que son intelligence va jus-
» qu'à compter les principes de ce
» qu'il peut analyser ou résoudre
» en des natures différentes; mais
» qu'il entreprendroit téméraire-
» ment d'assigner des principes de
» composition dans une nature si
» simple, qu'il ne peut ni la chan-
» ger, ni la détruire, ni y connoî-
» tre quoique ce soit. Or si une
» expérience supérieure à tous les
» raisonnemens nous démontre que
» le mouvement ne peut rien opé-

» rer de nouveau, & que la na-
» ture d'aucun élement n'est ac-
» cessible à notre intelligence, nous
» n'avons à plus forte raison aucun
» droit de prononcer, que le Mon-
» de puisse sortir d'un Cahos agité,
» ni que tel élément puisse pro-
» venir de telle cause ; l'effet &
» la cause nous étant inconnus.
» C'en est donc fait de la Philoso-
» phie, qui a recours à des loix
» générales, ou à une générale im-
» pression de mouvement pour pro-
» duire l'univers ; tandis que l'ex-
» périence, si on la consulte, nous
» force à reconnoître la spéciale
» opération du Créateur dans la
» fabrique d'un grain d'or ou d'ai-
» mant, comme dans l'assortiment
» des organes de la machine en-
» tiére. „

M. Pluche après avoir ainsi solidement établi ce qu'il appelle élémens ou natures simples sur des expériences qu'on ne peut révoquer en doute, attaque de front la matiére, & les élémens imaginés par les Philosophes.

Il commence par la *matiére première*. Les Philosophes ont fait travailler Dieu en homme. Ils l'ont imaginé comme un Statuaire, qui fait d'un bloc de marbre tout ce qu'il lui plaît. La matiére susceptible de toutes sortes de formes, est le bloc dont ils font sortir le Monde. Opération, qui conduit à la fausseté, & quelquefois à l'irréligion. La puissance qui a formé le Monde a-t'elle trouvé les élémens tout faits? En ce cas elle n'a pas le mérite de ce qu'il y a de meilleur dans l'Ouvrage. Les a-t-elle tous créés avec dessein, chacun par une volonté spéciale, & par la connoissance de leur usage, en leur donnant une nature invariable? en ce cas tout l'univers est plein de la magnificence, & de la sagesse de son Auteur. Ces élémens ont-ils été construits à part, ou formés d'une pâte commune? Tous les Philosophes se sont réunis à un point, qui est de supposer la matiére commune, & indifférente à tout. Ils font de Dieu un Potier.

Anaxagore est le seul qui ait entrevû la vérité. * " Son Homœo-
»merie se réduit à dire que cha-
»que tout dans la nature est com-
»posé de parties, qui avant leur
»union étoient déja de même na-
»ture que le tout. Un os est com-
»posé de petits os. Les entrailles
»sont un composé de petites en-
»trailles. Le sang n'est que le con-
»cours de petites goûtes de sang.
»Une masse d'or est un amas de
»parcelles d'or &c. „ Si Anaxa-
»gore avoit borné son principe aux natures simples comme le feu, l'eau & le reste, il auroit eu raison de n'y admettre, que de nouveaux assemblages ou des désunions passageres, sans nouvelles générations. Mais il s'est mépris en étendant son principe aux Corps mêlangés, & aux corps organisés. Autre méprise ou plûtôt impiété, c'est d'avoir supposé la matiére toute faite, & un Dieu Ordonnateur, non Créateur. Le ridicule, c'est de raisonner

* Lucrece L. I.

ſur des corps orgaņiſés ou mixtes, comme quelqu'un qui diroit qu'un tigre, eſt un compoſé de petits tigres, & une montre un amas réuni de petites montres imperceptibles.

Thalès avoit imaginé que le principe univerſel étoit l'eau. Pindare, comme l'on voit, étoit de ſa Secte. Vanhelmont de Bruxelles s'étoit entêté de la Philoſophie de l'eau. Il ne faut, diſoit-il, que de l'eau pour faire de l'or; & pour le prouver, il prit l'exemple d'un petit Saule de cinq livres qu'il avoit planté dans une terre leſſivée, du poids de deux cens livres. Cinq ans après le Saule ſe trouva péſant 164. livres, ſans que la terre eût rien perdu de ſon poids. L'Arbre n'avoit été nourri que d'eau. Belle conluſion pour la Métamorphoſe de l'eau, ſi l'on n'eut pas trouvé par l'analyſe, l'huile, l'eau, le ſel, l'air & la terre.

Parménide admettoit pour premier principe le feu. Anaximene l'air. Il faut les mettre au rang de Thalès. L'expérience renverſe tous leurs Mondes.

Ariſtote & les Scholaſtiques des ſept ou huit derniers ſiécles ont réaliſé une idée, c'eſt-à-dire, la matiére en général. Pur être d'imagination ; ou ſi c'eſt un fonds réel, de ſorte que la maſſe de chaque corps ſoit fonciérement la même, & que chaque corps y retourne, il eſt croyable qu'on retrouveroit à la fin cette matiére premiére. Mais cela n'arrive pas, puiſque tout ſe réduit en natures ſimples par l'expérience. Il faut donc que cette matiére ſoit une chimére auſſi bien que la matiére en général.

« Que vont donc devenir les » trois Mondes, que nous en al- » lons tirer, ſçavoir, le Monde d'A- » riſtote, celui d'Epicure, & celui » de Deſcartes ? Il eſt évident par » avance, qu'ils ſont tous conſtruits » d'une matiére dont ils ont parlé » ſans la connoître, & qui ne ſe » trouve nulle part dans la nature. »

L'Auteur en effet paſſe au Monde d'Ariſtote & aux élémens des Péripathéticiens. Mais il nous ſe-

roit difficile de l'y suivre.
pour les confondre d'une
que & éloquente figure. Il
ler Dieu en Dieu, avec u
dérision de l'orgueil hu
veut fixer le nombre des él
épargner à Dieu la façon
nomie, organiser des corp
ger le Ciel & la Terre,
les Arbres & les fleurs
le genre humain, fausser
& détourner les esprits d
jet solide, qui est l'expéri
connoître, & l'usage de c
connu, avec la reconnoiss
est dûë au suprême auteu

M. Pluche en use aut
l'égard d'Epicure. Cont
poser son sistême en très
mots, il l'abandonne à
à la juste indignation du
Gassendi, & les Secta
dernes des atomes valei
peine d'un examen sérieu
ne réfutation modeste.
vent se tromper : mais il
lent pas s'écarter de la
» De ce côté-là ils sont

»de tout reproche, mais du côté »de la raiſon, ce n'eſt pas tout-à-»fait de même. Ils ont eu, comme »bien d'autres, la maladie de ſou-»haiter un ſiſtême pour expliquer »tout, comme ſi la qualité de »Philoſophe ſuppoſoit la faculté de »tout entendre, & impoſoit l'obli-»gation de tout expliquer. Ils ont »voulu rapporter à des cauſes Phy-»ſiques ce qui ne ſe peut rappor-»ter qu'aux volontés ſpéciales du »Créateur. „ A quoi tendent ſes atomes crochus dans le vuide ? A faire ce qui n'eſt pas faiſable. Il n'eſt pas poſſible qu'il en naiſſe ni des élémens ni des corps organiſés, ni un Soleil, & tout un Monde tel que celui-ci. Pour dire qu'une maſſe d'or & un ver ſont, l'un un amas de parcelles d'or rapprochées, l'autre un tiſſu de vaiſſeaux dont l'aſſortiment eſt connu de Dieu ſeul, ainſi que la nature de l'or, il ne faut ni atomes crochus ni atomes quarrés. Le Lecteur voit bien que voilà le principe général, qui renverſe dans cet Ouvrage tous les

Mondes faits & à faire par les hommes.

Celui de Descartes n'a garde d'y résister. M. Pluche fait profession d'honorer ce grand homme ; & il a raison : mais son respect vient plus de ce que notre Philosophe François nous a appris à quitter le grand chemin des anciens Philosophes, que de ce qu'il a pris une route à part, aussi peu sûre, & peut-être plus dangereuse que le vieux chemin battu. C'est ce que M. Pluche veut rendre sensible.

En effet comment procéde Descartes ? Il commence par douter de tout : doute méthodique : il faut l'entendre ainsi. Il médite profondément. Il trouve qu'il pense. Rare découverte. Ensuite, qu'il a un corps. Ce n'étoit pas la peine de douter pour arriver là. Enfin, il se convainc qu'il y en a d'autres. Puis en proposant de ne rien admettre qu'on ne conçoive évidemment, il entreprend d'expliquer la structure du Monde. Notre Auteur fait juge de cette méthode le Pay-

ſan le plus groſſier. Il compare les Partiſans de l'évidence à des aveugles. « D'où vient le mal ? Il vient »du principe trompeur, qui eſt de »ne rien admettre que ce que la »raiſon comprend avec évidence. »On a ſuppoſé en leur donnant ce »principe qu'il falloit pour acqué»rir quelques connoiſſances négli»ger les ſens & n'écouter que la »raiſon. Mais ce n'eſt point-là »l'ordre & la voye de Dieu. L'in»tention manifeſte du Créateur en »nous donnant les ſens & la rai»ſon, a été de nous faire acqué»rir toutes ſortes de connoiſſances »par nos ſens, & d'en régler l'u»ſage par la raiſon. Mais les hom»mes font communément le con»traire. Ils cherchent la régle de »leur conduite dans les ſens & la »connoiſſance de la nature dans la »raiſon. C'eſt pervertir tous les »préſens de Dieu, & les vouloir »appliquer à un uſage auquel ils »ne ſont pas déſtinés. Une telle »méthode de raiſonner ne fera que »des extravagans, ou des préſomp-

» tueux, ou des incrédules, qui
» refuseront d'admettre ce qui leur
» est le mieux attesté, parce qu'
» leur petite raison n'y trouvera
» pas l'évidence, & qui prendront
» pour des idées évidentes les sistê-
» mes que l'expérience dément. »

Tel est, selon l'Auteur, le sistême Cartésien. Il rend pourtant justice à l'esprit de l'Architecte. Mais en comparant son œuvre à celle du Tourpuissant, il fait échouer le Monde imaginé par Descartes contre l'expérience, écueil universel de tous les sistêmes. Il ne s'agit au reste que d'examiner la simple possibilité, puisque les Cartésiens se donnent bien de garde de nier l'œuvre des six iours construite par des volontés spéciales du Créateur. C'est cette possibilité qu'on attaque ici vivement, c'est-à-dire, *un Monde*, dit expressément Descartes, *dans lequel quoique Dieu n'y mette aucun ordre ni proportion, on pourra voir toutes choses tant générales que particuliéres, qui paroissent dans le vrai monde.* Paroles que M. Plu-

[...]che a bien raison de noter.

Il attaque d'abord la prétenduë impossibilité du vuide puis en passant le plein, il sappe tout l'Ouvrage par le moyen de son principe universel, qui est que la matiére en général quelle qu'elle puisse être, ne sçauroit produire ou détruire par le mouvement, des natures simples comme la lumiére, le feu &c. Il étend fort loin l'application de ce principe, & il le tourne & le retourne en tant de façons, qu'il est difficile de n'en pas sentir toute la force. Il ne feint point de montrer, pour l'intérêt de la société & de la Religion, que le Cartésianisme comme le Gassendisme semblent favoriser la double folie des transmutations & de l'Athéïsme.

„ Faisons, dit-il, quoiqu'à re-
» gret un dernier aveu. Cette mé-
» thode de n'employer que le mou-
» vement pour organiser la matié-
» re est ce qui a inspiré le plus de
» confiance aux Athées, en leur
» faisant prendre pour une Physique
» profonde, quelques apparences

» de raisonnement accompagnées
» de Géométrie. Mais toute cette
» profondeur n'est que misere &
» que ténébres. Un de mes amis
» que de justes liaisons, & d'excel-
» lentes intentions mettent quel-
» quefois dans la nécessité d'enten-
» dre les Docteurs de cette Eco-
» le, aujourd'hui très-nombreuse,
» m'a fait l'Histoire de leurs prin-
» cipes. „

Ils tirent des Ecoles la matiére universelle, indifférente à tout. Ils demandent pour un moment qu'on la suppose éternelle, & qu'on y ajoûte un mouvement éternel. Cela leur suffit; & cela posé, ils croyent plus raisonnable d'attribuer l'organisation du Monde, & de ce qu'il renferme à un mouvement éternel qu'à un moteur éternel, qui soit différent de la matiére. A cette possibilité prétenduë, ils croyent ajoûter une preuve en faveur de l'éternité du Monde, lorsqu'ils disent, que la Mer a passé & repassé successivement sur toutes les Terres, & que ces déplacemens si lents

ont pû arriver que dans une suite
: siécles innombrables, ou plûtôt
ans une durée éternelle.

L'Auteur dit, que tout ce qu'il
oit de clair dans ce raisonnement
es Athées, qui citent le passage
e Descartes que nous avons cité,
'est que " la honte en retombe
» sur la Physique fastueuse qui ne
» demande pour fabriquer le Mon-
» de, que de la matiére & du mou-
» vement. Le matérialisme en est
» le fruit. „ Quant aux Matériali-
stes, leur demande d'une matiére
qui de toute éternité se donne à
elle-même le mouvement, est insen-
sée & contradictoire. Quand la pos-
sibilité en seroit aussi évidente qu'el-
le est chimérique, il est impossible
de faire sortir de cette matiére muë
& motrice un Monde organisé.
Sans subtiliser, il est plus décent
& plus sûr de ruiner toutes leurs
prétentions par la simple expérien-
ce. Elle nous crie que le mouve-
ment est accidentel aux corps. Le
repos est leur état naturel. Ils y de-
meureront éternellement si on ne

les pousse. Les tendances, les appétits, les efforts à se mouvoir sont des mots vuides de sens. La matiére est en mouvement ; elle l'a donc reçû, il y a donc un Moteur. En second lieu, on a montré que la matiére universelle, & homogene de Descartes est une idée, & non une réalité. Il n'y en a point, & il n'y en a pas eu de toute éternité. Chaque élément fait un fond à part. L'un ne tient rien de l'autre ; l'un ne peut devenir l'autre. Ce sont des matériaux invariables, qui annoncent un dessein & des vûës.

Les Matérialistes diront peut-être qu'ils abandonnent la matiére vague des Ecoles, & qu'ils s'en tiennent aux élémens immuables. De leur immutabilité, ils concluront leur éternité, & ils ne demanderont plus que le mouvement, pour déduire tous les effets.

Mais est-ce raisonner, que de déduire l'éternité des élémens de leur actuelle incorruptibilité. Quand ils seroient supposés éter-

nels, que résulteroit-il de leur mouvement, que des masses brutes & sans ordre? Si donc il y a un Monde bien ordonné, ce n'est point les élémens & le mouvement qui ont fait cet Ouvrage. On doit juger par expérience de l'origine des matériaux, ou des élémens du Monde; comme de l'organisation du tout. Or on voit une prudence marquée dans l'assortiment du tout. Il y en a donc dans les préparatifs. L'expérience fait voir qu'il n'y a pas moins de sagesse dans la fabrique des rouës d'une Montre, que dans leur réunion. Le Cartésianisme ne prête donc aucun secours réel au Matérialisme " parce que »la fabrique Cartésienne d'une »matiére muë & tourbillonnante, »qui s'arrange ensuite en un Mon»de régulier, sans que Dieu »y mette aucune proportion, est »tout aussi inintelligible, qu'une »matiére aveugle, qui engendre »la lumiére, l'ordre, les mesures »justes, & l'intelligence. La rai»son ne conçoit rien ni à l'un ni

» à l'autre point ; & l'expérience y
» répugne également.

La tendance perpétuelle de la Mer à quitter un hémisphére, pour se jetter peu-à-peu sur l'autre, est une idée démentie par l'expérience. La Mer, quoiqu'elle ait quitté d'une lieuë quelques-unes de nos côtes Occidentales, demeure constamment en place depuis quatre mille ans qu'on la connoît. Les Coquillages & les Corps Marins qu'on trouve dans les Terres aujourd'hui habitées, sont la preuve, non d'un déplacement graduel, mais d'une tourmente universelle qui a disloqué la surface du Globe Terrestre. (*Voyez la Lettre qui finit le troisiéme volume du Spectacle de la Nature.*) Si la Mer avoit proportionnellement couvert les Plaines & les Montagnes, on trouveroit par-tout des traces d'habitations submergées. Plaignons avec l'Auteur le tour d'esprit de ceux qui pour établir un Matérialisme absurde, & pour décider de ce qu'il faut penser du Déluge, aiment

mieux

mieux faire usage d'une subtilité Métaphysique, que du concours des traditions, des Monumens, de l'expérience & du sens commun.

M. Pluche épargne beaucoup plus la Physique de Newton, que celle de Descartes & des autres. Il trouve la premiére plus conforme à l'expérience & au récit de Moyse. Effectivement Newton autorise le sentiment de M. Pluche sur les volontés spéciales du Créateur, par rapport aux natures élémentaires qu'il étend assez loin.

Le précis de la Philosophie Newtonienne consiste, comme on sçait, en trois chefs principaux, sçavoir, le vuide, les loix du mouvement, & l'attraction. Notre Auteur penche pour le vuide, au moins possible. Quant aux loix du choc des corps, il avouë avec justice que Descartes est le premier, qui ait éclairci & cultivé avec le plus de soin cette partie essentielle de la Physique. Newton l'a perfectionnée sans contredit. Mais tout n'est pas encore dévoilé, ni éclairci

en cette matiére. Rien ne l'est moins que la quatriéme loi qui est l'attraction. C'est sur la comparaison des forces attractives de la Physique Angloise, que M. Pluche fait un article à part des jugemens qu'on porte de cette Physique. Il balance le pour & le contre, l'abus & l'usage de la Géométrie, les préjugés François & Anglois, l'attraction & l'impulsion. Puis il conclut ainsi, " ce que nous pouvons avancer hardiment, selon l'exacte vérité, & conformément au but principal de cette Histoire, c'est que malgré Aristote, à la honte des promesses de Descartes, selon tous les modernes les plus sensés, & de l'aveu de Newton même, nous ne connoissons point du tout le fonds de la nature ; & que la structure de chaque partie, comme de l'univers entier nous demeure absolument cachée : d'où il suit qu'il y a bien du mécompte dans l'estime qu'on fait des sistêmes de Physique, quels qu'ils puissent être. "

Livre troisiéme. Quoi donc, dit l'Auteur, n'est-il point de Physique? Il en est une sans doute. C'est l'unique. C'est celle de l'expérience & de Moyse. Tout ce Livre tend à montrer la solidité & le concert des faits de l'une, & du récit de l'autre. Cette Physique a pour but de connoître Dieu dans ses Œuvres, & de faire un excellent usage de ses dons. Elle ne demande " qu'un cœur, des yeux, » & une main agissante. „ Il n'y a qu'une cause; c'est Dieu. Lui seul connoît les natures qu'il a créées, aucun Etre créé ne doit à un autre sa nature & son organisation. La lumiére n'est pas plus une émanation du Soleil, que l'air est celle d'une Trompette. Le corps de lumiére a donc pû être créé avant le corps du Soleil, comme Moyse nous l'apprend. Un ciron a besoin de chaleur pour éclorre. Mais ce n'est point la chaleur qui a organisé son germe. Le mouvement compose & désunit: mais il ne produit rien. La fécondité refusée au

premier monſtre arrête tout d'un coup l'anéantiſſement des eſpéces primitives, qui ſuivroit de cette fécondité. Le nombre & l'origine des eſpéces organiſées, non plus que des natures élémentaires, n'ont donc pas été livrés au mouvement ou à une puiſſance aveugle. Une prudence infinie a tout fixé. En un mot, il n'y a qu'une cauſe : tout eſt fait. *Dixit & facta ſunt.* Il n'y a auſſi qu'une fin à quoi tout ſe rapporte dans la nature. C'eſt l'homme, à qui Dieu a préparé ſa demeure dans l'Ouvrage des ſix jours.

L'Auteur détaille cet Ouvrage en faiſant obſerver à chaque jour & dans le total la ſageſſe infinie du Toutpuiſſant, & ſon admirable concert avec l'expérience. " Moyſe » nous a appris ce que nous avons » intérêt de ſçavoir. Il n'a omis » que ce qui ne nous regarde pas. » Au contraire la Philoſophie qui » en perdant de vûë les intentions » de Dieu, & le rapport de toutes les » Créatures de ce Monde à une » même fin, entreprend de nous

» expliquer le fonds des Etres, & » de les faire tous éclorre d'une » même argile mise en mouvement, » veut ridiculement forcer une bar» riere que Dieu nous tient fermée, » & se trouve en contradiction avec » toute la nature. " Ne disons point avec les Philosophes que " Moyse a » traité ces choses non selon la gran» de Physique, mais selon les idées » Populaires. Voyons si ces idées » qu'on trouve peu exactes dans » son récit, sont aussi Populaires » qu'on le dit. Par exemple, la dis» tinction des eaux inférieures d'a» vec les supérieures infiniment at» tenuées, & placées dans le récit » de Moyse bien au-dessus des » nuës, l'indépendance qu'il établit » entre le corps de la lumiére & » celui du Soleil, & le repos de » Dieu, où la cessation de toute » production nouvelle depuis la » création de l'homme. Voilà des » idées qui ne sont rien moins que » Populaires. „

Livre quatriéme. Ce Livre sur lequel nous dirons peu de chose,

contient les conséquences de tout l'Ouvrage de M. Pluche. Nous en avons indiqué une partie, en le suivant à la trace. Ici il les rassemble toutes pour leur donner plus d'énergie, & pour entraîner le lecteur à son but. Il regle & il borne les études. Il réduit tout à l'utilité. Par tout il retranche le superflu. L'étude des Langues anciennes soit pour la littérature & le goût, soit pour les grandes connoissances des Mœurs, du Commerce & de la Religion des Peuples. L'étude de la Philosophie, & des Expériences est nécessaire aussi. Mais il y faut de l'ordre, du choix, & des limites. Tout doit servir à connoître le Créateur, à étudier le cœur humain, & à être utile à la société. L'Auteur qui fait d'ailleurs un si bon usage des Belles Lettres tance vivement ceux qui s'y livrent tout entiers. L'excès est blamable en toute chose. Mais ne ne seroit-ce point une sévérité trop grande d'interdire généralement, & sans restriction l'usage des noms

& des idées de la Fable ? Il regarde cet usage comme pernicieux à l'esprit & aux bonnes mœurs. Il expose avec autant d'éloquence que de zéle son sentiment. " C'est, dit-»il, à Messieurs de l'Académie »des Belles Lettres, que cette »magnifique question est dévoluë »de droit. C'est à eux seuls qu'il »appartient de prononcer avec suc-»cès, s'il faut entiérement bannir »de nos compositions l'usage des »noms fabuleux, ou de nous appren-»dre jusqu'où, & avec quelles pré-»cautions on les peut encore sup-»porter. „

Voilà le moyen de corriger le désordre de la Littérature. Quant à celui de la Philosophie, le soin de le réformer entiérement, appartient aux autres Académies & aux Ecoles. L'Auteur cite plusieurs Ecrivains connus par leurs Ouvrages d'expériences, qui ont déja commencé cette réforme. " Le Public, les en »félicite, & reçoit leurs Observa-»tions avec applaudissement ; au »lieu qu'il fait un accueil assez froid

» aux spéculations sistémati
» anciennes, soit moderne
» que le raisonneur à sis
» nous donne que des pa
» que l'Observateur vient
» à nous les mains plein
» cette activité presque
» heureuse, qui en cinqu
» soixante ans a fait faire
» chemin & de découvert
» Académies modernes,
» Ecoles n'en avoient ci
» fait en mille. Mais cel
» leur tour commencent
» la même route. Le goû
» périences a passé des A
» dans les Universités &c

L'Auteur afin de ne ri
tre, propose pour traiter t
la Philosophie, une nouvell
re, qui mérite d'être lûë,
tout l'Ouvrage dont nous a
posé les deux Parties.

ARTICLE XXXI.

DISCOURS DOGMATIQUE sur la Canonisation des Saints. A Paris chez Rollin fils & Briasson. 1739. *brochure* in-12. 100. *pages.*

C'Est Monsieur l'Abbé de la Tour, Chanoine & Official de Tours, qui est l'Auteur de ce petit Ouvrage, à la tête duquel une modestie d'ailleurs reconnuë, ne lui a permis de mettre ni son nom, ni une Préface, où il auroit pû, selon l'usage, & beaucoup plus selon le droit, protester de l'espéce de violence, qu'il a fallu réellement lui faire, pour en obtenir la publication d'un Discours, que la Ville de Tours avoit admiré lorsqu'il l'y prononça, il y a quelques années, au sujet de la Canonisation de deux Saints nouveaux.

Son titre de Discours Dogmatique est rempli. Discours par la magnificence des pensées, par l'élégante abondance du stile, par la force

de l'éloquence, des images, des figures, des tours : il est tout dogmatique par le fonds de la Doctrine Ecclésiastique, soit de Dogme, soit de Tradition, soit d'Histoire sacrée, & même profane, sagement prodiguée, qui y regne de l'un à l'autre bout.

Nous avons dans plusieurs morceaux de nos Mémoires, rendu compte depuis trois ou quatre années, & tout nouvellement, des procédés juridiques & autres de l'Eglise, dans la Canonisation des Saints. Et nous l'avons fait avec d'autant plus d'exactitude & de vérité, que c'étoit d'après, son Eminence Monseigneur le Cardinal Lambertini, ci-devant Promoteur de la Foi &c.

Ce que nous avons fait en stile simplement didactique, de Mémoires ou d'Extraits pour servir à l'Histoire des Sciences & des beaux Arts, M. l'Abbé de la Tour l'exécute en Orateur, qui sçait allier les fleurs & les graces d'une imagination riche & féconde, & d'un

génie naturellement élevé & étendu ; aux fruits & à la maturité, aux épînes mêmes d'une Théologie exacte & profonde, qui sert de base à tout ce que l'Eloquence & même la Rhétorique, ont de plus saillant & de plus vif.

Il y a effectivement ici, nous ne le dissimulerons pas, un peu de vivacité. L'Auteur anime tous ses sujets, il personnifie tous ses objets, il les réalise, il les rend presens. Il leur adresse la parole, il les appelle en témoignage, il leur donne presque du sentiment, par un petit excès sans doute de celui dont il est lui-même intimement pénetré. C'est par ce feu, par cette légereté, par cet élancement en quelque sorte d'une imagination vive hors d'elle-même, que les vrais génies, les esprits originaux & inventifs, sont, comme on dit, créateurs & divins,

A cela près, le Discours Dogmatique est une Piéce d'Eloquence, & d'une Eloquence d'autant plus vraye & plus parfaite, qu'elle

est plus naturelle, & qu'elle coule de source, avec cette négligence noble & aimable, dont tous ces petits flots saillans & entrecoupés alterent seuls la noblesse & la majesté.

Le début est magnifique, par ces mots d'Assuérus dans Esther, *sic honorabitur : ainsi sera comblé d'honneurs celui que le Roi voudra honorer :* & par la peinture du triomphe de Mardochée *présenté à la vénération publique* d'une grande Ville, *ceint du bandeau royal, monté sur un Cheval du Prince, annoncé par un des principaux Officiers de la Couronne.* L'Orateur ajoûte : *l'Egypte vit un pareil triomphe, lorsque pompeusement traîné sur le Char de Pharaon, Joseph reçevoit de toutes parts des hommages.*

Entré par là dans son sujet, qui est le triomphe des Saints dans leur Canonisation, l'Auteur le divise en trois Parties. Car envisageant cette Canonisation dans son principe, dans son exécution, & dans sa consommation, il fait voir la justice de

ce principe, la sagesse de cette exécution, & la certitude de cette consommation.

Il est juste qu'on canonise les Saints. Ils prennent part à nos combats sur la Terre : il est juste que nous prenions part à leur triomphe dans le Ciel. Dieu même en a immédiatement lui-même canonisé plusieurs, Abraham, Isaac, Jacob, Moyse, Enoch, Elie, Jean-Baptiste. L'Ancien & le Nouveau Testament en ont canonisé plusieurs, & nommément la Sainte Vierge par la bouche de l'Ange Gabriël prononçant ces paroles *Ave Maria &c.* par la bouche de la Sainte Vierge même, *ecce enim ex hoc Beatam me dicent &c.*

En faisant honorer les Saints, Dieu fait un Acte 1o. De justice. 2o. De grandeur. 3o. De bonté : & l'Eglise entre dans toutes ses vûës par la solennité des Canonisations. Ces trois sous-divisions répondent-elles également juste à la premiére division ?

Le trait d'histoire ancienne, par

où l'Orateur entre dans la p
sous-division, paroit plus jus
fort bien manié. Chez les Eg
» il y avoit un Tribunal qu
» souverainement des actio
» la memoire des hommes a
» mort. L'accusateur publi
» soit le Procès, & formoit
» tes. On examinoit les vic
» vertus ; & après une d
» exacte, on lui décernoit
» neurs de la sépulture : Sc
» gyrique étoit prononcé
» Rois comme les Sujets,
» soumis à l'enquête publi

Toutes les nations poli
eu leurs especes d'apothec
honorer la memoire des
hommes ; & leurs fletriss
diques mêmes, pour celle
chans. L'Ecriture sainte
souvent flétri la mémoire
pies, en glorifiant celle
de bien. Cet amour de
& de l'immortalité qu'on a
reconnu dans le cœur h
ayant pour dernier objet sa
la gloire éternelle, n'a pas

ſe rapporter toujours, & ſouvent trop, au jugement des hommes qui ſurvivent à notre mort : Et l'Ecriture même menace les pécheurs de l'oubli des ſimples mortels.

» La religion ſeule, *dit M. l'Ab-* »*bé de la Tour*, a les clefs du Tem- »ple de memoire : Elle ſeule fait »les vrais Panégyriques, elle ſeule »éleve des Mauſolées durables : » Elle ſeule fait reſpecter juſqu'aux »cendres de ſes héros : Les ſiécles »les plus reculés conſervent avec »ſoin le dépot qu'elle leur confie : »qu'un grand fleuve &c. *Memoria* »*justi in benedictione erit.*

» Que de grandeur dans la cano- »niſation des ſaints. La capitale du »monde n'avoit autrefois rien de »plus grand que les triomphes. » C'eſt-là que precedé des dépouil- »les de l'ennemi pompeuſement »étalées, environné des illuſtres » Captifs que la fortune de la guerre »avoit mis dans les fers, ſuivi de »l'armée qui avoit remporté la vic- »toire, on voyoit ſur un char »magnifique le vainqueur revêtu

»de pourpre, couvert de pierres »precieuses, courronné de laurier. »Tout le monde à l'envi chantoit »ses louanges, les instrumens de »musique se mêloient à la voix »d'un Peuple immense qui cele»broit ses exploits.

»Le triomphe des héros chré»tiens presente un spectacle infini»ment plus digne du Dieu dont »on adore la grandeur. Voiés ces »*Temples* superbes où le zele pro»digue ce qu'il a de plus riche. »Ces *processions* augustes où le mon»de réunit ce qu'il a de plus grand, »avec ce que l'Eglise a de plus »respectable. Ces *Chaires* qui re»tentissent d'un éloge d'autant plus »flateur qu'il est plus sincére & plus »juste : Ces *Offices* où leurs noms »mêlés avec celui de Dieu, pei»gnent si bien leur consommation »dans le sein de la divinité : Que »ces *triomphes* sont differens!

C'est ainsi que M. de la Tour éleve son auditeur à ce que la Religion a de plus grand, par la peinture de ce que le monde a de

plus pompeux & de plus éblouissant, il pousse bien plus loin le parallele des triomphes de Rome profane, avec ceux de Rome devenue la capitale du monde chrétien. Il peint *ces troupes de Captifs attachés au char vainqueur, publiant bien mieux leur malheur que sa gloire! le sang, les larmes, qui arrosoient ces lauriers funestes*; les *sanglots qui interrompoient ces chants de victoire*; & l'orgüeil de ces Conquerans *élevés sur les débris de leurs semblables, & sur les ruines de l'humanité.*

Il continuë » Ici la victoire ne » fait gémir personne : une épouse » n'y porte pas le deuil de son » Epoux : Un pere n'y reclame pas » ses enfans. Ce sont des amis » & des freres que la veneration » attire autour du vainqueur. On » n'y voit que des gens heureux. » Il ne s'y repand que des graces... » Vainqueurs d'eux mêmes, les hé» ros chrétiens sont seuls la matiere & le sujet du triomphe.

La seconde partie qui concerne

la sagesse de l'Eglise dans la canonisation des Saints, est exécutée avec beaucoup de justesse & de plénitude. Cette sagesse éclate 1o. Dans le choix de l'objet. 2o. Dans l'étenduë des précautions. 3o. Dans la séverité de l'examen. Pour être seulement admis à cet examen, il faut une reputation de sainteté fort au dessus du commun : Pour le soutenir, il faut que cette reputation se trouve bien fondée, bien inébranlable & à toute épreuve.

» Il faut des vertus extraordi-
» naires : Vertus attaquées par la
» violence des tentations, vertus
» éprouvées par la rigueur des auste-
» rités : Vertus épurées par l'a-
» mertume des contradictions, &
» il faut avoir eu toutes les vertus:
» Vertus theologales, cardinales
» & morales... Foi simple, sou-
» mission aveugle à l'Eglise : Es-
» perance inébranlable, abandon
» à la Providence, constance dans
» les revers.. amour tendre, zele
» ardent, sacrifice de soi-même.
» La canonisation est une ima-

»ge du jugement univerſel. C'eſt-»là qu'à la face de l'Univers doit »ſe faire le procès de chacun des »hommes. Le livre des conſcien-»ces ouvert fera admirer l'héroiſme »des vertus les plus mépriſées, & »ſouvent mepriſer la foibleſſe des »vertus les plus éclatantes... La »magnificence de notre culte, la »multitude de nos éloges, la conſ-»tante & périodique revolution »de nos fêtes dans le cours de »chaque année, retrace le triom-»phe éternel dont l'Empirée eſt »le théâtre. Une mure delibéra-»tion, une lenteur circonſpecte, »une profonde recherche des »moindres choſes, ſupplée ici à la »vive lumiere qu'un Dieu doit ré-»pandre ; & notre exactitude »s'efforce d'approcher de la ri-»gueur ſouveraine qui peſe tout »à ſa juſte balance. L'Egliſe ne »pardonne rien dans ſes héros.

Elle leur fait en quelque ſorte un Procès rigoureux, plein de lenteurs affectées, de délais, de réviſions, de confrontations, de chica-

nes même. M. l'Abbé de la Tour détaille fort bien l'essentiel de toutes ces procedures canoniques, d'où les Protestans mêmes ont plus d'une fois avoué que la verité la plus exacte ne pouvoit manquer de resulter. En parlant des miracles admis en preuve dans ces procedures:

» Sont-ce là, *dit l'Orateur*, des » miracles imaginés pour autoriser » l'erreur & le schisme, dont l'une & » l'autre Puissance soient obligés » d'arrêter le cours par tout le » poids de leur autorité ? Sont-ce » là des miracles dont l'impiété & » l'indecence fassent fremir la re- » ligion & rougir la pudeur ? Sont- » ce-là des miracles où des ames » serviles, gagnées à prix d'argent, » après s'être dites miraculeuse- » ment soulagées, viennent faire » l'aveu de l'imposture, & soient » obligées de disparoître, pour ca- » cher la honte & derober la four- » berie du pretendu prodige ? Sont- » ce-là des miracles où par des » operations périodiques, la Puis-

»ſance Divine ſe ſoumette aux
»progrès inſenſibles d'une mécha-
»nique lenteur. Siége Apoſtolique,
»quel triomphe pour vos ennemis,,
»ſi vous n'anonciez vos héros
»que par des convulſions, des
»infamies & des crimes! » Tout
le reſte de ce diſcours eſt du
même ſtile & de la même force.
Un peu plus de correction & de
methode, pourroient mettre l'O-
rateur, qui a tout ce qu'il faut pour
en venir à bout, au niveau de tout
ce que la chaire a eu de plus grand
& de plus diſtingué.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ARTICLE XXXII.

ITALIE.

DE ROME.

MOnsieur *François de' Ficoroni*, Antiquaire connu depuis long-tems à *Rome*, ayant rassemblé divers monumens depuis cinquante ans, publia en 1732. une dissertation *sur la Bulle d'or* que portoient autrefois les enfans nobles ; une autre, sur les Affranchis, où fils d'Affranchis chez les Romains ; *De Libertinis Romanis* : En 1734. un traité sur les Dez à joüer des anciens ; *De Talis lusoriis antiquorum*, donna en 1736. les Types de quatre cens masques de théâtre, & figures comiques en

usage chez les anciens Romains.. Tous ces ouvrages ont été imprimés aux frais de l'Auteur *in* 4°. Aujourd'hui Monsieur *de' Ficoroni* qui a fait graver en cuivre quantité d'autres monumens rares & curieux, se prépare à les faire paroître dans cette année 1740, avec des remarques en Latin & en Italien : En voici la liste.

1°. Quelques médaillons de plomp représentant la tête des Empereurs, lesquels ont été trouvés dans l'intérieur des bases de plusieurs grandes colonnes, & dans de grands quartiers de marbre, où les Architectes & les Intendans des ouvrages, après les avoir fait tailler, faisoient creuser un moule, dans lequel on couloit du Plomp fondu qui se trouvoit empreint de la figure de l'Empereur regnant. On y joint des Inscriptions trouvées sur des Colonnes & sur des Pierres, qui portent les noms des Empereurs, & d'autres personnages illustres.

2°. Des sceaux de craye fine à

dont les Romains se servoient pour cacheter leurs lettres, & d'autres piéces ou écrits.

3°. D'autres sceaux de Plomb au nombre de 900, qu'on mettoit aux Diplomes des Empereurs, depuis les premiers jusqu'à Justinien. Il s'y trouve aussi des sceaux de Consuls, d'Exarques, de Primiciers, de Patriciens, de grands Magistrats, & autres personnes constituées en dignité dans la République.

4°. Un grand nombre de sceaux des souverains Pontifes des siécles V, VI, VII, VIII, & IX. & d'autres Grecs & Latins des Archevêques, Evêques, Prêtres, Moines, & d'autres Ecclésiastiques.

5°. Des Médailles de Plomb, de differentes grandeurs chargées de têtes, de diverses figures, d'Animaux, d'instrumens, avec des Inscriptions, & des Lettres Numérales, gravées pour la naissance des Princes, pour leurs consécrations, pour la solemnité de leurs

Fêtes

Fêtes, & pour les jeux Romains.

60. Enfin Monsieur *de' Ficoroni* rapportera les matrices, ou les coings qu'on employoit à la fabrique des Médailles Greques de Bronze & d'Argent. Toutes choses qui n'ont point paru & qui méritent l'attention des sçavans.

ALLEMAGNE.

De Luxembourc.

On nous a envoyé de *Nanci* un livre imprimé à *Luxembourg*, qui propose une question de Droit Canonique assez curieuse en elle-même, & qui devient quelque fois intéressante. Tel en est le titre: *L'Abbé Régulier sacré Evêque* in Partibus Infidelium, *ou Traité dans lequel on examine l'état d'un Abbé Régulier après sa consécration Episcopale. Par le R. P.* Albert Marion, *Chanoine Régulier de l'Ordre de* Prémontré, *Prieur de* Sanzey, *Diocése de* Toul. *A* Luxembourg *chez* André Chevalier *Im-*

Loix, des Priviléges & des Usa-ges de ce Royaume : puisqu'il n'é-toit pas impossible à un Etranger de puiser dans les mêmes sources, la plûpart assez connuës, d'où il a tiré ces connoissances.

Son dessein se manifeste presqu'à chaque page, par le soin qu'il a pris de révéler par-tout la libert primitive des *Hongrois*, de cite leurs Loix fondamentales, de fair valoir leurs Priviléges, de marque les atteintes qu'on y a données e divers tems. Aussi l'Ouvrage est il rempli d'Actes, de Titres, d Traités, de Lettres, de Piéce enfin, qui servent de Preuves, d fondement à ce que l'Auteur rap porte. Le sixiéme Livre même qui comprend plus de la moitié d l'Ouvrage, n'est presque qu'un Re cueil de semblables Piéces : ensort qu'il semble que ce soit plûtôt u Manifeste pour la liberté des *Hon grois*, qu'une Histoire de la Na tion.

Les *Mémoires du Prince Fran çois Rakocsi* nous sont donnés com

me un Ouvrage original, & tel qu'il est sorti des mains de l'Auteur : & il y a lieu de croire qu'on ne nous trompe pas, quoique tout le monde ne pense pas sur cela de la même maniére. Cette considération seule suffit pour les rendre précieux. C'est un Supplément à l'*Histoire des Révolutions de Hongrie*; comme celle-ci sert à éclaircir quelques endroits des *Mémoires*, & supplée à ce qui y manque, le Prince dédie son Ouvrage *A la vérité éternelle*, & proteste qu'il racontera fidellement ce qu'il *a fait comme personne publique, pendant le cours de la guerre. Je vous ai exposé*, dit-il, *dans les Livres de mes CONFESSIONS l'intérieur de mon cœur. Ici je rapporterai aux hommes devant vous, mes actions extérieures.*

Pour ce qui est des *Mémoires Historiques du Comte Betlem Niclos.*, imprimés à *Paris* en 1736. sous le nom d'*Amsterdam*, nous en rendîmes compte au mois de Mars 1737. Dans cette nouvelle édition on a retranché tout ce qui a paru inu-

tile, & peu intéressant, & sur-tout le long Episode des Amours de *Betlem Niclos*, qui paroissoit fort déplacé. On s'est borné à ce qui peut mettre le Lecteur au fait des Révolutions de *Transsylvanie*, qui font partie de celles de *Hongrie*.

FRANCE

DE TOULOUSE.

Son Eminence Monseigneur le Cardinal Ministre vient de faire accorder au Pere Théodore Lombard, Régent de Rhétorique au Collége des Jésuites de cette Ville, la Pension dont le Roi avoit honoré le célebre feu Pere Vanieres, pour la continuation de son grand Dictionnaire Latin, dont le Pere Lombard est chargé par ses Supérieurs. Ce Pere est connu par l'avantage singulier qu'il a eu de remporter jusqu'à 4. Prix dans une même année, & 7. en 3. ans aux Jeux Floraux. Un & deux Prix peuvent être quelquefois l'effet d'u-

ne eſpéce de hazard équivoque; mais 4. dans une même année, & 7. dans 3. années conſécutives, décident le mérite d'un Vaniere renaiſſant avec cet éclat dans le Pays Latin.

DE TOULON.

Obſervations diverſes faites à Toulon par le Pere du Chatelard Jéſuite, Hydrographe du Roi.

Obſervations Météorologiques & Phyſiques pendant l'année 1739. *Vens & qualité du tems.*

En Janvier, le 3, le 4, le 7, le 25, le 26, & le 27, vens au Nord-Nord-Eſt, à l'Eſt, & à l'Eſt-Sud-Eſt, tems couvert avec un peu de pluye & de nége le 3; le reſte du tems, vent à l'Eſt-Sud-Oueſt tems couvert, & à l'Eſt-Nord-Oueſt très-frais le 10. avec beau Ciel. Calme les nuits.

En Février les 3. premiers jours calme, & beau Ciel. Le 4 & le 5 vent au Sud, tems couvert & humide; le 6 & le 7 Oueſt-Nord-

Oueſt frais qui découvre le Ciel. Le 8 vent à l'Eſt & Eſt-Sud-Eſt avec nuages juſqu'au 15. au ſoir que le Nord-Oueſt vint très-frais & continua juſqu'au 17. au ſoir avec beau tems. Enſuite calme & beau. Le reſte du mois à l'Eſt & Eſt-Sud-Eſt, beau & aſſez doux.

En Mars vent à l'Eſt & Eſt Sud-Eſt le matin, & à l'Oueſt & Oueſt-Sud-Oueſt le ſoir avec beau tems juſqu'au 11. au ſoir. La nuit du 11 au 12. Oueſt-Nord-Oueſt très-frais. Le reſte du mois Oueſt & Oueſt-Sud-Oueſt, preſque toujours beau Ciel. Le 28. couvert & pluye de l'Oueſt-Sud-Oueſt.

En Avril le 1 & le 2 vent à l'Oueſt Nord-Oueſt avec pluye & tonerre; enſuite vent au Sud. Le 3 calme, beau tems. Le 4 coup de vent furieux de Nord-Eſt. Enſuite tems & vent variable. Le 15 & le 16 vent à l'Oueſt-Sud-Oueſt avec pluye. Le 17 & le 18 vent à l'Oueſt-Nord-Oueſt, beau. Le 19. l'Oueſt-Sud-Oueſt ramene les nuages & la pluye. Dès le ſoir l'Oueſt-Nord-

Oueſt reprend avec beau tems, qui dura le reſte du mois excepté le 22 que l'Eſt donna un peu de pluye, mais dès le lendemain le tems ſe remit au beau avec l'Oueſt-Nord-Oueſt.

En Mai. Tout le mois vent & tems très-variables. Il plut le 1 & le 2, la nuit du 3 au 4, le 6, le 11, le 28, le 29, & le 30: l'Oueſt venoit enſuite qui nétoyoit le Ciel; quelquefois l'Eſt reprenoit & ramenoit les nuages; mais aſſez conſtamment le Ciel a été beau.

En Juin. Tout le mois vent à l'Eſt & Eſt-Sud-Eſt le matin, au Sud-Oueſt & à l'Oueſt le ſoir, beau tems excepté le 30 qu'un petit vent d'Eſt donna un peu de pluye.

En Juillet. Tout le mois entier très-beau tems ſans pluye, vent à l'Eſt, & Eſt-Sud-Eſt le matin, le ſoir au Sud-Oueſt, & à l'Oueſt.

En Août. Ce mois qui eſt toujours extrémement ſec en ce Pays-ci, auſſi bien que les deux précédens, a été extrémement pluvieux, cette année. Il plut le 5, le 9, le 10, le

12, le 13, le 21, le 24, & le 28 toujours par des vens d'Eſt-Nord-Eſt, & de Sud-Oueſt qui ſe chaſſoient mutuellement. Les autres jours petits vens à l'Oueſt & beau Ciel.

En Septembre. Il plut le 7 par un vent d'Eſt & Eſt-Sud-Eſt. Le 12 par le vent de Sud-Oueſt. Le 17 le 23 & le 29 par les vens d'Eſt-Nord-Eſt, & Oueſt-Sud-Oueſt. Le reſte du tems vens variables à l'Oueſt, & Oueſt-Nord-Oueſt ou calme avec beau Ciel.

En Octobre les 6 premiers jours le 10 le 11 & le 12 vent à l'Eſt, beau tems ; tout le reſte du mois vent à l'Eſt avec pluye preſque chaque jour.

En Novembre. Le 1, le 2 & le 3 Nord-Eſt furieux avec pluye. Enſuite vent à l'Eſt juſqu'au 17 que l'Oueſt ſe leva & ramena le beau tems. Le 18 Nord-Nord-Oueſt très-frais. Le reſte du mois calme & beau.

En Décembre. Combat du Nord-Eſt & du Sud-Oueſt depuis le 2 juſqu'au 6 que le vent vint à l'Oueſt

avec beau tems. Le 13 vens au Sud-Est, & quasi tout le reste du mois avec pluyes & tonerres.

Hauteurs du Baromete.

La plus petite a été de 27 pouces 2 lignes. Le 3 Janvier vent au Nord-Nord-Ouest avec pluye, & le 6 Décembre vens à l'Ouest-Sud-Ouest, petite pluye.

La plus grande a été de 28 pouces 3 lignes le 6, le 7 & le 8 de Mars, vent à la Mer, beau tems.

Hauteurs du Thermomete.

C'est un de ceux que l'Académie des Sciences fit distribuer en 1736.

La plus petite hauteur a été de 1 ligne au-dessous de la congélation ou de 999, le 4 & le 5 de Janvier vens à l'Est & Est-Nord-Est, néige sur la Montagne.

La plus grande a été de 27 lignes le 24 Juin, après 8 jours consécutifs de vens à l'Est & Est-Sud-Est tems couvert & très-chaud.

Giroust, ceux du P. *Cheminais*, & ceux du P. *Bourdaloue*. L'Editeur n'a point eu à craindre de risquer par cette édition, ni sa réputation, ni celle de son Auteur. Ces Discours soutiennent sur le Papier, tout ce que le Pere *de la Rue* s'en étoit acquis en les prononçant, & répondent parfaitement au goût sûr, exquis, & judicieux de l'Editeur. On sçait que ce genre d'Eloquence convenoit particuliérement, & plus que tout autre au génie & au caractére du P. *de la Rue*. Appellé à l'exercice de cet Art par les talens naturels ; l'esprit orné des plus brillantes images, que fournisse l'étude des Belles Lettres où il avoit excellé, plein du sublime des divines Ecritures, qu'il sçavoit appliquer d'une maniére frappante, élevé par la noblesse des objets de la Religion, il possédoit dans un haut dégré ce qui donne à la Chaire de plus grands Orateurs, surtout dans l'espéce que présente ces trois nouveaux volumes. Les Oraisons Funébres en particulier nous

9 h. du soir, mais très-foible, & elle dura peu.

L'Eclipse du Soleil du 4. d'Août fut de 7 doigts $\frac{1}{4}$. Elle commença 7 à 8 minutes plus tard que le calcul ne l'anonçoit.

DE PARIS.

Briasson, rue Saint Jacques à la Science vend, l'*Optique des Couleurs fondée sur les simples observations, & tournée sur-tout à la pratique de la Peinture, de la Teinture, & des autres Arts Coloristes, par le R. P. Castel Jésuite. Ouvrage* in-12. *de* 500. *pag.* 1740.

Les Panégyriques des Saints composés & prononcés par le P. de la Ruë, ses Oraisons Funébres, & quelques autres Sermons du même Prédicateur, qui sont eux-mêmes des espéces d'Eloges, forment trois volumes in-12. *imprimés chez Giffey, rue de la Vieille Bouclerie, & Bordelet, rue S. Jacques vis-à-vis le Collége de Louis le Grand.* Ce Recueil vient de la même main qui a publié les Sermons du Pere

vie. Mais on ne s'en sert qu'en tremblant, & tout-à-fait par force & malgré soi. Le Cuivre est un ennemi de l'homme, & sa rouille connuë sous le nom de verd de gris est un poison dangereux. Mille coliques, mille indigestions, mille vertiges, & peut-être bien des morts subites ou lentes viennent de-là, souvent sans que personne le sçache, ou s'en apperçoive. Mais malgré l'ignorance ou la distraction de bien des gens là-dessus, il ne laisse pas d'en éclater de tems en tems des épreuves terribles, dont tout le monde est témoin.

Pour peu qu'un vase de Cuivre soit mal étamé, & que des liqueurs, & sur-tout des sels, & une simple humidité même de l'air y séjournent ou y donnent tant soit peu, & qu'on soit ensuite peu attentif à le bien nettoyer, la rouille s'y met, le verd de gris s'y engendre. Or l'arsénic n'est pas pire ou plus dangereux. Et il l'est même moins, en ce qu'il est décidé poison, qu'on s'en défie, & qu'on le tient loin

de soi : au lieu que le verd de gris n'est point si décidé, ni si connu pour ce qu'il est ; & que cependant il est très commun, & très-à portée de se glisser dans tout ce qui nous touche de plus près, & qui nous est le plus intérieur. Outre ces inconvéniens le Cuivre est en soi-même une chose rare, précieuse, & qui coute beaucoup, parce qu'elle ne se trouve pas dans nos Mines, & qu'il faut l'acheter à grands frais de l'Etranger, qui y met le prix qu'il veut.

Le Fer est commun & très-commun. Il ne coute rien à la France, & n'exige pas que l'argent en sorte pour le retour de cette Marchandise ; & les Ouvrages de Fer ne coutent presqu'aux Particuliers que la façon. Outre cela le Fer est ami de l'homme, & il n'y a encore que la façon & lorsqu'il est aiguisé en pointe ou en tranchant, qui puisse le rendre nuisible & dangereux. C'est sa substance, sa nature qui est amie de l'homme, de sa nature, de sa substance. Il fait la base

de bien des remédes, & n'entre dans aucun poison. Sa rouille même qui n'est mauvaise que pour le Fer même, en le salissant & en le rongeant, n'a rien de malfaisant pour le corps humain.

On a donc souvent tenté de substituer le Fer au Cuivre dans les vases, meubles ou - ustenciles qui se rapportent aux besoins de la vie, & à la préparation des alimens; sans pouvoir y réussir jusqu'ici. La Fonte est cassante & trop massive. Le Fer forgé même est trop lourd & pésant. La Tolle ou le Fer blanc sont trop légers & trop faciles à se consumer au feu.

Le sieur Premerie ancien Maître de Forges dans le Nivernois, & dans le Berry, ayant toute sa vie étudié le Fer & l'Acier, & les ayant mis à toutes sortes de questions & de tortures, a enfin trouvé la façon de cette espéce de grand Œuvre; & après nous avoir donné des garands de sa capacité en ce genre, & avoir produit un grand nombre de Piéces, qui ont

foutenu toutes fortes d'épreuves, aux yeux & au goût même de bien des Connoiffeurs, nous ne pouvons nous difpenfer d'applaudir à fon fuccès, & de faire connoître au Public le préfent utile qu'il lui a préparé, & dont bien des Particuliers fe fçavent bon gré de s'être déja mis en poffeffion.

Le fecret en queftion confifte 1°. A *forger* du bon Fer & à le *rétraindre* avec le marteau, de maniére que, fans perdre fa qualité, & en la perfectionnant même, il prenne la forme, le creux & la capacité convenable aux ufages aufquels on le deftine, parallelement aux uftenciles de Cuivre de même nom & de même ufage.

2°. A étamer ou à blanchir lefdits ouvrages de Fer par de hors & par dedans, extérieurement & intérieurement même en faifant pénétrer la blancheur dans toute la fubftance du Fer; enforte qu'il n'ait jamais befoin de nouvel étamage, & que quelque faleté qu'il contracte, il ne faille que le laver, &

le polir avec du sablon, pour lui redonner tout son luisant & son blanc. Ce qui outre la propreté nécessaire à ces sortes de Meubles, leur donne un oeil qui fait plaisir, & presqu'égal à l'argent.

3°. A l'exemter de la rouille & de tout mauvais goût, du goût même du Fer. Ce qui outre l'étamage ou le blanchiment vient du secret qu'a le sieur Premerie d'ôter au Fer l'excédent des parties salines & sulfureuses; dont les habiles Artistes, & les Physiciens Chymistes, sçavent bien qu'il est trop chargé. Comme ce dépouillement de sels & de soufres excédens se fait dans la conversion ordinaire du Fer en Acier, nous jugeons, quoique nous ne l'assurions pas, que ses Ouvrages de Fer forgé, approchent de la qualité d'un véritable Acier ou demi Acier; ce qui leur donneroit un nouveau prix.

Du reste les Meubles de Fer forgé de la nouvelle fabrique, ont toutes sortes davantages sur de pareils Meubles de Cuivre. 1°. Ils

sont de Fer, & par conséquent moins couteux à proportion pour les Particuliers, & même pour l'Etat, pour qui le Cuivre est étranger & le Fer est de son cru.

2°. Point de verd de gris, ni de danger, ni de mauvais goût.

3°. Ils ont plus de propreté.

4°. Point de nouvel étamage.

5°. Ils sont plus légers, étant peu chargés de matiére. C'est tout au plus une Tolle ou un Fer blanc renforcés.

6°. Ils sont extrémement forts, & peu sujets à se bossuer; encore moins à se casser.

Usages de l'Analyse de Descartes, pour découvrir sans le secours du calcul différentiel les propriétés, ou affections principales des lignes géométriques de tous les Ordres. Par J. Paul de Gua de Malvès, Prêtre Trésorier de l'Eglise Collégiale & Séculiere de S. Jean de Menigonte, Académicien de l'Académie Royal de Bourdeaux. A Paris chez Briasson, rue Saint Jacques, à la Scien-

ce, & Piget, Quay des Augustins, à l'Image S. Jacques 1740. *in*-12.

Lambert & Durand Libraires rue Saint Jacques à la Sagesse mettront en vente dans le courant du mois d'Avril, deux volumes *in*-4°. imprimez à l'Imprimerie Royale, dans la même forme que les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences. Le premier contient les Elémens de l'Astronomie, & le second les Tables Astronomiques des Etoiles fixes, des Planettes, & des Satellites de Jupiter & de Saturne, par M. Cassini Maître des Comptes, de l'Académie Royale des Sciences. Comme on n'avoit point encore d'Elémens d'Astronomie imprimez en François, on a cru devoir les donner en cette Langue; on a eu soin d'y faire usage des nouvelles découvertes qui ont été faites en Astronomie, & de rapporter les Observations principales qui ont servi de fondement tant aux Tables qu'à ces Elémens, que l'on a tâché de mettre autant qu'il est possible à la portée de tout le monde.

TABLE DES ARTICLES.
du mois d'Avril 1740.

Art. XXV. *Acta Sanctorum Augusti &c, digesta Commentariisque & Observationibus illustrata à* Joanne Sollerio, Joanne Pinio, Guillelmo Cupero, Petro Baschio S. J. &c. 557

Art. XXVI. Jani Planci Ariminensis *de Conchis* &c, *A* Venise. 600

Art. XXVII. Lettre de Dom Toussaints *du Plessis*, aux Auteurs de ces Mémoires. 619

Art. XXVIII. *Specimen Variæ Litteraturæ quæ in urbe Brixia ejusque Ditione paulo post Typographiæ incunabula florebat &c.* 629

Art. XXIX. Elémens de Fortification, dédiés à son Altesse Monseigneur le Prince Charles de Lorraine &c. 663

Art. XXX. Histoire du Ciel considéré selon les idées des Poëtes, des Philosophes, & de Moyse &c. 674

ART. XXXI. Discours Dogmatique sur la Canonisation des Saints. 705
ART. XXXII. Nouvelles Littéraires, 718

Errata pour le mois de Mars 1740.

PAge 406. lig. 6. Lucque, *lis.* de Lucques.
492. lig 1. Ministre de Camp, *lis.* Mestre de Camp.
517. lig. 17. porté, *lis.* porte.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LEROUGE.

De l'Imprimerie de C. ROBUSTEL.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS,

Mai 1740.

..MOIRES
POUR
..ISTOIRE

..ciences & des beaux Arts,

..cés d'être imprimés l'an 1701 *à ..ux, & dédiés à Son Altesse Séré..e Monseigneur le PRINCE ..VERAIN DE DOMBES.*

May 1740.

..mé à Paris, & se vend

A LYON,

..LAIGNARD, rue Merciere.

M. DCC. XL.

..pprobation & Privilége du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois, en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9.	vol.	1721.	12.	v.
1702.	12.	v.	1722.	12.	v.
1703.	12.	v.	1723.	12.	v.
1704.	12.	v.	1724.	12.	v.
1705.	12.	v.	1725.	12.	v.
1706.	12.	v.	1726.	13.	v.
1707.	12.	v.	1727.	12.	v.
1708.	12.	v.	1728.	12.	v.
1709.	12.	v.	1729.	12.	v.
1710.	12.	v.	1730.	12.	v.
1711.	12.	v.	1731.	12.	v.
1712.	12.	v.	1732.	12.	v.
1713.	12.	v.	1733.	12.	v.
1714.	12.	v.	1734.	12.	v.
1715.	12.	v.	1735.	14.	v.
1716.	12.	v.	1736.	15.	v.
1717.	12.	v.	1737.	13.	v.
1718.	12.	v.	1738.	13.	v.
1719.	12.	v.	1739.	14.	v.
1720.	5.	v.	1740.	5.	v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

May 1740.

ARTICLE XXXIII.

ETAT DE LA LITTERATURE dans le Bressan depuis les derniéres années du quinziéme siécle jusqu'au milieu du seiziéme, comprenant ce qui regarde l'Art Oratoire & la Poësie. Voyez l'Article XXVIII. au mois d'Avril.

Sur l'Art Oratoire.

IL s'étoit élevé sur la fin du quinziéme siécle une grande dispute parmi les Sçavans d'I-

talie, & sur-tout parmi ceux de l'Etat de Venise sur la fin ou le but de l'Orateur. Elle avoit été poussée vivement à Padouë entre *Marin Becichemus* & *Raphaël Regius*, ces deux Antagonistes dont nous avons déja parlé. *Matthieu Collatius* Sicilien, & *Boniface Bembo* Bressan la continuerent encore long-tems après. Les uns se prévaloient de l'autorité de Cicéron, & les autres de celle de Quintilien. Le premier donne pour fin à l'Art Oratoire la persuasion; & l'autre l'arrangement du Discours d'une maniére propre à porter la persuasion dans les esprits. Qui des deux a le mieux défini? Voilà l'objet de la question qui partageoit alors ces beaux esprits. *Christophle Barzizius* de Bresce entreprit de terminer la contestation par une conciliation des deux sentimens. Il fit pour cela un petit Traité intitulé : *De fine Oratoris pro Ciceronis & Quintiliani assertione ad Heliam Capreolum Patritium Brixianum.* Cet Ouvrage vit le jour à Bresce en 1492.

Barzizius y diſtingue deux eſpéces de fins pour chaque Art, une fin générale & une fin particuliére. La fin générale eſt l'avantage qu'on ſe propoſe de tirer des Ouvrages propres de l'Art; la fin particuliére eſt la perfection de l'Ouvrage propre à l'Art, c'eſt ce qui réſulte immédiatement de l'obſervation de ſes régles. Ainſi le but général de l'Architecture eſt de mettre les hommes à l'abri des injures de l'air & des ſaiſons : le but particulier eſt de conſtruire ſelon certaines proportions un édifice propre par ſa nature à procurer aux hommes un ſecours ſi néceſſaire. Il en eſt de même de l'Art Oratoire. Son but général eſt la perſuaſion, ſon but particulier eſt la compoſition d'un Diſcours propre par ſa nature à perſuader l'Auditeur. Ainſi la définition de Cicéron eſt celle du but de l'Art Oratoire, conſidéré ſelon ſa fin générale; & la définition de Quintilien eſt celle du but de l'Art Oratoire, conſidéré ſelon ſa fin particuliére. Les deux défini-

tions sont donc justes & ne sont rien moins qu'opposées entr'elles. C'est toujours la même chose qu'elles énoncent, placée dans ses divers points de vûe.

Il est cependant vrai qu'à prendre les termes dans la plus grande rigueur, ni Cicéron, ni Quintilien, ni Barzizius leur conciliateur n'ont parlé juste sur cette matiére. Mais c'est au sens de ces trois Auteurs qu'il faut s'arrêter, & non pas à des subtilitez de pure métaphysiques sur la *quiddité* de l'objet, ou à des chicanes déplacées sur leur langage. Barzizius lui-même n'en eut que mieux détruit les sophismes de ceux, qui avoient subtilisé mal-à-propos sur les Textes de Cicéron, & de Quintilien, si en négligeant une Analyse Logique peu exacte des fins différentes qu'il attribuë aux Arts, il s'étoit borné à ces observations simples que le bon sens lui fournissoit, pour expliquer le langage des deux plus grands Maîtres qu'ait eû jusqu'ici l'Art Oratoire, & montrer que sous de

termes différens leur pensée étoit la même & conforme à la nature de l'objet qu'ils définissoient, parce que sans absurdité ils ne pouvoient en avoir d'autres idées.

Jovita Rapicius, né dans le Bressan, & que son mérite fit agréger au nombre des Citoyens de Bresce, écrivit un Ouvrage divisé en cinq Livres sur le nombre Oratoire. Il parut à Venise l'an 1554. dédié au Cardinal de la Poole ou Polus, de l'Imprimerie de Paul Manuce, fils d'Alde. La matiére étoit délicate, & l'instruction en ce genre devenoit nécessaire. Ce n'étoit plus seulement contre un reste de préjugés Gothiques & de goûts barbares qu'on avoit à combattre. C'étoit contre des travers puisés jusques dans le sein même de la Littérature, & nés sous le régne du bon goût. Dès-lors, ainsi que de nos jours, quelques gens d'esprit & de Lettres regardoient le nombre Oratoire comme une chimére dont l'objet n'a rien de fixe & varie au gré de nos capri-

ces ; d'autres persuadés que l'esprit tient lieu de tout, qu'un stile décousu, découpé, haché, scabreux même & hérissé n'en approche que plus de cet air de saillie, qu'ils cherchent à donner aux productions de leur génie, & qui fait pour eux l'unique beauté de nos discours, croyoient que ce nombre Oratoire n'étoit qu'une méthode de remplacer par les sons, le vuides des pensées, & que le soin de le chercher ne pouvoit être le partage que d'un petit génie. Rapicius montre qu'il y a un Rhythme, une cadance propre de la Prose comme du Vers, il donne d'excellentes leçons sur la maniére de le répandre dans le Discours, & fait sentir en finissant les méprises où sont tombés *Philippe Melanchton* & *Gerard Bucoldian* en décidant qu'il étoit impossible ou inutile de donner sur cette matiére des instructions qu'on pût ramener à la pratique.

Ne seroit-il point à souhaiter pour l'intérêt de notre langue &

pour l'honneur de bien des Ouvrages qu'on y écrit, que quelque Sçavant d'un goût sûr, fit pour le Latin, ce qu'avant lui, non-seulement Quintilien, mais Cicéron lui-même n'avoit point dédaigné de faire pour son siécle ; qu'il travaillât à nous rendre sensibles les agrémens que répand dans toute Prose cette harmonie délicate ; qu'il nous indiquât celle qui est propre de notre langue, & que l'instinct avoit si bien fait connoître aux plus anciens de nos bons Auteurs ; qu'il traçât, pour nous mettre à portée de les imiter, des régles fondées sur leur pratique & sur le méchanisme même de nos sentimens ; & qu'il nous mît par-là à l'abri des travers de ce goût néologique, qui dérange également & le génie de notre Langue & le sistême de la Nature.

Jovita Rapicius ne se borna point à donner des préceptes d'Eloquence, il joignit la pratique aux maximes. On a de lui deux Discours imprimés, l'un est une Harangue adressée au Sénat de Ve-

nise pour les Habitans de Bergame, & l'autre l'Oraison Funébre de Paul Zanchi Jurisconsulte de Bergame.

III. *Bénoît* & *Grégoire Britannicus*, tous deux Bressans, tous deux de l'Ordre de S. Dominique, tous deux dignes freres de Jean Britannicus, dont nous avons déja si souvent parlé, se distinguerent sur la fin du quinziéme siécle par leur talent pour l'Eloquence Latine. Le P. Echard dans sa Bibliothéque des Ecrivains de son Ordre, ne s'est point trouvé à portée de donner des Ouvrages de ces deux Orateurs, une idée aussi nette & aussi détaillée, que le méritoient des sujets de ce caractére. Le C. Querini qui a entre les mains leurs Ecrits supplée à ce défaut.

Bénoît revenu à Bresse, après avoir passé quatre ans à parcourir l'Italie, y apporta cinquante trois Oraisons Funébres, qu'il avoit prononcées en divers lieux pour consoler des amis affligés, comme il le dit lui-même, dans une Epître

Dédicatoire à *Damien Britannicus* son Neveu. Ce Recueil fut imprimé à Bresce l'an 1507. par quatre freres Britannicus, Louis, Vincent, Bénoît & Antoine.

Grégoire fit imprimer à Venise en 1505. par Pierre de Bergame, un Recueil de Piéces plus ample & de meilleur goût, *Copiosior ac luculentior*, ce sont les termes du Cardinal Querini. C'est un mêlange d'Oraisons Funébres & d'Epithalames. Il renferme outre les Piéces qu'avoit composé Grégoire en ces deux genres, les productions de plusieurs beaux esprits de son tems.

Bénoît Britannicus le premier de ces deux Freres, nous laisse dans le doute sur la source des cinquante trois Oraisons Funébres qu'il donne au Public.

D'un côté les termes de sa Lettre à son Neveu le font Auteur de ces Discours. Il dit expressément, qu'il a prononcé ceux qu'il lui adresse. *Supra tres & quinquaginta Funebres diversis in locis habui Orationes ad amicorum necessariorum ægra pectora.*

D'un autre côté dans une Lettre à François Belamme de Soncino son ami, il marque qu'il a suivi son avis en donnant au Public les Sermons qu'il avoit reçûs tandis qu'ils vivoient ensemble, *ederem in vulgum funericios Sermones quos, cum una alias ageremus, acceperam.* Il semble par ces mots, qu'il n'en ait été que le Compilateur & l'Editeur.

IV. Jean-Marie Matius de Bresce, Professeur à Aléxandrie de la Paille, & attaché pendant plusieurs années au service de Hiérôme Galeati Evêque de cette Ville, fit l'Oraison Funébre de ce Prélat. Il composa des Annotations sur les Livres de Rhétorique adressés à Herennius, & communément attribués à Cicéron. Une Lettre de l'Auteur marque qu'elles furent imprimées à Pavie, mais il ne dit point chez qui, ni en quelle année. Le second Chapitre de ces Annotations fit naître une contestation entre lui & *Antoine Ricobani.* Celui-ci se fondoit sur l'autorité de

Quintilien pour prouver que l'Ouvrage en queſtion n'étoit point de Cicéron, mais de Corneficius ; & Matius ſoûtenoit que le témoignage de Quintilien n'étoit point aſſez formel pour détruire les raiſons qui appuyoient l'opinion commune. Il paroît par la Lettre de Matius, que cette diſpute ne reſſembla en rien à ces altercations pleines d'aigreur & d'indécence, que nous avons rapportées dans le précédent Extrait, & que Riccoboni & lui, n'employant que les raiſons pour défendre leurs ſentimens, ſe traiterent avec ces ménagemens, cette politeſſe, ces témoignages mutuels d'eſtime, que la diverſité d'opinions ne permit jamais d'oublier, & dont les vrais Sçavans doivent plus que d'autres l'exemple au Public.

Ce n'eſt point en qualité d'Auteur Breſſan, que *Marius Nizolius* trouve place en cette Hiſtoire. Il étoit de Berſello dans le Territoire de Régio. Mais ſes Obſervations Oratoires virent pour la pre-

miére fois le jour au Pre-d'Alboin, petite Ville du Bressan en 1555, dédiées à Jean-François Gambara, d'une des Maisons les plus distinguées du Bressan, qui depuis treize ans entretenoit libéralement Nizolius chez lui. Ce fut aux dépens de Matthieu l'Avocat, Jurisconsulte de Bresce, que l'édition fut faite ; & c'est à ces Titres que l'Histoire de cet Ouvrage, celle du Trésor Cicéronien de Nizolius, des Censeurs, & des Approbateurs qu'eut ce Livre, du démêlé de Nizolius avec Majoragius remplit cet Article.

Le Trésor Cicéronien de Nizolius donne occasion au Cardinal Querini de parler du Trésor de Nicolas Perrot Evêque de Sponte, intitulé, *Cornucopia*, Corne d'abondance ou Commentaires de la Langue Latine. Les soins que se donna Antoine Moret Bressan pour polir & publier cet Ouvrage sont fort vantés dans l'édition, qui s'en fit à Venise en 1490. Ambroise Calepin profita beaucoup du Li-

vre de Perrot pour former son Vocabulaire. C'est ce que nous apprend l'édition faite de ce Vocabulaire en 1522. à Toscalano dans le Bressan. L'espéce de Préface qu'Aléxandre Paganinus mit à la tête de cette édition du Dictionnaire de Calepin termine le morceau, qui traite dès Ecrivains Bressans sur l'Art Oratoire.

Sur la Poësie.

Le C. Querini commence cette Partie de son Ouvrage en nous annonçant, qu'il a à y combattre des préjugés peu favorables aux talens Poëtiques des Auteurs Bressans. Il compte avec raison fournir des preuves propres à détruire ces préventions, & à démentir le jugement prononcé à la honte des Muses Bressanes par deux hommes célebres dans la Littérature ; Lilio Gyraldi & Marc-Antoine Muret.

I. *Jean-François Quintien Stoa*, le même dont il a été fait mention en parlant des Grammairiens, est

le premier qui paroît sur les rangs pour soûtenir la gloire Poëtique de Bresce. La France doit s'intéresser à sa réputation. Il fut le Panégyriste de nos Rois, & de la Capitale de ce Royaume. Il composa un Poëme sur la guerre que fit Louis XII. aux Vénitiens ; & c'est ce Poëme qui lui mérita l'honneur d'être couronné de Laurier, par les mains victorieuses de ce Prince, d'être déclaré son Poëte *Laureat*, d'être revêtu des priviléges & comblé des éloges énoncés dans un Diplome de Louis XII. donné au Château de Milan en 1509. & rapporté dans l'Article dont nous rendons compte. Il composa le Panégyrique de François I. & un Poëme intitulé *Cleopolis* à la louange de la Ville de Paris. Ce fut sans doute le fruit de sa réconnoissance. Cette Ville servit d'azile à Stoa lorsque le tumulte des armes, & son attachement aux intérêts de la France l'obligerent d'abandonner l'Italie, suivi d'une troupe d'Amis & de Disciples, qui formerent

dans Paris une nouvelle colonie de gens de Lettres. Le C. Querini n'a point trouvé de monumens propres à autoriser l'opinion de ceux, qui prétendent que Stoa fut Recteur de l'Université de Paris, & Précepteur de François I. Les Œuvres diverses de ce Poëte furent magnifiquement imprimées à Paris en 1514. Le détail de ses Ouvrages, & leurs différentes éditions nous méneroient trop loin. Son stile est hérissé & scabreux, sa versification dure & négligée, mais pleine de feu & de force. C'est l'idée que nous en donne le C. Querini dans le jugement qu'il en porte & dans le peu de traits qu'il en cite. Stoa composa des Poëmes Chrétiens sur l'Incarnation, la Mort, la Résurrection, l'Ascension, le jugement dernier, & sur la Sainte Vierge.

II. *Fauste Sabæus*, né à Clarium petite Ville du Bressan, eut en partage une Muse enjouée, facile & quelquefois licentieuse. Il composa cinq Livres d'Epigrames, qui fu-

sent imprimés à Rome en 1556. par les Freres Valere & Aloyse Dorici. Chacun de ces Livres a une Dédicace particuliére toujours adressée à Henri II. Roi de France. Ce Prince & son Pere, les Souverains Pontifes sous lesquels il vêcut, & les Cardinaux du Bellay & de Lorraine, furent les Mécénes de ce Poëte & l'objet le plus ordinaire de ses Chants. Il fut sous sept Papes consécutifs, à commencer par Léon X. Garde de la Bibliotheque du Vatican.

III. Le même *Jovita Rapicius*, dont le nom a paru dans la Liste de ceux qui ont travaillé sur l'Eloquence, figura parmi les Poëtes Bressans. Il paraphrasa en Vers les Pseaumes de David. Pour mettre le Lecteur à portée de juger du mérite de sa Poësie, le C. Querini rapporte sa Paraphrase sur deux de ces Pseaumes, le vingt-deuxiéme & le cent trente-sixiéme. Il y joint encore celle de Buchanan, & de Marc-Antoine Flaminius sur ces mêmes Pseaumes. La supério-

rité de Rapicius, & de Buchanan sur Flaminius nous paroît trop marquée dans ces exemples pour faire naître quelque contestation entre des Connoisseurs. Mais il s'en faut bien, qu'il soit aussi facile de décider de la préférence entre Rapicius & Buchanan. Il est vrai qu'à y regarder de près, la versification de Buchanan paroît plus châtiée & plus harmonieuse. Il semble même, que l'espéce de Vers qu'il a choisie pour paraphraser ces deux Pseaumes, soit plus assortie au sujet que la mesure employée pour l'un & pour l'autre par Rapicius.

Le vingt-deuxiéme *Dominus regit me &c.* fournit à l'enthousiasme ; & Buchanan le tourne en Strophes d'Asclepiades terminés par un Glyconique, telles que celles de l'Ode *Pastor cum traheret per freta navibus &c.* Cette cadence est faite pour l'essor & les saillies les plus vives. Rapicius met le même Pseaume en Vers Saphiques. Ce Vers est, ce semble, plus propre à exprimer des mouvemens doux &

gracieux, & s'ajuste mieu
ges riantes, qu'aux sublim

Le Pseaume 136. *Sup*
Babylonis &c. n'est qu'u
tation sur la destruction
lem, & la captivité d
Juif. Buchanan la rend
élégiaques, & Rapicius e
Ode Alcaique comme *Q*
ministrum fulminis alitem.
l'avantage semble être d
premier; mais pour exa
des deux l'emporte dan
reste, il faudroit pousser
raison au-delà des born
tes à un Extrait, & à
sur-tout d'un Ouvrage t
lui dont nous rendons co
Paraphrase de Rapiciu
Pseaumes, est dédiée au
Renaud Polus ou de la P
me celle de Flaminius l'e
dinal Aléxandre Farnes

IV. *Jacques Bonfadi*
ginaire d'Allemagne, &
zanum dans le Bressan o
cêtres s'étoient établis
en Vers héxametres L

délices de ce riant séjour, qu'il avoit vantées dans plusieurs Lettres écrites en Italien, qui subsistent encore & qu'on a imprimées.

V. *Nicolas Siccus*, de Bresce fut Ambassadeur à Constantinople du Roi Ferdinand. On ne nous dit point quel Ferdinand, si ce fut Ferdinand le Catholique, Roi d'Arragon, ou son Petit-Fils Ferdinand Roi des Romains, & ensuite Empereur après Charles-Quint son Frere. Quelques circonstances de l'Article, qui le regardent font présumer, que c'est le premier de ces Princes, qui employa Siccus dans les Négociations. Il fut aussi, dit-on, homme de guerre, & prit Verceil sur les François. Il présida à Milan à l'administration de la justice. Il n'est point surprenant qu'un homme livré à tant de soins, & qui a joué des roles distingués dans trois Métiers, dont chacun séparément semble demander un homme tout entier, ait fait d'assez mauvais Vers. Il ne faut pour juger du

mérite de sa Poësie, & du cas qu'on en faisoit de son tems, que l'aveu ingénu de l'Auteur, & les Vers qui l'expriment.

Rideor à doctis quod scribens tam rude carmen
Ostendam id multis, nec me ullus jam pudor urat.
Sed jugulem incautos male compto carmine amicos;
Qui temerè occursant mihi; cum Vitiata Papyrus,
Carnificem longo complectens ordine versum,
Sub tunica latet, auditorem quæ male perdat,

Ce qui ajoûtoit aux ennuis inséparables de sa Poësie, c'est qu'elle ne retentissoit que de plaintes améres sur le peu de soin qu'on prenoit de récompenser ses services, & sur la nécessité où on le mettoit de soûtenir à ses propres dépens la dignité de son rang, & l'honneur des Emplois Publics ausquels on l'élevoit,

Conscia

Conſcia ne noſtrorum operum Gens
Itála, Iberos
Servitii immemores indicet eſſe mei ?
Turcorum qui regna adii pro Cæſare magno ;
Nec timui inferni tecta ſubire Dei ;
A Feſſis & Vercellis, velocior Euro
Averti audaci Gallica caſtra manu.

Il ſeroit à ſouhaiter que Siccus eut été ſeul de ſon goût, & que des Poëtes d'un tout autre vol, que ce verſificateur n'euſſent point dans tous les Pays, & dans tous les ſiécles fatigué le Public, & dégradé leur verve par l'inſipide détail de leurs affaires domeſtiques.

VI. Dans la même collection de Poëtes Latins faite à Breſce par *Jean Taygetus*, qui nous a conſervé les Poëſies de Siccus, on trouve auſſi celles de *Caſar Ducchus* Breſſan. Les Vers hendeca-ſyllabes de ce dernier, & quelques Epigrammes que cite de lui le Cardinal Querini, ont ce tour coulant, naturel & dé-

licat qui fait le mérite de cette eſpéce de Poëſie.

VII. *Barthelemi Thomasius* Breſſan fit ſur la priſe de Breſce par les François un Poëme, où au jugement de Jean Planerius, il égale la majeſté de Virgile & la facilité d'Ovide. Cette Piéce fut imprimée à Breſce en 1561. chez Louis Sabius.

VIII. *André Mutius* Breſſan fit des Vers contre Publius Spinola Milanois. Ils ſubſiſtent dans le Recueil de Taygetus auſſi bien que quelques-unes des Repliques de Spinola.

IX. Il ſemble qu'il n'en a pas beaucoup coûté à *Coccejanus*, non plus qu'à Matius pour trouver place dans l'Hiſtoire des Poëtes Breſſans. On ne rapporte de lui que deux Piéces fort courtes, & on n'en indique point d'autres. L'une de ces Piéces, de quatorze Vers, eſt un Eloge des Eloges des hommes Illuſtres de Paul Jove, & l'autre de quarante Vers roule ſur la mort d'un Pere & d'un Fils de la famille de *Chiſola*.

X. Ce n'est point sur deux Epigrammes de *Calemerius Balneacatus* rapportées dans le Recueil de Taygetus, que le C. Querini destine un Article à nous rendre compte des Ouvrages de ce Poëte. Ce qui lui a mérité cet honneur ce sont trois autres Epigrammes de sa façon omises dans ce Recueil, & qu'on trouve dans les Ouvrages divers des Auteurs à l'honneur de qui elles sont consacrées.

XI. Un petit *Livre* imprimé à Aléxandrie de la Paille en 1578. contient une collection des Vers de Jean *Marius Matius*. Les Piéces qu'en cite le C. Querini sont 1°. Une espéce d'Adieu en Vers hendeca-syllabes de Matius à ses amis de Bresce. 1°. Une Epître en Vers hexametres aux Moines de Bobio. Il s'y fait un juste éloge de leur vertu, & marque le regret où il est, que les liens du mariage & le soin d'une famille l'empêchent de s'unir à eux dans la solitude, & les exercices de Religion qui les sanctifient. L'hendeca-syllabe est d'une

versification aisée & coulante, mais il n'a rien ni de ces mignardises de langage ni de ce badinage naif & élégant, qui fait le prix de ces sortes de Piéces. Celle-ci vaut cependant bien mieux en son genre, que l'Epître aux Moines de Bobio.

XII. *Diomede Sala*, fit contre Publius François Spinola trois Epigrammes dont la plus longue est de huit Vers.

XIII. *Jean Antoine Taygetus* Auteur du Recueil que nous avons si souvent cité, fit des Vers beaucoup meilleurs que plusieurs de ceux dont il avoit renfermé les Ouvrages dans sa collection, à en juger au moins par les trois ou quatre Piéces, que le Cardinal Querini rapporte. On ne nous annonce point de grand Ouvrage de lui en ce genre ; & il paroît qu'il n'a composé que de ces Piéces, que nous appellons communément *fugitives.* Elles font regreter que sa Muse ne se soit point essayée sur de plus grands sujets.

XIV. *Jérôme Bornatus* de l'Aca-

démie de Brefce appellée des *Occultes* fit plufieurs Epigrammes à la louange de divers de fes Confreres Académiciens. Ses hendecafyllabes font d'un bon goût.

XV. *Louis Federicus* Membre de la même Académie compofa quelques petites Piéces en Vers Latins. La premiére rapportée dans cet Ouvrage n'eft intéreffante ni par le fujet, ni par le tour que le Poëte lui donne, elle eft en Vers hexametres. La feconde en Vers phaleuques eft paffable.

A la tête du Recueil, qui contient les Poëfies des Académiciens Occultes, on trouve une Piéce en Vers hendecafyllabes par laquelle les Académiciens font hommage du fruit de leurs travaux à leur Mécéne, le Cardinal Commendon. L'hommage ne pouvoit être mieux placé. Parmi bien d'autres talens, ce grand Prélat avoit celui de fe connoître en Poëfie, & d'y réuffir lui-même. Ce fut par fes Vers qu'il fe fit connoître au Pape Jules III, & qu'il donna naiffance à une fa-

veur dont le progrès fut l'Ouvrage d'un mérite plus solide.

XVI. Le *Comte Brunorius* Gambara composoit avec beaucoup de délicatesse des Vers élégiaques & phaleuques. Ce tour naturel & facile qui se fait sentir ordinairement dans les Ecrits d'un homme de qualité, ne bannit point de sa Poësie l'exactitude & la correction. C'est ce qu'on démêle dans une lecture attentive des deux petites Piéces, que le C. Querini rapporte de cet Auteur.

XVII. *Vincent Zinus*, presque inconnu des Bressans écrivit trois Livres de Poësies dédiées à Hercule d'Est Duc de Ferrare, & à la famille de ce Prince. Une Epigramme de huit Vers, que le C. Querini nous retrace, donne lieu de croire que la Poësie de Zinus avoit du feu & de l'agrément.

L'Auteur de la Bibliotheque Bressane, oublie encore un Poëte d'une toute autre considération que Zinus, c'est Joseph Milius Voltolina. Il a fait sur les Jardins *de hortorum cultura* un Poëme divisé

en trois Livres, & imprimé à Bresce chez Vincent Sabius en 1574. Le C. Querini nous en donne les cinquante premiers vers ou environ. Ce début est d'un homme dont la Muse joint les graces à la facilité, & dont la facilité pourroit bien dans la suite du Poëme dégénérer quelquefois en négligence. Le Pere Rapin auroit peut-être beaucoup profité d'un pareil Ouvrage pour son Poëme sur les Jardins, s'il avoit été à portée d'en faire usage. Mais il n'est point étonnant qu'une Piéce inconnuë aux Bressans mêmes l'ait été au P. Rapin. C'est la pensée du C. Querini. En effet il seroit difficile de trouver en France quelqu'un, qui ait entendu parler de l'Ouvrage de Milius avant que le C. Querini nous l'ait fait connoître. A en juger par les Catalogues anciens & modernes de la Bibliothéque du Collége des Jésuites de Paris, jamais Milius n'a trouvé place parmi ce nombre considérable de Poëtes de toute espéce dont elle est fournie; & c'est à cet-

te source que puisoit Rapin en travaillant à son Ouvrage.

Mais si le C. Querini croit le P. Rapin à l'abri de tout soupçon sur ce point, ce Poëte ne lui paroît pas également hors d'ateinte sur d'autres Articles. 1o. Il semble trop exagerer dans sa Préface, la difficulté d'un travail *que personne*, dit-il, *n'avoit entrepris avant lui.* Columella qui vivoit sous Tibére n'a-t-il point fait sur les Jardins un Poëme que nous avons encore? 2o. Il s'applaudit avec ostentation de ses succès au commencement du second Livre. 3o. Par ce début fastueux, il encourt la censure prononcée par Horace contre ce Poëte *encyclique*, qui annonce avec trop de pompe le sujet qu'il va chanter; tandis que Milius au contraire prend d'abord ce ton modeste qui attira à Homére les éloges d'Horace. *Quanto rectius hîc ...... dic mihi Musa virum capta post tempora Troja &c.*

Si le P. Rapin vivoit encore, il ne négligeroit rien pour se ména-

ger un ſuffrage auſſi flateur que celui du C. Querini, & pour éloiner les apparences qui l'expoſent à une cenſure d'auſſi grand poids dans la République des Lettres, que l'eſt celle du ſçavant Bibliothéquaire du Siége Apoſtolique. Ne devons-nous point à ſa mémoire un ſoin qu'il n'eſt plus en état de prendre lui-même? L'eſtime & le reſpect qui lui auroient dicté cette Apologie régleront les obſervations par leſquelles nous allons eſſayer de la remplacer.

Oui Columella a fait un Poëme intitulé de *Cultu hortorum*. C'eſt le dixiéme Livre des douze qu'il a compoſés *de re ruſtica*, les onze autres ſont en Proſe. Le feu & le goût qui régnent dans ce morceau déſignent un homme né Poëte, & né au ſiécle d'Auguſte. Il n'eſt même pas le ſeul des Anciens qui ait écrit en Vers ſur cette matiére. Servius Honoratus Commentateur de Virgile; à l'endroit où ce Poëte * renvoye à d'autres le ſoin

* Georg. L. 4.

de chanter les Jardins, avertit qu'un *Gargilius Martialis* avoit rempli ce projet; mais le tems nous a envié son Ouvrage. Enfin le quatorziéme Livre de Palladius Rutilius *de re Rustica*, après une courte Préface en Prose, ne contient que des Vers sur un point du jardinage que Rapin a aussi traité.

Les différentes éditions du corps des Poëtes Latins, faites jusques vers les tems de Rapin, ne contiennent cependant les Ouvrages ni de Columella ni de Palladius; & Vossius lui-même dans l'édition de son Traité sur les Poëtes Grecs & Latins de l'an 1654. c'est-à-dire, onze ans avant que Rapin imprimât ses Jardins, ne fait pas la moindre mention de Columelle, de Gargilius ni de Palladius. Mais Rapin connoissoit ces Poëtes, inconnus même à plus d'un Philologue. S'il ne les annonce point dans sa Préface, c'est qu'il se réservoit à en parler ailleurs. Il ne s'est point contenté de manier son sujet en Poëte, il a voulu encore

l'approfondir en Sçavant. Une Dissertation qu'on voit à la fin de la premiére édition des Jardins de l'Imprimerie Royale du Louvre en 1665. renferme l'Histoire des Jardins & des Auteurs qui ont écrit sur les Jardins. C'est-là que Columella & Palladius sont cités, & qu'on trouve dequoi pardonner à l'Auteur les omissions de sa Préface.

Il s'en faut bien cependant, que les Poëmes de Columella & de Palladius ôtent à Rapin le droit de dire dans cette Préface, *qua vero temeritas tentare rem quam.... persequi nullus posterorum ausus sit.* Ces Poëtes ne lui avoient rien moins que frayé la route où il alloit entrer. Il n'a de commun avec eux qu'un nom vague appliqué à des objets totalement divers. Le Poëme de Columella de quatre cens & quelques Vers a pour sujet unique cette espéce de Jardin, que nous appellons le Potager. Là dans un Episode d'une quarantaine de Vers il avertit en passant que le Prin-

tems est la saison propre à moissonner huit ou dix fleurs qu'il nomme.

Rapin dans près de 3300. Vers. Traite au premier Livre du Parterre; au second du Bois, du couvert, des allées, ou qui entrent dans la composition du Jardin, ou qui y tiennent; Au troisiéme des Eaux; au quatriéme du Verger. Columelle & lui ont donc marché par des routes bien différentes.

Palladius dans son petit Ouvrage de 180. Vers élégiaques *de Insitione* nomme les Arbres qu'on peut greffer les uns sur les autres. Rapin dans son quatriéme Livre sur le Verger parle entr'autres choses de la Greffe, *insita*. Mais quelle différence entre l'un & l'autre morceau, soit pour le fonds, soit pour le tour de la Poësie? Il ne faut que lire & confronter pour sentir, que Rapin, loin de copier, n'a travaillé qu'à s'éloigner de Palladius & à l'effacer. Il est donc vrai de dire dans la plus grande & la plus rigoureuse exactitude des termes, que Rapin n'avoit point eu de guide

dans son entreprise, & qu'aucun Auteur qui nous soit resté n'avoit manié les sujets qu'il traitoit.

Quant à l'ostentation, s'il lui étoit échappé quelque trait de complaisance pour son Ouvrage, il auroit ce foible de commun avec les plus grands Maîtres de l'art & avec les esprits les plus sages & les plus modérés, que les Muses ayent jamais inspiré. Il auroit dès-lors droit de prétendre à la même grace, que le Public a faite en tout tems aux saillies d'un amour propre purement poëtique. Mais les quatre Vers de son second Livre, qui au premier coup d'oeil semblent annoncer un Poëte, qui s'applaudit de son succès, ne sont au fond & dans la plus exacte réalité qu'un pur jeu d'esprit. Il ne pouvoit se vanter sérieusement dans cet endroit des applaudissemens, que lui avoit déja attirés le premier Livre de son Ouvrage. Ce Livre n'avoit point paru séparément, & ne vit le jour qu'avec les trois autres. Il ne pouvoit non plus par la même

raison s'enthousiasmer de l'accueil fait au second. D'ailleurs ce dernier n'existoit même pas encore. C'est en le commençant, au neuviéme Vers, qu'après avoir invoqué les Bois, qu'il alloit chanter, il se les peint tout d'un coup devenus déja dociles à ses accords, & propices à ses voeux, s'inclinans jusques à lui & couronnans sa tête de leurs branches feuillues &c. *Jam se cantati frondosa cacumina Quercus inclinant &c.* Ce morceau n'est donc point l'Ouvrage de sa vanité. C'est une pure & simple fiction poëtique où l'Auteur s'égaye en copiant son Maître & son modele, & en crayonnant d'une main timide quelques traits légers à l'imitation de ce magnifique tableau, qui forme le Frontispice du troisiéme Livre des Géorgiques de Virgile.

N'en est-ce point assez pour montrer que la censure d'Horace ne tombe pas plus sur Rapin que sur Milius? Une autre réléxion peut cependant aider encore à mieux sentir qu'il n'a point violé les ré-

gles prescrites par ce grand maître & par le bon sens. C'est l'emphase mal soutenuë avec laquelle le Poëte *encyclique* débute d'abord, qu'Horace a blâmé ; & rien n'est plus simple que l'exposition, que trace Rapin de l'objet général de ses chants au commencement de son premier Livre. La même simplicité regne dans le plan, qui forme le début des trois autres & du second en particulier ; Et c'est après ces exordes unis & modestes, que par un progrès insensible s'élevant de beautés en beautés, il cherche à se conformer au goût d'Horace sur l'ordre où les grandes images doivent se produire, & sur l'art avec lequel le Poëte, doit se livrer à l'essor. *Non fumum ex fulgore, sed ex fumo dare lucem cogitat. &c.* Il ne manque donc plus ce semble à la justification & à la gloire de Rapin, que de trouver grace aux yeux d'un Connoisseur aussi délicat que l'est le C. Q.

XIX. Pour revenir à Milius qui a occasionné cette digression, on

voit à la fin de son Poëme sur les Jardins une Eclogue & une Piéce de Vers hendecasyllabes de sa façon. Il est encore Auteur d'un Poëme intitulé *Hercules Benacensis* imprimé aussi à Bresce chez Sabius en 1575.

Laurent Gambara Poëte méprisé par Muret, & fort vanté par Paul Manuce, par Basile Zanchius &c. est l'Auteur de plusieurs Poëmes dont le détail nous méneroit trop loin. Le plus considérable est la *Colombeide* Poëme partagé en quatre Livres, & qui a pour sujet la Découverte de l'Amérique par Christophle Colomb. L'Ouvrage est dédié au Cardinal de Granvelle. Un trait bien estimable de Laurent Gambara, c'est qu'il brûla jusques à 10000. de ses Vers Ecrits sur des sujets où contraires à la pudeur ou consacrés à chanter la gloire des fausses Divinités.

XX. *Théophile* Moine Bénédictin de Bresce consacra sa Muse aux sujets de Morale, & de Piété. Ses

Œuvres parurent à Bresce en 1496. Il est singulier de trouver dès-ce tems-là le goût de la bonne Poësie & de la bonne latinité au point où ils paroissent dans les courts Extraits qu'on nous donne des Œuvres de Théophile.

XXI. Le C. Q. renvoye à la Bibliothéque des Auteurs de la Congrégation des Bénédictins du Mont-Cassin, pour se former une juste idée du talent poëtique de *Tite Prosper Martinengue*, Moine Bressan de la même Congrégation, & par une suite naturelle nous renvoyons aussi le Lecteur aux Extraits de cette Bibliothéque, qui ont paru dans nos Journaux.

XXII. *Ubertin Posculus* a fait en Vers plusieurs Ouvrages dont pas un n'a été imprimé. Le plus considérable est la ruine de Constantinople par les Turcs. Poëme divisé en quatre Livres.

XXIII. *Jean Calphurnius* est Auteur d'un Poëme d'environ 150. Vers sur la mort de Saint Simon jeune enfant de Trente, martyri-

sé par les Juifs de la même Ville en 1474. Le C. Q. a cru le devoir insérer tout au long dans son Ouvrage parce que les Continuateurs des *Acta Sanctorum* n'en font point mention au 24. Mars jour du martyre de ce Saint, quoiqu'ils ayent rapporté dans l'Article, qui le regarde bien d'autres Piéces moins dignes de leur attention que celle-là. Il observe en passant que parmi ces Piéces se trouvent les Actes du Martyre dressés par un Auteur Bressan. C'étoit Jean Mathias Tibérinus Médecin de profession. Le C. Querini excuse en même-tems l'omission des Bollandistes en nous apprenant, que le Poëme de Calphurnius sur ce sujet avoit été donné au Public à la fin d'une édition faite par Calphurnius & imprimée à Venise en 1481. de Catulle, Tibulle, Properce, & des Sylves du Stace, Recueil où les Bollandistes ne devoient gueres s'aviser de chercher l'Histoire d'un Martyr Chrétien.

XXIV. *Pylade Baccardus* mit

en Vers élégiaques la Théogonie d'Hésiode. Le C. Querini observe à cette occasion que la premiére édition qui ait paru d'Homére fut celle de Brescе en 1474. avec la version en Prose de Laurent Valla.

XXV. Dans le Recueil des Lettres & des Harangues de Cassandre Fidelis illustre Vénitienne, on trouve une Elégie que *Boniface Bembo* Auteur Bressan adressa à cette Dame.

XXVI. *André Mare* avoit une facilité surprenante de faire des Vers Latins. Lilio Giraldo lui rend sur ce point un témoignage avantageux, mais parce qu'il n'y a d'écrit de tous ces Vers qu'un seul & une seule Epigramme. Le C. Querini n'a point cru devoir lui donner place parmi les Poëtes Bressans.

XXVII. Dans un article consacré à l'honneur de l'Imprimerie des *Paganini* à Toscolano sur le Lac de Garde, le C. Q. nous apprend que c'est de là que sortit pour la premiére fois le *Merlin Cocaye* de

Théophile Folengo Moine Bénédictin de la Congrégation du Mont-Cassin. Le compte que nous avons rendu de l'Auteur, & de l'Ouvrage dans l'Extrait de la Bibliothéque des Ecrivains de cette Congrégation, nous dispense de nous étendre ici sur cette matiére.

Le dernier Article de ce Traité est à l'honneur des Bressans, qui se sont distingués dans la Poësie Italienne. La Liste qu'on en fait, renferme avec les noms de plusieurs Membres de l'Académie des Occultes, celui de deux Dames de Bresce illustres par leur talent pour la Poësie, Véronique Gambara Soeur d'un Cardinal de ce nom, & Luce Albane Advocata.

Le P. Octave Pantagathus de l'Ordre des Servites n'a jamais rien écrit. Mais l'estime qu'eurent pour lui les Sçavans de son tems, son discernement en fait de Poësie, les soins qu'il se donna pour la restitution du texte de Catulle, ont engagé le C. Querini à consacrer les sept derniéres pages de son Livre

à faire connoître le mérite d'un homme ; qui fut , dit-il , en son tems la gloire de son Ordre.

Les recherches profondes, l'exactitude, les graces du stile , qui regnent dans cet Ouvrage font souhaiter à ceux qui s'intéressent au progrès de la Littérature , que de plus importantes occupations ne dérobent point Monseigneur le Cardinal Querini aux soins nécessaires pour le continuer avec le même succès que mérite cet heureux début.

ARTICLE XXXIV.

MONSIEUR,

J'ai lû , comme vous l'avez souhaité, l'Histoire anonime des Révolutions d'Hongrie imprimée à la Haye en 1739. en six volumes ; si j'ai eu de la satisfaction d'y apprendre plusieurs Anecdotes très-intéressantes , je n'ai pas moins d'embaras de rendre compte de ma lec-

ture à une personne aussi éclairée que vous, Monsieur, qui residez dans le Pays ou cet Ouvrage vient de paroître, & qui devez par les Emplois que votre Souverain vous a confiez en différentes Cours de l'Europe, avoir une connoissance exacte du sujet de cette Histoire.

Comme je me suis fait une loi de vous obéïr, je vous fais part des Réfléxions que j'ai faites sur cet Ouvrage, quoique persuadé qu'elles méritent peu l'honneur de votre attention. J'ai remarqué dans cette Histoire, que si la Bataille de Hoschtet eut été favorable aux Bavarois, le Prince Ragoski chef de la confédération devenoit Roi de Hongrie, & le Comte de Berechini Grand Général, & Lieutenant Ducal des Etats du Royaume, auroit été probablement élû Prince de Transilvanie; que rien n'est plus dangereux que de vouloir changer les anciennes Constitutions d'un Royaume, & de traiter comme Pays de conquêtes ceux qui se sont donnés & soumis volon-

tairement à un Prince Etranger. On dispute depuis Aristote jusqu'à présent, & on disputera encore long-tems sur la meilleure forme de Gouvernement; *adhuc sub judice lis est.* La perversité du cœur humain fait qu'il n'y en a point de parfait, ils ont tous leurs inconvéniens, le meilleur est celui qui quadre le plus avec les Mœurs & les Coutumes des Peuples; s'il y eut jamais un Gouvernement parfait, c'étoit celui du Peuple Juif, qui étoit gouverné presque immédiatement par le Très-Haut; cependant ce Peuple dur & ingrat se lassa bien-tôt de la forme, & Dieu, pour ainsi dire, fut obligé de leur donner un Roi, conformément aux autres Nations.

Les Partisans de la Cour de Vienne soutiennent, que le bien public de l'Europe, & les intérêts de la République Chrétienne demandoient que l'Empereur Léopold en usât comme il a fait avec les Hongrois; la situation de la Hongrie, qui sépare la Chrétienté de l'Empire Ottoman, vouloit, disent-ils, que l'Empereur se rendit

maître absolu de ce Royaume, comme il l'est dans les Pays héréditaires, afin d'être par-là à portée d'y faire exécuter les décisions du Conseil de Vienne, sans dépendre de l'attache des Grands du Royaume dans les différentes conjonctures où les intrigues, & les mouvemens de la Porte peuvent intéresser la République Chrétienne, & conséquemment sa Majesté Impériale, qui en est le chef & le défenseur; mais cette raison n'a jamais paru aux personnes équitables un titre légitime pour dépouiller une Nation entiére de ses Priviléges, & de ses prérogatives, & encore moins aux Politiques qui conviennent tous, que la conservation de ce Royaume a dépendu de la Bataille de Hoschtet, & qui croyent, comme cet Auteur le rapporte, que les Bénéfices, les Dignités & les Terres de Hongrie, ont bien autant de part aux violentes résolutions du Ministére Impérial, que tout autre prétexte qu'on a pû répandre dans le Public. Il semble

actuellement

actuellement que la Nation Hongroise a été opprimée, qu'elle ne seroit plus en état de faire ce que les Rois Nationnaux ont sçû faire à la tête de leur Noblesse, sans le secours d'aucune autre Puissance; c'est-à-dire, de repousser l'Ennemi du nom Chrétien jusques sur les bords du Pont Euxin.

Ainsi, Monsieur, le Public pour qui les Hongrois par rapport à leur situation sont *antemurale Christianorum*, a beaucoup d'obligation au Gentilhomme Hongrois, qui nous a donné succintement & distinctement l'Histoire de sa Nation, laquelle doit lui sçavoir gré d'avoir détrompé par des Actes authentiques la plûpart des Européens, qui n'étant pas instruits des Loix du Royaume, attribuoient plûtôt les mouvemens des Hongrois à un esprit de rébellion, qu'à la défence de leur liberté.

A l'égard de la seconde Partie de cet Ouvrage dont le titre est les *Mémoires du Prince François Ragotsky*, je ne la crois point du Prin-

ce dont ils portent le nom : c'est plûtôt l'Ouvrage d'une personne qui étoit attachée à ce Prince. En effet, on ne remarque point dans la narration une certaine Dignité, que les Princes quittent difficilement, on y trouve une Critique générale contre tous ceux, qui avoient suivi le Parti du Prince; ce manquement de charité & de reconnoissance, dont il n'étoit pas capable, me paroît une preuve assez forte pour ne les lui point attribuer ; d'ailleurs, est-il à présumer, que ce Prince se fut critiqué lui-même en blâmant non-seulement les manœuvres de ses Généraux, mais encore celles des Généraux de l'Empereur, afin de faire entendre au Public, qu'il étoit un Grand Capitaine, & qu'il en possédoit toutes les qualités ; pendant qu'il est dit à la page 127, qu'il n'étoit alors âgé que de 26 ans, sans expérience militaire, & superficiellement instruit des Affaires politiques ? il paroît même qu'il n'étoit pas plus expérimenté à la fin de la guerre qu'au commence-

ment. On y trouve auſſi plusieurs contradictions, qui dénotent que l'Auteur a travaillé ou ſur la mémoire ou ſur les Mémoires d'autrui. Je vous avoüerai *que celles qui* m'ont le plus frappé, regardent le Comte Berechini, le Lecteur ne le ſera pas moins pour peu qu'il faſſe attention à ce qui eſt rapporté dans les pages 22, 23, 47, 48, 58, 59, 62, 63, 88, 89, 150, 151, 201, 244, 329, 330 &c. où, il eſt démontré 1°. Que le Prince pour s'attirer plus ſûrement la confiance de la Nation Hongroiſe dans une entrepriſe auſſi délicate, ne ſignifioit & n'agiſſoit, que conjointement avec le Comte Berechini. 2°. Que ce Comte par ſon habileté, & contre toute eſpérance amena des Troupes de Varſovie, apporta de l'argent, & que le Prince regardoit ſes Etendarts comme communs avec ce Seigneur. 3°. Que le nom de ce Comte faiſoit autant de bruit, que celui du Prince pour déterminer les Habitans à prendre les Armes. 4°. Sa capacité pour

les Entreprises militaires les plus délicates, & pour la réussite. 5o. Son attention à ne point laisser échaper le moindre mouvement des Ennemis, sans en tirer avantage. Que ce grand Général se rendit maître de la Ville d'Olassy, siége des Rasciens, & très-important, qu'il prit le Château de Neisol, contraignit le Comte de Forgatz, pour lors attaché au service de l'Empereur de se retirer avec sa Troupe en désordre; qu'il a battu, fait Prisonnier le Général Richan, & enlevé son Bagage, son Artillerie, & a fait plusieurs autres actions. 7o. Que ce Seigneur par son génie supérieur réunissoit à la qualité de Grand Capitaine, celle de la solidité pour le travail du Cabinet. Vous ne serez peut-être pas fâché, Monsieur, d'apprendre à ce sujet une Anecdote, qui m'a été certifiée par une personne de mes amis avec laquelle j'ai conféré sur cette Histoire. Elle m'a dit que l'Empereur Léopold étoit tellement persuadé de la grande étendue de son esprit

qu'il disoit hautement qu'il craignoit plus l'esprit & la capacité du Comte Berechini qu'une armée entiére: Ses Négociations en sont une preuve, de même que la Replique aux Propositions de la Cour de Vienne, imprimée sous le nom de *Constancius Veracius*, que l'on m'a assûré être de ce Seigneur.

De crainte de passer les bornes d'une Lettre, je ne vous rappellerai que ce que l'Auteur dit page 113. & 114, où après avoir parlé du Clergé, il ajoûte " que le second » Etat est celui des Grands, com- » posé de ceux qui sont de la Basse » Hongrie, & des onze Comtés qui » sont sur le Vaag, ou enfin des » treize Comtés de la Haute-Hon- » grie; que plusieurs des premiers » & des seconds avoient épousé des » femmes de l'Autriche, ou de la » Styrie, que les autres élevés à » Vienne possédoient des Biens hé- » réditaires sur les confins de la » Styrie, de l'Autriche, ou de la » Moravie; & que ces motifs » étoient cause qu'ils favorisoient

» de cœur les Autrichiens ; parce
» qu'ils ne vouloient pas exposer
» au hazard leurs Biens, & leurs
» fortunes, ou bien parce qu'ils fai-
» soient peu de cas de la famille &
» de la personne du Comte Berechi-
» ni, & que par ces motifs, ils
» avoient de la peine à embrasser
» le Parti du Prince, crainte de
» se mettre dans un rang inférieur
» à celui du Comte Berechini. »

Passant sous silence les autres endroits où l'Auteur, au lieu d'une Histoire, fait plûtôt une Satire sur la conduite & l'humeur de ce Grand Capitaine dont nous avons, si je ne me trompe, un fils en France, Maréchal de Camp, & Mestre de Camp d'un Régiment d'Hussars, qui ne dégénere point de la valeur de ses Ayeux ; je vous observerai, que le Prince Ragotsky dit dans ses Mémoires, ou du moins on lui fait dire qu'il a choisi le Comte Berechini pour compagnon de son entreprise, que ce n'est que par ce Seigneur qu'il a été connu de la Noblesse Hongroise,

étant encore fort jeune, lorsqu'il a commencé la guerre contre les Impériaux, & ayant presque toujours été Prisonnier ou Exilé.

La Nation assemblée en confédération à Onrd auroit-elle élû le Comte Berechini pour Lieutenant Ducal, si la grande Noblesse avoit crû les Berechini inférieurs aux autres Grands du Royaume? Et par quels endroits le Comte Berechini eut-il été moindre que les autres, lui qui sortant d'une noble & ancienne Maison reconnue telle par 4 Empereurs consécutifs, & élevée depuis plus d'un siécle à la dignité de Grand du Royaume, & qui avoit remporté plusieurs victoires sur les Turcs. L'Auteur devoit se contenter des premiers motifs pour rendre raison de l'indifférence que, plusieurs témoignoient pour le Parti du Prince Ragostky, sans en imaginer un qui n'a pas même de vraisemblance, puisque l'Empereur Léopold dans l'Instruction, qu'il insére dans sa Lettre à l'Archevêque de Culveza du 11. Février

1704. pour les sieurs Talvay & Jesansky nommés pour renoüer la Négociation de Pacification avec le Comte Berechini les avertit » que les Hongrois armés deman- » dent avant toutes choses des su- » retés que le Traité à faire avec » eux sera observé : cela supposé, » ils s'addresseront au Comte Be- » rechini de ma part, comme Pa- » latin du Royaume, & sur ses » plaintes & sur celles de ses adhé- » rans, comme sur les prétentions » qu'ils font des garanties & sûretés » des Traités à faire, ils lui repré- » senteront &c. Tom. 2. Liv. 6. » pag. 153 154. »

Qui est-ce qui croira jamais que l'Empereur pressé comme il étoit alors, & cherchant tous les moyens imaginables pour pacifier la Hongrie, eut nommé Palatin du Royaume, c'est-à-dire, Médiateur entre sa Nation & son Roi, le Comte Berechini qui avoit les armes à la main contre sa Majesté Impériale, & qui étoit Grand Général de la Confédération, s'il eut été vrai que

la Grande Nobleſſe Hongroiſe l'eut regardé comme leur inférieur ? il n'en eut pas fallu davantage pour les irriter contre la Cour de Vienne ; ainſi l'Auteur des Mémoires trouvera bon, que le Public ait plus d'égard à ce que cette Cour penſoit ſur l'Etat & la Maiſon du Comte Berechini, que pour ſes idées particuliéres.

La troiſiéme Partie contient les Mémoires d'un Gentilhomme Tranſilvain de l'illuſtre Maiſon de Betlem, nommé le Comte Betlem Niklos, ils m'ont paru auſſi intéreſſans qu'amuſans : ils nous donnent quelques idées d'une Nation, qui ne nous eſt pas plus connue que les Daces l'étoient autrefois des Romains. Les ſentimens tendres & conſtans de l'Auteur pour la Princeſſe de Tranſilvanie, rapprochent dans mon idée les ſables brûlans d'Affrique avec les Montagnes de Neige de ce Pays Septentrional, c'eſt-à-dire, ſelon le proverbe Italien ; *Tutto il mondo è paese.*

Je ſuis, Monſieur, &c.

ARTICLE XXXV.

BIBLIOTHECA BELGICA, sive virorum in Belgio vita scriptisque illustrissium Catalogus, Librorumque Nomenclatura, continens Scriptores, à clarissimis viris Valerio Andrea, Auberto Miræo, Francisco Suvertio, aliisque recensitos, usque ad annum 1680. *&c. Cura & studio Joannis Francisci Foppens Bruxellensis S. T. L. Metrop. ac Primat. Ecclesiæ Mechliniensis canonici graduati, ac Pœnitentiarii. Bruxellis, per Petrum Foppens* 1739. C'est-à-dire, *Bibliothéque Belgique, ou Catalogue des Ecrivains célebres des Pays-Bas, donné par Valere André, Aubert le Mire, François Suvert & autres; augmenté & continué jusqu'en* 1680 *par M. Foppens, Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Malines. A Bruxelles, chez Pierre Foppens.* 1739. *Deux volumes* in-4°. *Pages* 1233. *sans l'Epître Dédicatoire & la Préface.*

IL n'est peut-être point de sorte de Livres dont l'utilité généralement parlant, soit plus étendue dans la Littérature, que les Catalogues ou Bibliothéques des Ecrivains, de quelque espéce qu'ils soient, & sous quelque titre qu'ils se produisent. Il est peu de personnes, qui dans le cours de leurs travaux littéraires, & sur-tout dans la composition, ne soient obligées d'y avoir recours; du moins s'il entre dans leurs Ouvrages certaine critique qui y donne du prix. Aussi les a-t-on multipliés, & les multiplie-t-on tous les jours à l'infini, & sous tant de formes diverses. Histoires, Vies, Bibliothéques, Catalogues, Eloges &c. les titres sont épuisés, & la matiére ne le sera jamais. Il y en a pour les Auteurs sacrés, pour les Auteurs Ecclésiastiques. Les différens genres de Littérature, les Poëtes, les Philosophes, les Historiens, les Médecins, les Jurisconsultes &c. ont eu leurs Historiens, anciens & mo-

dernes. Les Nations, les divers Ordres, les Sectes ont pris soin de conserver la mémoire de ceux qui s'y sont distingués par leurs Ecrits : & ce soin n'a été porté que trop loin; on a voulu donner de la célébrité à des gens qui n'en ont eu, & qui n'en méritoient aucune.

Tout consiste à bien faire ces sortes de Catalogues, pour les rendre véritablement utiles. On y demande de l'exactitude & de la précision dans les faits & dans les dates; les circonstances les plus remarquables de la Vie des Auteurs, celles qui peuvent intéresser; leur profession, leurs Emplois; des Listes fidéles de leurs Ouvrages, des diverses éditions, des Traductions, s'il y en a eu; la forme des volumes, le lieu & l'année de l'impression. Il semble même que les titres devroient être rapportés tels qu'ils sont dans les Livres, ou du moins traduits littéralement, si les Langues dans lesquelles ils sont écrits, ne sont pas communément entenduës. L'affection, où des intérêts

particuliers de corps & de parti ne doivent point soustraire les avantures, même peu avantageuses des Ecrivains, ou plûtôt de leurs Ouvrages. Par cette fidélité on éclairciroit des faits obscurs que la malignité déguise, grossit & envenime assez souvent. Ceux à qui ces sortes d'Ouvrages sont un peu familiers, sçavent que ces regles n'y ont pas toujours été observées, & qu'on n'y trouve pas toujours les éclaircissemens, ni l'exactitude qu'on y cherche.

La *Bibliothéque Belgique* que nous annonçons, doit être regardée comme un des bons Ouvrages de cette espéce. M. *Foppens* y a rassemblé tous les Auteurs dont ses prédécesseurs, *Aubert le Mire*, *Valere André*, *Sander*, *Swert*, avoient donné des Catalogues. Il a supplée ce qui y manquoit, corrigé ce qui n'étoit pas exact; & ajoûté environ 560. Ecrivains: & comme les Livres se multiplient tous les jours il y a encore dequoi faire un troisiéme volume, pour conduire jus-

qu'au tems présent cette *Bibliothéque*, qui contient déja près de 3000 Ecrivains.

Comme il s'en trouve de diverses Sectes, l'Auteur extrémement attentif à ne rien dire, qui puisse paroître favoriser en quelque maniére des erreurs condamnées par l'Eglise, a pris soin de marquer celles qu'ils ont suivies, afin, dit-il, que le Lecteur Catholique connoisse les Livres contre lesquels il doit être en garde. Il avertit même expressément qu'il ne prétend point adopter les louanges de ces Auteurs qui se trouvent dans les Epitaphes qu'il a rapportées. Mais avec ces précautions rien de plus modéré, que la maniére dont il en parle, rien qui sente l'amertume que la politesse de nos mœurs a bannie. Il se contente de rapporter simplement les faits, sans réfléxions, ni aucun terme qui puisse blesser les intéressés.

ARTICLE XXXVI.

RÉPONSE AUX DOUZE *Lettres du P. Scheffmacher Jésuite de Strasbourg, contre les Protestans, où les Principales controverses qui s'agitent entre l'Eglise Romaine, & celle des Protestans, sont traitées. A Francfort vol. in-4°. de plus de 500. pages.*

SI M. *de la Chapelle* Pasteur de la *Haye* avoit connu cet Ouvrage, s'il lui étoit tombé entre les mains, il n'auroit apparemment pas entrepris de répondre aux Lettres du P. *Scheffmacher*, supposé qu'il ait eu autant de peine à s'y déterminer, qu'il veut le faire entendre. Il se seroit épargné, & à ses Lecteurs, bien des sophismes, que l'air avantageux dont il les débite, ne rend ni plus justes, ni plus concluans. Déja les Luthériens avoient pris la défense de leur cause, & ils n'avoient pas attendu qu'un Réformé vint à leur se-

cours. On attribuë la *Réponse* dont nous parlons, & qui fait le sujet de cet Article, à M. *Pfaff*. Si c'est le Chancelier de l'Université de *Tubinge*, comme il y a apparence, il n'a pas seulement caché son nom, mais il a encore voulu donner le change, parlant de celui-ci en tierce personne, & comme d'un Ecrivain différent de lui. *Le Chancelier Pfaffius*, (dit-il, dès la page 7) *a publié en* 1720. *une Dissertation touchant la succession Episcopale &c.* D'où vient une telle réserve dans une occasion où ces Messieurs conviennent que le nouvel Adversaire a porté à leur Secte des coups capables de l'ébranler? *Ces Lettres en effet*, dit l'Auteur de la Réponse, *ont excité l'attention des Lecteurs, non-seulement à Strasbourg, mais encore dans quelques cours d'Allemagne. Elles sont assez seduisantes, à cause du tour que le Révérend Pere donne aux choses. Elles ont encore*, ajoûte-il, *l'air & l'apparence d'une érudition vaste & consommée.* Mais comment en ont-elles *l'air & l'ap-*

parence, si elles n'en ont pas la réalité ? Enfin *il y entre*, continuë l'Auteur, *des Objections qui ont en effet besoin d'un éclaircissement ; & pourroient éblouir aussi des Lecteurs Protestans*. De tels aveux de la part d'un des principaux Chefs du Parti Luthérien, sont bien honorables au Docteur Catholique, & montrent assez ce qu'on doit penser de son Ouvrage.

Moins sincére, & plus suffisant, M. *de la Chapelle* qui affecte de faire paroître beaucoup de mépris pour ce Livre, n'ignoroit pas cependant qu'il *a fait grand bruit à Strasbourg, & dans les quartiers d'alentour* : il n'ignoroit pas *le fracas que ces Lettres faisoient dans le voisinage* : sans cela se seroit-il donné la peine de réfuter à si grands frais un Auteur aussi méprisable qu'il lui plaît de le supposer ? Les Protestans de la Confession d'*Ausbourg* ont été de meilleure foi ; ils ont senti toute la force d'une attaque qui les regardent plus directement, & ils en ont craint les suites. C'est

ce qui a engagé leur Controversiste à suivre pied à pied le P. *Schéffmacher*, pour répondre en détail à tous ses argumens. Mais comment y répond-il? Ce ne sont que chicannes, que mauvaises défaites, que réponses arbitraires, inventées après coup, pour soutenir une cause combattuë par la foi de tous les siécles; que faux raisonnemens, qui peuvent bien jetter quelque embarras sur le détail des preuves surabondantes dont on se sert pour établir les Dogmes de l'Eglise Catholique, mais trop impuissans, pour ébranler la solidité de l'édifice bâti sur la Pierre ferme, & pour troubler cette possession constante & invariable, qui a fait passer depuis tant de siécles jusqu'au nôtre, sans interruption, les mêmes vérités. En effet qu'on montre, si l'on peut, l'origine & l'époque des Dogmes, que nous croyons dans l'Eglise Catholique Apostolique & Romaine. S'ils sont contraires à la Doctrine enseignée par Jesus-Christ & par ses Apôtres, il est certain

qu'ils n'ont pû s'établir ſans être contredits, combattus, proſcrits, par ceux qui avoient reçû cette doctrine, & qui la ſuivoient. C'eſt précisément ce qui eſt arrivé à la naiſſance de chaque Héréſie, à la naiſſance de celles de *Luther* & de *Calvin*, comme de toutes les autres; elles ont ſcandaliſé, elles ont été rejettées & anathématiſées, parce que les fidéles n'y ont pas reconnu la doctrine qu'ils avoient reçûe de leurs peres. C'eſt même pour cela qu'il faut qu'il y ait des Héréſies: *Nam oportet & hæreſes eſſe, ut & qui probati ſunt, manifeſti fiant in vobis.* (I. Cor. XI. 19.)

Il eſt bien vrai, que les vérités Catholiques n'ont pas toujours été ſi clairement développées; mais le dépôt en a toujours été auſſi fidélement conſervé. C'eſt pour cela, que ſi-tôt qu'il a été attaqué, les Docteurs, les Paſteurs ſe ſont expliqués, l'Egliſe a prononcé; elle a déclaré ce qu'elle croyoit, ce qu'elle a toujours cru; elle n'a jamais prétendu propoſer un Dog-

me nouveau ; elle n'a fait que déclarer le Dogme ancien. Telle a toujours été sa conduite & son langage ; *Nihil innovetur, nisi quod traditum est.* (Step. Ep. ad Cypr.)

Tant que subsistera cette possession, & cette prescription, c'est en vain qu'on se jettera dans des disputes épineuses, qu'on chicannera, qu'on épiloguera sur chaque texte, sur chaque mot ; qu'on s'efforcera d'en détourner le sens le plus naturel, le plus simple, le mieux établi, & qui a réglé la foi de tous les tems, sous l'autorité de l'Eglise dirigée par l'Esprit Saint. On pourra bien diminuer à ses propres yeux l'éclat de la lumiére, mais il sera difficile de la faire tout-à-fait disparoître : les principes généraux conserveront toujours leur force. Deux siécles & davantage de controverses entre les Catholiques & les Protestans ont obstiné ceux-ci dans des erreurs déja invétérées ; ils ne pensent plus à les examiner, ils se font un intérêt capital de les défendre ; ils ont mis toute leur

subtilité à parer aux coups qu'on leur a portés : éh combien l'esprit humain n'est-il point fertile en pareilles productions ! Est-il rien de si clair, de si bien établi, qu'on ne vienne à bout d'obscurcir par cette voye ? Si l'on remontoît à la source, si l'on considéroit les causes qui ont enfanté les Schismes & les Hérésies, peut-être en rougiroit-on ; & certainement la dispute en deviendroit plus simple, & plus aisée à terminer. Combien de Novateurs, de Chefs de Parti ont avoué qu'ils s'étoient trop avancés, & que, si des intérêts de passion ne les avoient retenus, ils auroient volontiers reculé ? *Luther* lui-même est de ce nombre.

Le Docteur Luthérien qui répond aux Lettres du P. *Scheffmacher*, a perdu ce point de vûë, il a suivi la méthode dont nous venons de parler, il se jette dans ces détours étudiés & sophistiques, qui ne font qu'embrouiller les matiéres, & rendre les disputes interminables. Pour rapporter seulement

une légere partie de ses Réponses, il faudroit un volume entier ; & les réfuter, seroit une entreprise étrangere au dessein de cet Ouvrage. Et d'ailleurs que pourrions-nous dire, qui ne se trouve dans une infinité de Livres ?

L'Ecriture Sainte, est selon les Protestans le seul Juge des Disputes en matiére de Religion : c'est sur ce principe que roule l'Ouvrage du nouveau Controversite. Mais comment ces Messieurs sçavent-ils que tel ou tel Livre contient la parole de Dieu ? Ils ne sont pas même d'accord entr'eux sur ce point. Et qui pourra le décider ? Sera-ce encore l'Ecriture Sainte ? Nous prétendons bien, & nous prouvons que nos Dogmes sont fondés sur la Parole de Dieu écrite. Nos Adversaires n'en conviennent pas, ils chicanent, ils contestent, ils détournent le sens des textes que nous alléguons. Nous n'avons garde de convenir de celui qu'ils leur donnent, ni du sens qu'ils attribuent aux passages qu'ils alléguent en leur faveur. Mê-

me opposition entre les diverses Sectes qui se sont séparées de l'Eglise Romaine, &, ce qui est plus remarquable, dans la même Secte, entre ceux, par exemple qui prétendent suivre ou *Luther*, ou *Calvin*. Voilà donc une régle qui seule, & par elle-même ne décide rien, entre gens qui ont des sentimens différens. Mais nous avons pour nous fixer la Tradition, les Peres, les Conciles, les définitions de l'Eglise. On méprise sans façon leur autorité. Cependant, quand les Peres & les Conciles ne seroient que témoins de la créance de leur tems, ce témoignage constant & uniforme seroit décisif. S'ils parlent trop clairement, on ne craint point de traiter avec un mépris quichoque le bon sens, ces grands hommes, ces Sçavans, ces génies sublimes, ces Assemblées respectables. Notre Docteur Luthérien ne les a pas plus ménagés que ses Confréres ont coutume de faire.

ARTICLE XXXVII.

MECHANICA, SIVE MOTUS Scientia &c. C'est-à-dire, *la Méchanique ou la Science du Mouvement, traitée analytiquement par M. Léonard Euler, Membre de l'Académie de Petersbourg, & Professeur de la plus sublime Mathématique. Deux Tomes* in-4°, *servans de supplément aux Mémoires de cette Académie. A Petersbourg* 1736.

MOnsieur Euler est connu dans l'Europe sçavante, comme un grand Géometre, & un Philosophe distingué. Sous le nom de Méchanique, il n'entend que la Science générale du Mouvement, renvoyant à traiter des Machines, comme il convient, dans la Statique. C'est Galilée, il faut en convenir, qui a le premier mis à la mode la science du mouvement, soit uniforme, soit accéléré ou retardé. L'ancienne Méchanique d'Ar-

chiméde & des autres, n'étoit qu'une ſtatique.

Ces deux Sciences ſont la même ſcience dans le fond, cela n'eſt pas douteux. Mais à meſure que ſon objet s'eſt aggrandi, elle s'eſt naturellement diviſée. Les anciens ne traitoient que des Phénomenes, de l'art en quelque ſorte, plûtôt que de la nature. Les Machines ſont quelque choſe d'artificiel.

Il eſt tout naturel de remonter de l'art à la nature, & des Phénoménes aux cauſes & aux principes. Le renouvellement de la Phyſique, auquel Galilée a ſans doute, beaucoup contribué, a produit cette Méchanique moderne qui a pour objet le mouvement en général, principe de la Méchanique ancienne ou de la Statique.

Dechales eſt un des premiers & peut-être le premier, qui ait mis en deux Traités diſtincts, la Méchanique & la Statique, ſans parler de l'Hydroſtatique & de l'Hydraulique qu'il traite à part. Ces Ouvrages-là ſont eſtimables, clairs,

ARTICLE X

MECHANICA, *S*
Scientia &c. C'e
chanique ou la
ment, traité
M. Léon
l'Académ
Profess ... à l'
thém ... ans.
serv ... ique de
re ... e de tous les
... auteur célebre.
ivre admirable ; n
toute l'étenduë néce
tier suffisamment les
dans une Science, q
jourd'hui servir d'un
duction à la Physiqu
chanique, dans sa vr
devroit être que la
les principes géométr
vement, & par con
saine Physique.

Nous ne disons pa
vons garde de dire,
nique soit la Phys

...it une pure Méchani-
...coup moins une pure
...ouvement. La Mé-
..., nécessaire mê-
... & n'est point
...e. M. New-
..., les a un peu
..., & sa Physique
...,
...ométrique même que
...ique ou Statique , bien
...être une vraye & pure Phy-
que. Sa Méthode n'a pourtant eu
ue trop d'imitateurs, & la Géo-
étrie est à la veille d'anéantir la
Physique , & sur-tout les Physi-
ciens; peu de ceux qui ont le goût
de la simple Physique , étant en
état d'y atteindre au travers des
sections coniques , des courbes ,
des quadratures , des infiniment
petits, de l'analyse , & du calcul
le plus impénétrable & le plus ab-
strait.

Ce calcul a tout-à-fait pris le dessus. Le Public s'y prête jusqu'à un certain point. Il seroit, nous l'avouons, à souhaiter, qu'il s'y prêtât tout-à-fait. Il est vrai

méthodiques & suffisamment Géométriques. Mais ils tiennent à un cours de Mathématique en 4. volumes, qui les rendent rares & moins connus qu'ils ne mériteroient de l'être. Un abrégé même de ces morceaux les rendroit plus utiles au Public, qui n'a peut-être point jusqu'ici de bonne Méchanique-Statique à son usage, à l'usage au moins des Commençans.

La Statique de Pardies est du caractére de tous les Ouvrages de cet Auteur célebre. C'est un petit Livre admirable; mais il n'a pas toute l'étenduë nécessaire pour initier suffisamment les Commençans dans une Science, qui devroit aujourd'hui servir d'une bonne introduction à la Physique. Car la Méchanique, dans sa vraye notion, ne devroit être que la Géométrie *ou* les principes géométriques du Mouvement, & par conséquent de la saine Physique.

Nous ne disons pas, & nous n'avons garde de dire, que la Méchanique soit la Physique, ni que la

Physique soit une pure Méchanique, & beaucoup moins une pure Géométrie du Mouvement. La Méchanique est bonne, nécessaire même pour la Physique, & n'est point la Physique elle-même. M. Newton tout Géométre, les a un peu trop confondues, & sa Physique est plus Géométrique même que Méchanique ou Statique, bien loin d'être une vraye & pure Physique. Sa Méthode n'a pourtant eu que trop d'imitateurs, & la Géométrie est à la veille d'anéantir la Physique, & sur-tout les Physiciens; peu de ceux qui ont le goût de la simple Physique, étant en état d'y atteindre au travers des sections coniques, des courbes, des quadratures, des infiniment petits, de l'analyse, & du calcul le plus impénétrable & le plus abstrait.

Ce calcul a tout-à-fait pris le dessus. Le Public s'y prête jusqu'à un certain point. Il seroit, nous l'avouons, à souhaiter, qu'il *s'y prêtât tout-à-fait*. Il est vrai

qu'il n'y a jamais eu tant de Géometres. Mais on l'est aussi avec mesure, & jusqu'à un certain point dans ce qui s'appelle le Public, où l'on n'en fait jamais une certaine profession. Il seroit donc mieux de réserver cet appareil de Géométrie & de calcul pour les Sciences qui ne peuvent s'en passer.

Le calcul est-il même une affaire de science lumineuse & didactique, & non pas plûtôt un art & une pratique? Et comment la Physique seroit-elle du ressort du calcul, si la Géométrie elle-même ne l'est pas. La lumiére géométrique s'éteint absolument au milieu de tous ces simboles inarticulés. Les Anciens, loin de traiter la Géometrie par le calcul, traitoient le calcul par la Géométrie; témoin le second Livre d'Euclide.

M. Euler suit le goût dominant des Géometres, & traite ici la Méchanique par le calcul le plus fort & le plus transcendant. Son premier Chapitre est sur le mouvement en général. Il en combine

d'abord les propriétés essentielles, l'espace, la vitesse & le tems. Il pose ensuite les principes du mouvement absolu & du mouvement relatif, & compare enfin ces deux sortes de mouvemens.

Le second Chapitre traite de l'action des puissances sur un point libre, c'est-à-dire, sur un corps considéré comme un point, & dont rien ne gêne le mouvement naturel. Dans sa dix-septiéme Proposition, l'Auteur établit que la *force d'inertie*, c'est-à-dire, la résistance que le corps en repos oppose au mouvement, & que le corps en mouvement oppose au repos, ou à un plus grand ou plus petit mouvement, est proportionelle à sa quantité de matiére.

Le Chapitre troisiéme roule sur le mouvement rectiligne d'un point libre mu par des puissances absolues. Selon la vingt-sixiéme Proposition, dans les diverses hipothéses des puissances uniformes, les hauteurs d'où des corpuscules égaux acquiérent en descendant des vi-

tesses égales, sont réciproquement comme les puissances. L'Auteur se raproche ici toujours de Newton, & en emprunte même des applications de ses principes, fort élevées, & qui supposent une bonne connoissance du Livre entier des principes Mathématiques de la Philosophie naturele. Oseroit-on dire que c'est ici un pur, mais un fort bon Commentaire de cet admirable Ouvrage de Newton? Commentaire Géométrique ou Méchanique: car M. Euler admet communément les hipothéses de Newton, & suppose démontré tout ce que Newton donne pour tel.

Le reste du Chapitre roule sur les chutes des corps animés de forces centripetes diversement conditionnées, & sur la combinaison des hauteurs, des tems, des vitesses compétentes à ces sortes d'hipothéses géométriques. Car toutes ces spéculations ne sont qu'une pure Géométrie, transportée de l'étenduë immobile, qui est son objet naturel, à l'étendue mobile qui est

l'objet de la méchanique. Ces ſpéculations ſont admirables, nous n'en diſconvenons pas : mais il faut toujours caractériſer les choſes avec juſteſſe dans les Sciences, & ne pas traiter de Phyſique, ni même abſolument de vraye Méchanique, ce qui ne l'eſt que par l'objet général. Il eſt de conſéquence de ne pas laiſſer perdre le goût d'une auſſi aimable Science, que l'eſt la Phyſique.

Les Géometres un peu ennuyés, ſans doute, de l'*inertie*, ſi on peut le dire, de leur objet, & réveillés par la vivacité & par les attraits de celui de la Phyſique, ſe ſont emparés, depuis une vingtaine d'années, de celui-ci à la ſuite de Newton. Il n'y auroit à cela nul inconvénient, s'ils ne tournoient leur ſpéculation en une eſpece de monopole, au préjudice & à l'excluſion même des Phyſiciens; & s'ils ſe contentoient de traiter la Phyſique en Géometres; au lieu que ſans façon ils ſe prétendent Phyſiciens, & les ſeuls *Phyſiciens*. Cela va à tout confon-

dre & à ruiner toutes les Sciences ; la vraye Physique au reste n'en devenant pas plus certaine par ce commerce trop intime avec la Géométrie, & la Géométrie devenant, peut-être par-là, assez souvent incertaine & fort équivoque.

Galilée avoit pris la Méchanique sur le vrai ton d'une Science placée avec justesse, entre la Géométrie & la Physique. Dechales, Pardies & quelques autres avoient tenu ce juste milieu comme nous avons dit. Le célebre Wallis Anglois avoit rendu la Méchanique un peu trop sçavante & trop géométrique. Le sçavant Huguens n'avoit pas laissé de monter les choses un peu haut. M. Newton a achevé de tout concentrer, la Physique dans l'Astronomie, l'Astronomie dans la Méchanique, la Méchanique dans la Géométrie, & la Géométrie dans le calcul. Sans cesser d'admirer tous ces grands hommes & le dernier surtout, nous sera-t-il permis de remarquer qu'ils sont tous étrangers pour nous, & que Descartes, non

moins & peut-être plus admirable, a pris la Physique sur le ton naturel, que nous croyons pouvoir qualifier de ton & de goût François. Car nous aimons le naturel en toutes choses, & il seroit monstrueux qu'un François ne l'aimât pas dans la Physique, qui est la propre Science de la nature.

Chapitre quatriéme. Du Mouvement rectiligne d'un point libre dans un milieu résistant. Il y a ici un beau champ ouvert à la Géométrie & au calcul de M. Euler. Les espaces, les tems, les vitesses, dans les diverses loix de résistance, y sont retournés de toutes les façons. Le mouvement rectiligne dont il y est question, n'est autre que celui des corps qui tombent ou qui montent par, ou contre leur mouvement de pesanteur. Quoique le sçavant Auteur y fasse entrer l'hipothése des résistances en raison des simples vitesses, il s'étend beaucoup plus sur celle des quarrés des vitesses qui est la plus naturelle.

Chapitre cinquiéme. Du Mouve-

ment courbe libre d'un point mené par toutes sortes de puissances absolues. Un mot n'est rien : néanmoins en faveur de ceux qui s'en laissent prendre ou révolter, nous remarquons la nouveauté du *vis tangentialis* de l'Auteur, qui divise la force d'un corps mu en courbe, en deux forces l'une *tangentielle* ou par la tangente, & l'autre en *normale* ou perpendiculaire à la courbe ou à la tangente. Cette division est naturelle, si l'expression ne l'est pas. Mais encore une fois l'expression est indifférente, & un mot n'est qu'un mot.

L'Auteur, grand Géometre sans difficulté, est ici désormais dans son centre. Il est question de courbes & de *calcul differentio-differentiel*, vrayes délices d'un Géométre. La parabole de Galilée, & les autres coürbes centripetes de Newton, de Keill, de Moivre &c. passent ici en revûë. M. Euler donne à cette occasion un Problême utile & que nous croyons nouveau dans sa généralité.

Nous ne connoiſſons en algebre ou en analyſe que ce que nous connoiſſons par une équation composée des puiſſances corrélatives des coordonnées. Dans la conſidération des forces centripetes, les courbes ne ſe manifeſtent immédiatement que par des équations formées de coordonnées centrales, & le plus ſouvent fort compliquées de quantités infiniteſimales, tranſcendantes & inéffables, *inconſtructibles* au moins. L'Auteur dans ſa ſoixante-quinziéme Propoſition page 246. donne ce Problême. " Définir par » une équation entre des coordon- » nées normales *CP* & *PM*, rap- » portées à un axe fixe *AC*, la na- » ture d'une courbe *AM* qu'un » corps décrit avec une force cen- » tripete quelconque. „ Les théoremes célebres & ſi ſouvent remaniés de l'*Horologium Oſcillatorium* d'Huguens, le ſont ici tout au mieux. Le calcul eſt admirable pour donner de nouvelles formes au vérités Mathématiques.

M. Euler remarque que la ſup-

position des forces centripetes proportionelles aux distances centrales ou à leurs quarrés ou à leurs cubes réciproques, donne des courbes algébriques, ou dépendantes de la quadrature du cercle ou de l'hiperbole : mais que dans les autres cas ou loix de forces centripetes, on a communément bien de la peine à débarrasser une courbe de l'*irrationalité* de son expression. Surquoi dans sa 83e. Proposition cet Auteur donne ce Problême.

» La force centripete étant comme une puissance quelconque de » distances centrales, trouver les cas » particuliers dans lesquels un corps » jetté d'une certaine maniére dé» crive une ligne algébrique. »

Il y a bien de la profondeur géométrique dans la 84. Proposition dont l'énoncé est tel. " Si la force » centripete ne s'éloigne pas beau» coup de la raison inverse des quar» rés des distances, déterminer le » mouvement de l'ellipse, & son » continuel changement d'espece, » & le mouvement du corps dans

» cette ellipse changeante. Comme dans la théorie des développées, on conçoit une courbe composée d'une infinité d'arcs de cercle qu'on nomme osculateurs ; de même M. Euler conçoit ici la courbe projectile comme composée d'une infinité d'arcs osculateurs d'ellipse. L'idée est neuve & ingénieuse. En dernier ressort cependant l'ellipse elle-même se réduit au cercle ; & physiquement parlant au moins, c'est-à-dire, naturellement, l'ellipse ne peut terminer une démonstration analytique de courbe, ni de mouvemens.

Comme on n'aime pas à incidenter sur les matiéres géométriques, & que cependant la Méchanique est une science Physico-Mathématique, que la Géométrie éleve au-dessus de la Physique, mais que la Physique peut quelquefois dégrader au-dessous de la Géométrie ; presque depuis le commencement de cet Extrait, nous laissons passer sous nos yeux bien des paradoxes que nous n'osons relever, & que nous passons sous silence,

étant d'ailleurs fort peu diſpoſés à y ſouſcrire, malgré l'autorité du grand Newton dont pluſieurs ſont revêtus.

Mais de tous ces paradoxes il y en a un qui revient trop ſouvent pour que nous n'en diſons pas un mot. L'Auteur trouve par ſon calcul qu'un corps, peſant ſans doute, tombant & arrivant au centre, peut fort bien, arrivé à ce centre y reſter tout court, ou même remonter à l'endroit d'où il eſt tombé par la ligne de ſa chute, comme ſi le centre anéantiſſoit tout d'un coup ſon mouvement ou le refléchiſſoit, ſans autre vertu que celle d'un calcul auquel l'Auteur prétend qu'on doit ſe fier, plûtôt qu'à ſon propre jugement qui dit que ce corps arrivé au centre doit conſtamment paſſer outre, & y revenir par des oſcillations réïtérées à la maniére des Pendules. Le plus ſingulier eſt que ce corps qui arrivé au centre ne peut paſſer outre, eſt un corps qui y arrive avec une viteſſe infinie.

' Pourquoi s'en rapporter au calcul plûtôt qu'au jugement & au sens commun, lorsqu'ils sont en contradiction l'un avec l'autre? Le calcul n'est qu'un jugement d'autant plus suspect qu'il est plus enveloppé & plus composé de divers jugemens enveloppés. Nous sera-t-il permis d'user d'une comparaison sacrée? La foi est au-dessus de la raison, mais n'est pas contre la raison. Un calcul peut élever la raison au-dessus de sa portée naturelle; mais il n'eut jamais & n'aura jamais droit de la contredire. Messieurs les Géometres devenus Physiciens, sont-ils moins sujets à l'erreur que les Physiciens mêmes? Nous craindrions presque qu'ils ne le fussent davantage, leur stile étant bien plus capable de couvrir l'erreur; sans parler de la confiance avec laquelle ils traitent des matiéres bien plus délicates que celles de la Géométrie, & qui leur sont souvent fort étrangeres.

Chapitre sixiéme. Du Mouvement curviligne libre dans un milieu rési-

ſtant. La premiére Propoſition de ce Chapitre & la 104ᵉ. de l'Ouvrage, porte que, que ſi un corps mu dans un milieu réſiſtant, reçoit l'impreſſion d'un nombre quelconque de puiſſances abſolues, la réſiſtance ne trouble l'action de ces puiſſances, qu'en diminuant la force tangentielle. L'Auteur regarde comme une parabole à-peu-près, la courbe décrite par une Bombe ou autre corps projectile. On a démontré poſitivement dans nos Mémoires, que ce ne peut être cette courbe, ni aucune conique ni autre aſimptotique, mais une maniére de ſpirale aboutiſſante au centre de ſa chute. Mais les vieilles erreurs ne ſe déracinent point ſi vite, même dans la Géométrie.

Enfin cet Ouvrage de M. Euler eſt fort Géométrique, & d'une Géométrie extrêmement profonde & ſubtile. Il eſt Méchanique auſſi & Phyſique même, ſi l'on veut, par ſon objet; ſi toutesfois encore cet objet n'y eſt pas pris d'une maniére toute abſtraite & purement

géométrique. Si on vouloit bien y regarder de plus près, le sistême de Physique de M. Newton, n'est non plus qu'un sistême abstrait, & métaphysique, qui n'a rien de vraiment Physique, ni d'homogêne au sistême de Descartes, auquel les Newtoniens s'obstinent de le comparer, & de vouloir même le substituer : ce qui est à-peu-près le même que si on vouloit substituer la Géométrie de Descartes à sa Physique.

La Géométrie peut-être une meilleure chose que la Physique. On peut au moins permettre aux Géometres de le penser. Mais encore une fois la Géométrie n'est point la Physique. Beaucoup de personnes veulent apprendre la Physique : peu se consacrent à l'étude de la Géométrie. Le Newtonianisme veut nous donner le change, sans doute après l'avoir pris. Il nous présente de la Géométrie pure sous le nom de Physique. L'attraction même & le vuide ne sont que des abstractions mé-

taphisiques chez Newton. Ses Disciples ne parviendront jamais à réaliser des immatérialismes, des vertus, des termes. Nous parlerons une autre fois du second Tome de M. Euler.

ARTICLE XXXVIII.

BIBLIOTHEQUE GENERALE des Auteurs Sacrés & Ecclésiastiques, qui contient leur Vie, le Catalogue, la Critique, le jugement, l'Analyse & le dénombrement des différentes éditions de leurs Ouvrages; ce qu'ils renferment de plus intéressant sur le Dogme, sur la Morale & la Discipline de l'Eglise; l'Histoire des Conciles, tant généraux que particuliers, & les Actes choisis des Martyrs. Par le R. P. Dom Remy Ceillier Bénédictin de la Congrégation de Saint Vanne & de Saint Hydulphe, Prieur Titulaire de Flavigny. Tome septiéme in-4°. *pag.* 174. *A Paris chez Paulus Dumesnil Imprimeur Libraire,*

Grand'Salle du Palais au Pilier des Consultations au Lion d'Or. Philippe-Nicolas Lottin, Imprimeur-Libraire, près S. Yves, à la Vérité; & Pierres 1738.

CE Volume ne comprend que sept Auteurs, en autant de Chapitres; encore y en a-t-il cinq, qui tous ensemble n'en font pas la septiéme partie.

Chapitre I. *Saint Grégoire de Nazianze surnommé le* Théologien *Archevêque de Constantinople & Confesseur.* L'ancien Auteur de la vie de ce Saint le fait naître à Nazianze : il est vrai qu'il y fut élevé, qu'il fut Prêtre de cette Eglise, tandis que son Pere, de même nom que lui, en étoit Evêque, & qu'il la gouverna pendant quelques années. C'en étoit assez pour lui en donner le surnom. Mais D. Ceillier prétend qu'il nacquit à Arianze, Terre, ou tout au plus Bourgade située dans cette partie de la Cappadoce, qu'on appelloit *Tiberine*, & peu éloignée de Nazianze.

Cetre Ville ; ajoûte-t-il, étoit elle-même très-peu de chose, & méritoit à peine le nom de Ville, quoiqu'ancienne & fondée par un Roi : elle porta aussi le nom de *Diocesarée*, qui lui fut donné apparemment par les Romains, lorsque sous Tibere ils réduisirent la Cappadoce en Province de l'Empire.

C'est encore une opinion assez communément reçuë, que S. Grégoire nacquit en 329. & notre Auteur prétend qu'on ne peut mettre plûtôt sa naissance. Il en apporte pour preuve ce que ce Saint fait dire à son Pere. " Il y a plus de » tems que j'ofre des sacrifices, qu'il » n'y en a que vous êtes au monde. „ Mais pour rendre cette preuve convainquante, il faudroit commencer par constater l'époque de l'Episcopat du Pere. En second lieu un simple Prêtre n'offre-t-il pas des sacrifices, aussi bien qu'un Evêque ? Il y a plus ; suivant D. Ceillier ce fut en 378. ou au plûtard au commencement de l'année suivante, que S. Grégoire fut élû Evêque de Cons.

tantinople, il ajoûte, qu'après bien des résistances il se rendit, malgré la foiblesse de son corps usé de vieillesse. Quelques lignes après il dit, que son corps étoit courbé par le poids de ses années. Cependant si le Saint Docteur étoit né en 329. à peine avoit-il cinquante ans en 379. est-on usé de vieillesse & courbé sous le poids des années à cet âge ? Cela seroit bon dans le sentiment de Suidas, qui le fait mourir en 391. âgé de 91. ans. Nous ne voyons pas non plus pourquoi notre Auteur nous dit qu'il aime mieux s'en tenir à Saint Jérôme (sur l'âge, où est mort Saint Grégoire) qui ayant été son Disciple, devoit mieux sçavoir qu'un autre, ce qui regardoit son Maître ; car Saint Jérôme, au moins dans l'endroit, qui est cité en marge, ne dit point à quel âge le Saint est mort.

Le Sçavant Bénédictin a tiré tout ce qu'il nous apprend de la vie de ce célébre Docteur, de ses Ecrits mêmes. Il ne pouvoit assûrément puiser dans une meilleure

ſource, & il faut convenir qu'il nous fait bien connoître l'eſprit & le cœur de ce Grand Homme. Il y a néanmoins quelques traits de ſon caractére, qui faute d'être aſſez développés, offrent aux yeux du Lecteur des idées peu juſtes. Nous n'en citerons qu'un exemple : c'eſt à l'occaſion de ce que Saint Jérôme ſe rendit à Conſtantinople pour écouter Saint Grégoire : D. Ceillier dit, que le premier ayant demandé un jour à l'Evêque de Conſtantinople l'explication d'un mot de l'Evangile aſſez obſcur, le Prélat lui répondit agréablement. " Je vous » le dirai tantôt dans l'Egliſe, où les » acclamations, que tout le monde » me donnera, vous contraindront, » malgré vous, de ſçavoir ce que vous » ne ſçavez pas, ou vous paſſerez » pour un ſtupide, ſi vous êtes ſeul » à ne me pas admirer. „ Il eſt certain qu'un Lecteur attentif, & qui ſçait pénétrer le ſens de cette réponſe, n'y trouvera rien à reprendre, mais le commun n'a-t-il pas beſoin que l'Hiſtorien le mette un peu plus

au fait, pour ne pas prendre ce Discours comme une marque du peu de modestie du Maître, & pour ne pas sçavoir mauvais gré au Disciple de son peu de discrétion. Il ne falloit néanmoins, pour écarter tous ces soupçons, que rapporter le passage de Saint Jérôme en entier. Les moins clairvoyans n'y auroient vû qu'un badinage *élégant*, & une raillerie fine de la prévention d'une multitude ignorante en faveur d'un homme, qu'elle estime excessivement, & dont elle admire même ce qu'elle n'entend pas. Voici les propres paroles de S. Jérôme, dont il nous paroît qu'il ne falloit rien retrancher, pour faire bien comprendre tout ce qu'il vouloit dire. *Præcepor quondam meus Gregorius Nanzianzenus rogatus à me ut exponeret quid sibi vellet in Lucâ sabbathum* δευτερόπρωτον *id est, secundo primum, eleganter lusit docebo; inquiens, super hac re in Ecclesiâ, in quâ, mihi omni populo acclamante, cogeris invitus scire quod nescis, aut certe, si solus tacueris, solus ab om-*

nibus ſtultitia condemnaberis: nihil tam facile, quam vilem plebeculam & indoctam concionem lingua volubilitate decipere. Marcus Tullius. . . . in oratione pro Q. Gallio, quid de favore vulgi, & de imperitis concionatoribus loquatur, attende, ne his fraudibus ludaris.

Quelques-uns on cru que Grégoire Evêque de Nazianze, Pere du Saint Docteur, avoit ſigné la formule de Rimini, & que ce fut pour cela, que les Moines & une partie du Peuple ſe ſéparerent de lui. La ſéparation eſt certaine, mais notre Auteur ſoûtient que la formule de Foi, qui en fut le motif, n'eſt pas celle de Rimini. Il en tire la preuve de ce que Saint Grégoire, dans un Diſcours qu'il prononça après la réconciliation, dit, qu'avant cette diviſion on avoit ſouvent comparé l'Egliſe de Nazianze à l'Arche de Noé, parce qu'elle ſeule avoit été ſauvée du Déluge univerſel & qu'elle avoit toujours conſervé les ſentimens de la véritable piété. Cette preuve eſt-

elle

elle bien concluante ? Combien d'Evêques ont été trompés par la formule de Rimini, dont les Eglises, sur-tout en Occident, avoient été jusques-là inaccessibles à l'erreur ?

Du reste on retrouvera dans ce volume la même exactitude, que dans les précédens, à analyser les Ouvrages, & à exposer la doctrine des Ecrivains Ecclésiastiques. On doit en sçavoir d'autant plus de gré au sçavant & laborieux Auteur à l'égard de Saint Grégoire de Nazianze, que tout connu qu'est ce Pere par l'Histoire de l'Eglise, ses œuvres n'ont pas été jusqu'à présent aussi bien éclaircies, que celles de la plûpart des autres, & qu'elles sont néanmoins pour l'élégance du style, pour la force & la solidité du raisonnement, & pour la profondeur & l'étendue de la Doctrine, ce que nous avons peut-être de plus parfait parmi les Grecs. Ainsi le travail de D. Ceillier sur ce grand Docteur ne sçauroit manquer d'être fort utile à ceux, ou qui ne sont

point en état, ou qui n'ont pas le tems de lire les Ouvrages mêmes dans l'original. Il faut voir sur-tout les Discours 33. 34. 35. 36. & 37. Le premier, qui porte pour titre, *contre les Eunomiens*, sert comme de Préface aux quatre suivans, qui sont intitulés *de la Théologie*, & qui ont mérité au Saint le glorieux surnom de Théologien.

Dans le Discours 33. Saint Grégoire explique toute la Doctrine d'Eunomius & démasque admirablement bien la conduite de ses Sectateurs. Dans le suivant il entre en matiére, & traite en général de la nature divine. Dans les deux suivans, il prouve contre les Eunomiens la Divinité du Fils; & dans le dernier, celle du Saint Esprit contre les Macédoniens. On a inséré parmi les Discours de ce Pere quelques Lettres Dogmatiques, qui ne sont pas de lui, & surtout les deux derniéres, adressées à Cledonius, Prêtre de Nazianze, contre les Apollinaristes. Si l'Article des autres Lettres du Saint

n'eſt pas auſſi inſtructif, que celui des Diſcours, il n'eſt pas moins intéreſſant pour ceux, qui s'attachent à l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, par le ſoin, que notre Auteur a pris d'en marquer, autant qu'il a été poſſible, les dattes & à quelle occaſion elles ont été écrites.

La Poëſie, dans ceux, qui ne ſont pas Poëtes de profeſſion, eſt pour l'ordinaire un amuſement de jeuneſſe; mais les Œuvres Poëtiques de Saint Grégoire ne ſont pas le fruit de ſes premiéres années, & ce n'a été ni pour ſuivre ſon goût, ni pour ſe faire un nom parmi le beaux eſprits, qu'il les a compoſées, il ne s'y eſt même guéres appliqué, qu'après avoir abdiqué l'Évêché de Conſtantinople, & il ne s'eſt fait une occupation d'écrire en Vers, que pour mortifier ſa chair, comme il le dit lui-même, par le travail de cette compoſition, qu'il déclare lui avoir couté beaucoup. Il eſt ſurprenant que dans un âge ſi avancé, & en ne ſe permettant aucune de ces fictions, qui ſoûtiennent &

qui élevent le génie Poëtique, il ait pû faire tant de Vers, car Suidas & Saint Jérôme en comptent jusqu'à trente mille, & qu'il ait pû y répandre de si grandes beautés; du moins notre Auteur convient, avec tous les Critiques & les Connoisseurs, que le style en est coulant, les expressions pompeuses, les pensées sublimes, & les comparaisons justes & enchassées avec art. Tout ce qu'il en rapporte au bas des pages prouve que cet éloge n'est point exaggeré.

La plûpart de ces Poëmes sont sur des sujets de Morale, & quelques-uns sur ce que la Théologie a de plus sublime. D. Ceillier s'est beaucoup plus étendu sur ces derniers, & nous en a donné de fort bons Extraits. Il prouve aussi assez bien, ce semble, que le 125e. à Seleucus, que Saint Jean Damascene, & plusieurs Manuscrits attribuent à Saint Amphiloque, est de Saint Grégoire. « Le style en est à » la vérité, dit-il, plus facile & plus » net, que de plusieurs Piéces de

» ce Saint ; mais il en faut attribuer » la cause à la simplicité de la ma- » tiére, qu'il avoit à traiter ; si l'on » se donne la peine, de voir les » Poëmes, qui sont en forme d'in- » struction, comme le 57e. à Olym- » piade, le 63e. & le 64e. on verra » qu'il y parle avec autant de faci- » lité & de netteté. „ Il pense la même chose du Poëme *de la Vertu*, & répond très-bien aux raisons, qui faisoient juger à M. de Tille- mont qu'il n'étoit point de Saint Grégoire. Il convient néanmoins qu'on a attribué au Saint Docteur quelques Poësies, qu'il n'a point faites, comme la Tragédie intitulée *le Christ soufrant*.

Parmi les Epigrammes notre Auteur a placé la Paraphrase d'un Poëme du même Saint, sur l'ave- nement de Jesus-Christ, lequel n'a point encore été imprimé, & où il combat l'Hérésie Arienne. Pour marquer l'union de la Nature Di- vine avec la Nature Humaine, il se sert dans une de ses Epigrammes du terme de *mélange inéfable*, & D.

Ceillier observe que cette maniére de parler étoit commune dans les Auteurs, qui ont écrit avant la naissance de l'Héréfie d'Eutichez. Nous ne finirions point, si nous voulions rapporter toutes les Observations curieuses, que notre Auteur a faites sur ce grand nombre de Poësies de Saint Grégoire, dont l'Abbé de Billy, M. Muratori, & Tollius, dans ses *insignia itinerarii italici*, imprimés à Utrech en 1696. nous ont donné des Recueils.

L'Article VI. où D. Ceillier expose selon sa coutume & réduit à certains points toute la Doctrine de ce Pere, est composé en bonne partie de ses propres paroles, avec le Texte Latin au bas des pages, & les endroits citez sont bien choisis. Ainsi dans une lecture de quelques heures, on peut apprendre tout ce que pensoit Saint Grégoire sur les principaux Dogmes de la foi, & sur presque tous les points de la Morale Chrétienne. Celui de la présence réelle dans l'Eucharistie, ceux

de l'invocation & de l'intercession des Saints & du culte de leurs Reliques y sont marqués d'une maniére, qui ne laisse aux prétendus Réformés d'autre ressource, que de chicanner sur quelques termes, dont notre Auteur explique très-bien le véritable sens.

Pour ce qui est de l'Histoire. Le Saint Docteur a quelquefois ajoûté foi à ce qu'il avoit lû dans les Livres reconnus depuis universellement pour apocryphes, & l'on sera toujours surpris des éloges excessifs, qu'il a donnés à Constantius après la mort de cet Empereur; jusqu'à l'appeller le plus divin des Princes & le plus grand amateur de Jesus-Christ; jusqu'à le placer dans la gloire avec Dieu; & cela après être convenu d'une partie de ses excès contre les Catholiques. Suffisoit-il pour le justifier de dire, que s'il a fait quelques bréches à la foi, il en faut rejetter la faute sur ses Courtisans, qu'il n'étoit pas lui-même assez ferme dans la foi, & qu'il ne pré-

voyoit pas tous les dangers, où il se précipitoit par un zéle inconsidéré, sous prétexte de défendre la saine Doctrine ? Comprendra-t-on jamais, que le plus grand amateur de Jesus-Christ ait mis toute l'Eglise en feu, & persécuté les plus Saints Evêques, pour faire déclarer que Jesus Christ n'étoit pas consubstantiel à son Pere ?

On a attribué à Saint Césaire, Frere de Saint Grégoire quelques Ecrits, mais sans aucun fondement. Notre Auteur s'attache sur-tout à montrer que les *Dialogues ou Explications de quelques questions sur des matiéres graves*, n'ont pû être de ce Saint, & il en apporte plusieurs raisons, dont quelques-unes au moins sont sans replique.

Chapitre II. *Saint Amphiloque Archevêque d'Icone.* Nous avons fort peu d'Ouvrages de ce Saint, & par le peu qui en reste, il seroit difficile, dit notre Auteur, de juger sainement de ses Ecrits. « Mais » Saint Jérôme l'ayant joint à Saint » *Basile* & à *Saint Grégoire de Na-*

» *zianze* pour la science, tant Ec-
» cléſiaſtique, que profane, nous
» pouvons aſſûrer, ſans crainte,
» qu'on n'y trouvoit pas moins d'é-
» loquence que d'érudition. „ Ajoû-
tons à ce témoignage ceux de Saint
Baſile & de Saint Grégoire mêmes,
& tout ce qu'on en trouve dans les
monumens les plus reſpectables de
l'antiquité, & nous verrons que peu
d'Evêques ont été autant eſtimés de
ſon tems que lui. Théodoret en par-
ticulier le traite de Saint, d'excel-
lent, de digne de toutes les louan-
ges, de très-ſage, d'un des plus illu-
ſtres Evêques de ſon ſiécle, d'un
des plus généreux défenſeurs de la foi
contre les attaques des Hérétiques.
S. Grégoire le nomme un Pontife
ſans tache, un Ange, un Héros de la
vérité. Ç'en eſt aſſez pour regret-
ter beaucoup la perte de ſes Ou-
vrages, dont pluſieurs Anciens ont
parlé avec éloge.

Chapitre III. *Saint Phébade Evê-
que d'Agen.* Ce Prélat, qui dans le
quatriéme ſiécle a été une des gran
des lumieres de l'Egliſe Gallicane,

est nommé fort diversement dans les anciens Auteurs, & n'est guéres connu aujourd'hui en Gascogne, que sous le nom de S. *Fiari*. On sçait qu'il ne voulut jamais souscrire la seconde formule de Sirmium, mais qu'il se laissa surprendre par les artifices des Ariens à Rimini. Il n'y a guéres lieu de douter, dit notre Auteur, qu'il n'ait assisté au Concile de Paris en 360. ou 361. dans lequel on rétracta tout ce qui avoit été signé par surprise à Rimini.

Le seul Ouvrage, que nous ayons de Saint Phébade, & le seul, que Saint Jérôme ait lû, est un Traité contre les Ariens : il est adressé aux Evêques des Gaules, & le Saint ne semble l'avoir composé, que pour montrer avec combien de raison ces Prélats avoient rejetté la seconde formule de Sirmium. Outre les éditions particuliéres, qu'on en a faites, on la trouve encore dans plusieurs Collections, & sur-tout dans la Bibliothéque des Peres de *Paris* & de Lyon. Notre Auteur en fait ici une fort belle analyse.

Chapitre I V. *Saint Ambroise Archevêque de Milan.* Ce Saint Docteur, que M. Hermant, son Historien moderne, appelle le plus ferme des Evêques depuis les Apôtres, est trop connu, pour qu'il soit besoin de nous arrêter à ce que D. Ceillier a recueilli de ses actions. Il s'en faut bien que nous ayons tous les Ouvrages, qui sont sortis de sa plume : on lui en a attribué plusieurs, qui ne sont pas de lui, notre Auteur nous instruit parfaitement & en bon Critique de tous ces détails, dans lesquels rien ne nous oblige d'entrer.

Une chose, qui surprend beaucoup dans Saint Ambroise, c'est qu'ayant été élevé à l'Episcopat, lorsqu'il n'avoit aucune connoissance des matiéres Ecclésiastiques, il ait paru en très-peu de tems si consommé dans cette science. Car il est constant qu'il a composé *ses trois Livres des Vierges*, adressés à Sainte Marcelline sa Sœur, des Sermons qu'il avoit prononcés sur le même sujet, & à la priere que

Marcelline lui en avoit faite sur la réputation, qui s'en étoit répandue par-tout, même au-delà des Mers. Cependant il nous apprend lui-même qu'il écrivoit le second Livre, n'ayant pas encore trois années d'Episcopat. " Or ces Livres non-» seulement sont, dit notre Auteur, » d'une beauté singulière, & font » voir de quoi ce Saint Evêque étoit » capable, lorsqu'il s'abandonnoit » à la fécondité de ses pensées & » à son éloquence, *mais* il y parle » presque par-tout le langage de » l'Ecriture, ce qui est d'autant plus » surprenant, que jusqu'alors à pei-» ne avoit-il pû trouver le loisir de » l'étudier. ".

Le premier Ouvrage, dont on trouvera ici l'analyse, est l'Hexameron, ou le Traité sur les six jours de la création. Dom Ceillier observe qu'il est distribué en neuf Discours, comme celui de S. Basile sur le même sujet; mais que ces neuf Discours sont renfermés en six Livres, qui répondent aux six jours de la Création, & qu'on ne peut douter

que cette distribution ne soit de Saint Ambroise même, puisqu'elle étoit déja du tems de Cassiodore, & qu'elle est marquée dans le vénérable Bede; que le Saint Docteur y a suivi la même méthode que Saint Basile, qu'il s'approprie souvent ses pensées, mais qu'il y retranche, ajoûte, & change, quand il le juge à propos; qu'il le réfute même quelquefois, sans le nommer. » Nous y reconnoîtrions encore, » dit-il, beaucoup de choses des » Commentaires de Saint Hippo» lyte & d'Origene sur l'Ouvrage » des six jours, si la perte de ces » Commentaires n'empêchoit d'en » faire la confrontation avec celui » de S. Ambroise. „ Surquoi il cite en marge la quarante-uniéme Lettre de S. Jérôme à Pammachius.

Il est vrai que dans cette Lettre le Saint Docteur dit, que Saint Ambroise a composé son Hexameron d'après Saint Basile, Saint Hippolyte & Origene, mais plûtôt pour s'éloigner de ce dernier, que pour le suivre : *Nuper Sanctus Ambrosius sic Hexameron Origenis*

compilavit, ut magis Hippolyti sententiam, Basiliique sequeretur. Et ce qui prouve que la pensée de Saint Jérôme est précisément celle, que nous lui attribuons au sujet d'Origene, c'est qu'il oppose l'exemple du Saint Archevêque de Milan à Ruffin, auquel il reproche au même endroit d'avoir donné au Public une Traduction trop fidéle de l'Hexameron du Docteur d'Aléxandrie. D. Ceillier dans un autre endroit, cherchant la raison pourquoi Saint Ambroise ne cite jamais les Auteurs, dont il empruntoit les pensées, & souvent les propres paroles, conjecture que c'est qu'en ayant ainsi usé à l'égard d'Origene, & ne voulant pas qu'on sçût qu'il s'étoit servi des Ecrits de ce Docteur, alors fort odieux dans l'Eglise; il a cru qu'il valoit mieux n'en nommer aucun de ceux, dont il avoit fait le même usage: mais parce que nous venons de remarquer, il paroît qu'il faut chercher une autre raison du silence de Saint Ambroise par rapport à ceux, qu'il

a suivis, & que cette raison est que ne les ayant pas suivis en tout, les réfutant même quelquefois, c'est par discrétion & par ménagement, qu'il n'a point parlé d'eux.

Notre Auteur observe très-bien que les deux Livres sur *Caïn & Abel* sont une suite de celui *du Paradis*. Il ajoûte que leur division en deux Livres n'est point originale, que ces deux Livres n'en doivent faire qu'un, & que s'il falloit les diviser, il faudroit les distribuer autrement, & commencer le second Livre par le Chapitre X. du premier, au lieu qu'on l'a commencé par un endroit, qui ne doit pas même faire le commencement d'un Chapitre. On a fait la même faute par rapport aux trois Livres des Vierges, dont nous avons parlé: le Livre de la *Virginité* ne doit point faire partie du troisiéme, mais un Traité séparé, & en effet dans tous les Manuscrits, il suit immédiatement *le Livre des Veuves*.

C'est à tort que quelques Pro-

testans ont contesté à Saint Ambroise *le Livre des Mysteres* ou *des Initiés*, dans lequel la présence réelle au Sacrement de l'Autel est clairement établie, & notre Auteur a eu d'autant moins de peine à réfuter leurs preuves, que les plus habiles d'entr'eux se sont rendus à l'évidence des raisons contraires. Il n'en est pas de même des *six Livres des Sacremens*. Dom Ceillier fait bien voir qu'ils ne sont pas de Saint Ambroise de Cahors, auquel on a voulu les attribuer, mais il ne croit point du tout que Saint Ambroise de Milan en soit l'Auteur. 1°. Parce que le style en est tout-à-fait différent de celui des autres Ouvrages de ce Pere. 2°. Parce qu'il paroît qu'ils ont été écrits long-tems après Saint Chrysostôme. L'erreur est venuë sans doute de ce que l'Auteur de ces Livres a copié beaucoup de choses du Livre des Mystéres, ou du Traité de l'Institution d'une Vierge; mais en voulant ajuster son style à celui de Saint Ambroise, il en

fait, sans le vouloir, remarquer la différence à quiconque l'examine de près, parce qu'il demeure fort au-dessous de son original. Il paroît que les Anciens ne s'embarrassoient pas beaucoup d'être taxés de Plagiarisme; quand ils travailloient sur une matiére, ils prenoient sans façon tout ce qui les accommodoit dans les Ecrits de ceux, qui l'avoient déja traitée, les regardant comme un bien commun, dont chacun pouvoit disposer.

Notre Auteur s'étonne avec raison que Pierre Soto ait douté que *les deux Livres de la Pénitence* fussent de Saint Ambroise, contre le témoignage de ce Saint Docteur même, qui les cite dans son Explication du Pseaume 37e. « La preu» ve qu'il allégue de son doute de» voit lui aider à le lever, car il » la tire de la maniére humble, » dont Saint Ambroise y parle lui» même, & de son élévation à l'E» piscopat . . . Il ne faut que lire » l'endroit tout entier pour se con» vaincre qu'il ne peut convenir

» qu'à Saint Ambroise. „ Il n'est pas aussi surprenant que Rivet ait suivi le sentiment de Soto, car quoiqu'il n'en apporte point d'autre raison, que celle, qui a fait douter le Sçavant Dominiquain, il avoit trop d'intérêt à ne pas avouer comme d'un si grand Docteur, un Ouvrage, où il est parlé si nettement du pouvoir des clefs dans l'Eglise Catholique, de la nécessité de confesser ses péchés, & du mérite des bonnes œuvres.

Au reste il nous a paru assez surprenant que Dom Ceillier ne donne point dans le titre de ce Chapitre le nom de *Docteur de l'Eglise* à Saint Ambroise ; omission, que nous avons déja remarquée avec la même surprise au sujet de Saint Grégoire de Nazianze, vû qu'il le donne à plusieurs autres, qui ne sont pas comme ceux-ci des quatre, que l'Eglise a choisies depuis long-tems dans chacune des deux Eglises Grecque & Latine, pour les honnorer sous ce titre d'un culte particulier.

Chapitre V. *Diodore Evêque de Tharse, Confesseur.* Les Anciens ont nommé cet Evêque entre les plus éclatantes lumiéres de l'Eglise. Mais de ce grand nombre d'Ouvrages, que l'on convient qu'il a composés, il ne nous reste que quelques fragmens d'un Ecrit *contre le destin*, dans lequel il combattoit les Astrologues & divers Hérétiques, entre autres Bardesanes. Julien l'Apostat le charge d'injures dans une de ses Lettres, & lui reproche d'avoir employé contre les Dieux les sciences, qu'Athenes lui avoit apprises, ce qui prouve qu'il avoit écrit contre les Payens. Le Lecteur Théodore cite en effet de lui un Livre contre Platon intitulé *de Dieu & des Dieux*. Il en avoit aussi composé un, qui avoit pour titre, *de l'ame contre les diverses opinions des Hérétiques.*

Théodoret, qui l'appelle le divin Diodore, parle de ses quatre Livres *contre Photin & Sabellius*. On sçait encore qu'il avoit beaucoup travaillé sur l'Ecriture Sain-

te, dont il s'étudioit sur-tout à rendre le sens littéral, mais comme il avoit été le Maître de Théodore de Mopsueste, on l'a accusé d'avoir été le précurseur des Nestorius, & le P. Lupus lui impute la même chose au sujet de Pélage. Notre Auteur le justifie, ce semble, assez bien de toutes ces accusations, dont quelques-unes ne sont fondées que sur des Ouvrages, qu'on lui a faussement attribués, & il leur oppose les éloges magnifiques, que les plus grands hommes de l'Eglise lui ont donnés.

Chapitre VI. *S. Macaire d'Egypte, Instituteur des Solitaires de Sceté & Confesseur.* Ce Saint, si fameux par ses austérités, ses Miracles, & son zéle à défendre la consubstantialité du Verbe; mourut âgé de 92. ans, dont il en avoit passé soixante dans le Désert. Il a écrit, selon Gennade, une Lettre adressée à des Religieux, qui avoient embrassé depuis peu la vie Monastique, mais elle n'est point venuë jusqu'à nous. Pour ce qui est de la

Régle, qu'on trouve ſous le nom de Saint Macaire dans le Recueil de Saint Bénoît d'Agnane, & que ce même Gennade lui attribue, notre Auteur prouve fort bien, qu'elle convient beaucoup mieux à Saint Macaire d'Aléxandrie, Abbé de Nitrie, auſſi bien qu'une Lettre adreſſée aux Moines, laquelle eſt à la ſuite de la Régle dans le Code de Saint Bénoît d'Agnane. Les cinquante Homélies, que Jean Pie, Préſident aux Enquêtes de Paris, a fait imprimer en 1559. ſont attribués par le P. Poſſines à Macaire de Piſpir, & par d'autres à celui d'Aléxandrie; mais D. Ceillier prétend qu'elles ne ſont d'aucun des trois Macaires, & que leur Auteur a vécû depuis l'Héréſie de Pélage. Il nous paroît en apporter de très-bonnes raiſons, & il ne laiſſe pas de rendre un compte fort exact de tous ces Ouvrages. C'eſt même de là, qu'il tire la plûpart des preuves, dont il appuye ſon ſentiment au ſujet de leurs Auteurs.

Chapitre VII. *Didyme l'aveugle, Docteur de l'Eglise d'Aléxandrie.* Il n'est personne, pour peu qu'il ait seulement parcouru l'Histoire Ecclésiastique, qui n'ait entendu parler de cet homme prodigieux, lequel étant devenu aveugle dans le tems, qu'il commençoit à peine à connoître ses lettres, n'en a pas moins été un des plus Sçavans Hommes du monde, un des plus forts défenseurs de la Divinité de Jesus-Christ, le maître & l'oracle des plus grands personnages de son siécle.

D'un nombre infini d'Ouvrages, qu'il avoit composés, il ne nous en reste que deux. Le premier est *le Livre du Saint Esprit*. Nous ne l'avons qu'en Latin, de la Traduction de Saint Jérôme, lequel prétend que les Latins en ont tiré tout ce qu'ils ont dit sur cette matiére. Le Saint Docteur avoit lui-même commencé à écrire sur la Divinité du Saint Esprit, mais ayant vû l'Ouvrage de Dydime, il supprima tout ce qu'il en avoit fait, & crut qu'il ne pouvoit rien faire de

mieux, que de traduire simplement le Docteur Grec. Au reste il est bon de sçavoir que, quoique dans nos éditions on ait divisé ce Traité en trois Livres, ce ne sont pourtant que trois parties du même Livre.

Le second Ouvrage de Didyme, qui s'est conservé, est un Traité contre les Manichéens. Saint Jérôme n'en parle point dans le dénombrement qu'il fait des Œuvres de ce Sçavant. " Mais comme il lui » en attribue une infinité d'autres, » on s'est cru, dit notre Auteur, » suffisamment autorisé d'attribuer » celui-ci à Didyme, par sa confor» mité avec celui du Saint Esprit, » avec lequel il en a en effet beau» coup...... On ne peut douter » d'ailleurs que ce Traité ne soit » de Didyme, car on y voit tous » les raisonnemens, dont on se ser» voit alors contre les Hérétiques. " Nous doutons fort nous-mêmes, que cette derniére preuve paroisse bien convainquante.

Nous avons dans la Bibliothé-

que des Peres de Paris & de Lyon un Commentaire *sur les sept Epitres canoniques*, lequel porte le nom de Didyme. Il est vrai qu'il en avoit composé un, que Cassiodore fit traduire en Latin par Epiphane; mais ni l'original, ni la traduction n'ont passé jusqu'à nous, & notre Auteur rend au moins fort vraisemblable que celui, dont nous venons de parler, est un Ouvrage composé en Latin.

Après avoir analysé fort exactement les deux de Didyme, D. Ceillier indique tous ceux de ce Grand Homme, dont on a pû avoir quelque connoissance. Il remarque avec soin tout ce qu'il y a de singulier dans sa Doctrine, tout ce que Saint Jérôme y a trouvé à redire, en quoi il l'a excusé; & tout ce qui s'est dit au sujet de sa condamnation dans les 5. 6. & 7. Conciles généraux; mais il promet de s'étendre davantage sur cette grande question dans une autre occasion. Il ne la traite ici qu'historiquement & en peu de mots.

ARTICLE

ARTICLE XXXIX.

REPONSE A LA LETTRE sur l'examen du vuide ou espace Newtonien inserée au Mercure d'Octobre 1739.

L'Auteur veut prouver qu'*il est une étendue indépendante de toute matiére, antérieure à elle, éternelle, néceſſaire immenſe, immobile, indiviſible &c.* Examinons s'il le prouve en effet, ou s'il le ſuppoſe ſeulement.

Il dit, *Article premier*, qu'*on ne peut ſe repréſenter un triangle ſans concevoir une étendue ultérieure au triangle.* J'en conviens, car l'aire d'un triangle ne peut épuiſer l'idée de l'infini. Il n'eſt grandeur ni quantité telle, que l'on n'en puiſſe concevoir une ou plus grande ou plus petite; mais je ne vois pas que l'Auteur en puiſſe conclurre, que cette étendue ſoit *néceſſaire, de même que l'idée qu'il en a.* Ce ſeroit entreprendre ſur les droits de la Divinité:

il n'y a que Dieu dont les idées puissent produire nécessairement l'existence de leur objet. (J'entends ici par l'*idée de Dieu* la maniere quelconque, & inconnue dont l'entendement Divin se représente toutes choses.) *Nos idées*, dit l'Auteur, *nous sont données pour juger de ce que les Etres sont en eux-mêmes.* Mais en jugeons nous toujours bien, & nos idées ne nous trompent-elles jamais ? Ne tient-il qu'à nous de décomposer les Etres Physiques dans notre entendement, en séparant l'étendue d'avec la matiere, & l'Auteur de la nature réformera-t-il son Ouvrage selon nos idées. Si l'homme a la faculté de raisonner, il a celle d'imaginer, même d'extravaguer.

Article 2. L'Auteur suppose toute la matiere créée réduite à trois lignes solides qui forment un triangle. *On conçoit nécessairement*, dit-il, *une étendue intérieure qui n'est point matiére ; car les trois lignes ne se touchent point. Voilà donc un espace qu'on conçoit exister nécessairement, & qui*

n'est point matiere. On pourroit dire par équivalent; l'univers est la collection de tous les Etres quelconques. Que Dieu y fasse un trou & le perce d'outre en outre? On conçoit nécessairement que le néant seul rempliroit ce trou: le néant existe donc nécessairement. Mais l'on répondroit à l'un & à l'autre argument que ce que nous concevons n'est pas toujours réel, que la masse de la matiere ne ressemble point à un delta; que l'univers n'est point percé à jour comme un tuyau de Lunette, qu'enfin cette étendue intérieure supposée par impossible hors de la matiére, ni ce néant intérieur, qui n'est qu'une pure privation, n'ont aucune existence Physique. S'il existe un triangle dont l'aire soit sans matiere, le vuide existe nécessairement, s'il existe un Pegase, il existe nécessairement un cheval qui a des aîles; mais cette nécessité d'existence se conclut seulement de l'hipothése. Il n'y a dans l'univers que le premier des Etres qui existe d'une nécessité absolue, & que l'on

puisse dire *Ens à se*. Pour démontrer *ab absurdo* que les côtés de son triangle vuide de matiére ne se touchent point, l'Auteur ajoûte, *qu'autrement il faudroit dire que dans un triangle la somme de deux lignes n'est pas plus longue qu'une seule.* Mais deux lignes ne font *une somme plus longue qu'une seule*, pour me servir de ses termes, que quand on les joint bout à bout & nullement quand l'une des deux couvre l'autre, comme il arriveroit si les deux côtés égaux d'un triangle venoient à s'unir. Deux lignes droites qui ont deux points communs entre elles n'en forment plus qu'une.

Article 3. Changeons au gré de l'Auteur notre triangle en une sphére, (c'est l'équivalent de la quadrature) & supposons que Dieu n'ait créé qu'un globe de matiére d'un pied de diametre: *Dieu pourra le mouvoir*, dit l'Auteur; *mouvoir un corps c'est le faire changer de place; Il y aura donc de l'espace au-de-là.* Eclaircissons cette proposition. Dire que Dieu peut mouvoir ensemble

toute la maſſe de la matiére, & la faire changer de place, c'eſt ſuppoſer une place vuide, ou un eſpace pur hors de la matiére, & non le prouver. Cet eſpace intellectuel eſt le véritable eſpace *imaginaire.*

Paſſons cependant pour un moment la réalité de cet eſpace; pour dire que Dieu y fit mouvoir le globe de la matiére tout entier, il faudroit ou ſuppoſer qu'il voulut le placer mieux qu'il ne l'a fait, ou lui attribuer une action vaine & ridicule qui ne meneroit à rien; ce qui répugne à la ſageſſe de Dieu.

Si le globe entier de la matiére voyageoit ainſi, ſon mouvement ne pourroit être connu que de Dieu ſeul. L'Obſervateur placé par ſuppoſition ſur la circonférence de ce globe n'en pourroit rien ſoupçonner, n'appercevant d'aucun côté ni Etoiles, ni point fixe qui lui paruſſent aller d'un ſens contraire.

Selon nous autres Cartéſiens, ſi Dieu vouloit déplacer la maſſe de la matiére, il faudroit qu'il créât un nouvel eſpace, & ce nouvel eſ-

pace feroit matériel ou de la même nature que le précédent; j'ai vû quelquefois des Plénistes dont l'esprit se tourmentoit pour remplir avec des parties de matiére diverversement configurées tous les angles & recoins que leurs présentoient l'image de l'espace vuide: mais ce n'est point-là dequoi il s'agit. La matiére n'est destinée à remplir aucun espace, puisque l'espace en est une partie essentielle. Chaque corps a son espace, qui lui est propre, & n'en peut changer sans miracle; le mouvement d'un corps n'est que son déplacement, & son changement de situation par rapport à d'autres.

Quant aux Articles 4, 5, & 6 il y a long-tems, que j'ai répondu à une Objection de cette nature inserée dans le Mercure du mois d'Août 1738. & ma Réponse se trouve à la fin de la Feuille des Observations sur les Ecrits Modernes, du 25. Octobre suivant. L'on suppose toujours dans ces Objections la réalité de ce qui se conteste. Je

ne puis saisir le raisonnement de l'Auteur, ni en trouver la preuve, lorsque divisant la matiére en quelques globes sphériques, il dit, que *c'est prouver qu'on a nécessairement l'idée du vuide de l'espace, & comme on ne peut se faire des Etres de raison, c'est prouver qu'il existe véritablement, c'est le démontrer.* Il n'y a que Dieu, comme je l'ai déja dit, dont l'idée puisse produire son objet. Je n'ai garde d'ailleurs de vouloir borner la Toutepuissance du Créateur, on ne lui conteste point le pouvoir de créer autant de petites sphéres qu'il lui plaira, mais évitons de donner au néant aucune propriété de l'Etre. Supposons d'abord que le monde materiel ne soit qu'une seule & unique boule. Comment nous la représenter? Sera-ce par le dehors, ou par le dedans. Notre imagination nous abuseroit si elle nous représentoit cette boule par sa surface extérieure, puisqu'elle supposeroit alors un espace au-de-là de cette boule, & nous y transporteroit pour en reconnoître la con-

vexité. Pour considerer cette boule, il faut donc nous enfermer au-dedans; c'est ainsi que placés sur la Terre nous regardons le firmament, sans avoir aucun moyen pour en déterminer la derniere enveloppe. Il en faut dire de même de plusieurs boules que Dieu eut tirées du néant, & que notre imagination nous représenteroit par leurs dehors. Eh, dequoi rempliroit-elle alors leurs prétendus interstices, si ce n'est d'un extrait de la matiére, c'est-à-dire, d'un espace étendu selon trois dimensions que nos sens ont trouvées dans la matiére, & que notre entendement seul a séparé d'elle.

Qui nie le *vuide*, nie tout *espace ultramondain*, & quand un Cartésien lit dans un imprimé que le vuide est l'*immensité même de Dieu*, il s'imagine que l'Imprimerie est Payenne.

Article 7. Voici ce que je pense suivant les principes de M. Leibnitz, par rapport à la durée. Nulle durée sans succession; le tems n'est que la mesure des successions &

la matiére, je soutiendrai contre le témoignage de mes propres sens que la matiére est sans étendue, & je parlerai en cela comme les Vacuistes Newtoniens devroient parler; car il faut exclure l'étendue de l'essence de Dieu, ou de celle de la matiére. Peut-être que l'Auteur prend le meilleur parti, & qu'il soupçonne la matiére *inétendue*. Aussi déclare-t-il qu'il y a une différence totale entre l'étendue qu'il admet & la matiére.

J'estime qu'il y a trois attentions principales à faire dans la controverse du plein & du vuide.

La premiere est de ne point supposer ce qui est contesté; telle est l'erreur où tombent ceux qui se représentent du vuide au-dehors du monde, quand on leur a prouvé qu'il ne peut y en avoir au-dedans. La seconde est de prendre le monde comme Dieu l'a fait sans supposer des Miracles, ni imaginer des formations chimériques, qui n'appartiennent à aucun sistême quelconque; tel est l'écart de ceux qui sup-

posent l'anéantissement d'une partie de la matiére, ou bien la division de sa masse seulement en quelques globes, qui sont comme autant de petits mondes, qui ne se touchent entr'eux que par un seul point, & dont l'immensité pure de Dieu remplit les interstices. Il sembleroit suivant l'expression de Cicéron, que Dieu se fût réfugié dans ces intermondes, pour se garantir des ruines de ses Ouvrages prêts à manquer par leurs fondemens. La troisiéme est d'éviter de mettre Dieu à la portée de nos sens. Lucrece parloit ainsi de la nature de ses Dieux dont il faisoit consister le bonheur dans l'oisiveté.

Tenuis enim Natura Deûm, longéque remota
Sensibus à nostris, animi vix mente videtur.

Faudroit-il invoquer Lucrece pour apprendre aux Philosophes à parler convenablement de la Divinité.

Nous donnons cet Ecrit, sans prendre part à la dispute.

ARTICLE XL.

VETERUM BRIXIÆ Episcoporum S. Philastrii & S. Gaudentii Opera, necnon B. Ramperti & Ven. Adelmanni opuscula nunc primum in unum collecta &c. prodeunt jussu Eminentissimi & Reverendissimi D D. Angeli Mariæ, Tituli S. Marci Cardinalis Querini, Brixiæ Episcopi & Apostolicæ sedis Bibliothecarii. Brixiæ, ex Typographia Joannis Mariæ Rizzardi 1739.

LE Mécene dont le nom décore le frontispice de cet Ouvrage suffit tout seul pour nous en garentir le mérite. Monseigneur le Cardinal Querini, plus distingué par ses vertus & ses talens, que par les dignités qui en ont été la juste récompense, a déja préparé le public à applaudir à tout ce qui verroit le jour par les soins ou sous les auspices du sçavant & célebre Bibliothéquaire du Saint Siége. Dans les Eglises

dont la Providence lui a successivement confié l'administration, les intérêts de son troupeau sont toujours devenus les siens ; & c'est à son zéle pour l'honneur des Siéges qu'il a si dignement remplis, & pour la gloire des Peuples qu'il a gouvernés, que nous sommes redevables des travaux qui donnent tant d'éclat à sa réputation.

Quatre Evêques célebres par leurs vertus & par leur doctrine, prédécesseurs de Monseigneur le C. Querini dans l'Eglise de Bresce, avoient laissé des monumens respectables de leur piété & de leur science. Il étoit naturel de réunir dans un même corps d'Ouvrage des Ecrits que le même esprit avoit dictés, & de présenter au Public sous un même point de vûe l'Ancienne Tradition de ce Siége sur plusieurs des principaux Dogmes de notre Religion.

Ces justes motifs ont déterminé cette Eminence à engager M. Paul Galeardi Chanoine de sa Cathédrale de Bresce à exécuter cet uti-

projet, & par le détail où nous
ons entrer, on sentira que le dis-
nement du C. Querini ne l'a
int trompé dans le choix qu'il
a dicté.
La premiére Piéce du Recueil
une Epître où Monseigneur le
rdinal Querini présente à notre
int Pere le Pape Clément XII.
fruit des Recherches & du tra-
il de M. Galeardi. Cette Epître
écrite avec ce goût de saine la-
ité, cette pureté, cette élégance
ns l'expression, ce nombre, cette
rmonie dans la construction, &
as l'arrangement, cette majesté
ns le tour qui a déja paru dans
autres Ouvrages du Cardinal
ierini, & dont on sent qu'il a
s le modele chez le pere de l'élé-
ice, & de l'éloquence Romaine.
ce morceau succede une autre
ître où M. Galeardi dédie son
cueil au C. Querini & lui trace
précis des soins qu'il s'est donné
ir remplir les vûes de son Emi-
ice.
Saint Philastre Evêque de Bres-

ce, est le plus ancien des Peres dont les Ouvrages soient renfermés dans ce Volume ; & par une suite nécessaire son Livre sur les Héréfies y tient le premier rang. Il est précédé d'une longue & sçavante Dissertation sous le titre de Préface où M. Galeardi rend compte de tout ce qui regarde la personne, & les Écrits de ce Pere.

Il commence par la personne & il remarque d'abord qu'il est assez difficile de déterminer s'il doit s'appeller *Philaster* ou *Philastrius*, si son nom doit s'écrire par un *ph* ou par une *f* parce que les Auteurs & les monumens anciens varient sur ces Articles. M. Galeardi ne décide point la question. Il paroît cependant par sa pratique & par celle de presque tous les modernes que l'usage a prévalu pour *Philastrius*, & que Fabricius a raison, quand dans la Préface de l'édition qu'il a faite de ce Pere, dont le nom paroît être un nom Latin dérivé du Grec, il dit, *at Græcis auribus Philastrius pulchrius & verius sonat, amantem siderum &c.*

prise est l'ancien M. S. de Corbie, dont ces deux Sçavans parlent, & où, à la suite du Traité de Saint Philastre sur les Héréfies, on trouve un Traité de Tertullien sur les mots Judaïques, la Traduction dont nous parlons, & l'Epître de Saint Jacques. La réunion de ces Piéces dans un même M. S. n'est rien moins qu'une raison suffisante pour les attribuer au même Auteur, puisqu'il s'y trouve des Ouvrages qui évidemment sont d'une autre main que la sienne. Il est vrai, que cette raison de douter perdroit sa force si le Titre de la Traduction l'attribuoit à S. Philastre. Mais M. Galeardi est persuadé, qu'on ne trouve point dans le M. S. de Corbie une pareille attribution à la tête de la Traduction Latine de Saint Barnabé. Sa raison pour n'en point douter est le silence que gardent sur un pareil titre le P. Hugues Ménard, & les autres Editeurs de cette Piéce qu'ils ont tirée du M. S. & donnée au Public, sans jamais parler d'aucun

Titre ni d'aucune Inſcription qui en fit Saint Philaſtre l'Auteur. L'argument négatif que fournit le ſilence de ces Editeurs pouvoit recevoir de nouvelles forces du témoignage exprès de ceux qui ont depuis peu fourni à M. Galeardi des éclairciſſemens ſur le M. S. de Corbie. En attendant un pareil témoignage la préſomption ſera toujours en faveur du ſentiment de M. Galeardi.

Il ne croit point non plus que les Actes des Saints Fauſtin & Jovite attribués à Saint Philaſtre par Jacques Riccius, qui donna leur vie au Public en 1511 ſoient de ce Pere. Sa raiſon pour rejetter cette Piéce eſt celle que lui fournit le P. Henſchenius, tirée de l'oppoſition qu'on trouve entre le ſtile de ces Actes & celui du Traité ſur les Héréſies.

M. Galeardi n'eſt pas plus diſpoſé à adopter les Actes de Sainte Aphre. Ughellus en fait Auteurs Fauſtin & Philaſtre Evêques de Breſce. Content de marquer ſon ſentiment ſur cette Piéce, M. Ga-

leardi ne nous dit point sur quelles raisons il fonde sa critique, non plus que celles dont Ughellus s'est autorisé pour attribuer ces Actes à S. Philastre.

M. Galeardi nous fait sentir que sa Critique ne seroit pas si sévere à l'égard de ceux qui mettroient sur le compte de S. Philastre le Symbole, qui porte communément le nom d'Athanase & qu'on attribue aussi, dit-il, à Saint Gaudence. Sa raison pour ne pas rejetter leur conjecture, c'est que Saint Philastre a employé en s'énonçant, d'un côté sur la distinction des personnes divines, & de l'autre sur l'indentité de leurs attributs, des expressions approchantes de celles, qui, sur les mêmes Articles sont mises en œuvre dans le Symbole. Mais cette conformité d'idées, de langage & de tours même est portée bien plus loin dans le *commonitorium* de Vincent de Lerins, que de justes raisons ne permettent cependant pas d'ériger en Auteur de ce Symbole, pris au moins en entier; & Saint

Athanase lui-même, dont il paroît encore moins être l'Ouvrage que celui de Vincent de Lerins, fournit dans ses divers Ecrits des rapports aussi marqués avec les termes du Symbole, qu'on pourroit en découvrir dans Saint Philastre.

M. Galeardi s'étend ensuite sur l'utilité dont est le Livre de ce Saint Evêque sur les Héréfies. Saint Augustin la reconnoît & en rend témoignage, Saint Epiphane s'est plus étendu que Saint Philastre sur les Sectes dont il explique l'erreur; mais celui-ci en fait connoître un plus grand nombre; Et Saint Augustin a puisé chez l'un & l'autre ce qu'il dit sur cette matière.

Une autre utilité bien marquée des Ecrits de Saint Philastre, c'est qu'ils sont des monumens respectables de la Tradition sur plusieurs de nos Dogmes, sur l'immortalité de l'Ame, sur la Trinité, sur la Grace. Avant que de rapporter ses Textes sur ce dernier Article M. Galeardi, dit, *de gratia Dei, cujus doctrina ante Augustinum non satis*

explicata fuerat, luculenter loquitur. Cette proposition incidente sur la situation où étoit avant Saint Augustin le Dogme de la Grace a besoin d'explication ; sinon pour le Pays où M. Galeardi a écrit, au moins pour celui où nous sommes, & où regnent des tristes contestations sur cette matiére.

Il faut distinguer dans le Dogme de la grace différentes choses ; la substance du Dogme, c'est-à-dire, ce qui a été explicitement révélé, ses légitimes conséquences, ou ce qui a été implicitement révélé, & enfin les rapports de ces deux objets à des erreurs qui les combattent, ou à des sistêmes qui les concilient avec d'autres Dogmes.

Avant Saint Augustin la substance du Dogme Catholique étoit bien explicitement enseignée, & ses explications n'ont rien ajoûté à la connoissance qu'on en avoit. Les divers Articles qui le composent sont clairement énoncés dans les Ecrits de divers Peres Grecs &

Latins, dans Saint Epiphane, dans Saint Grégoire de Nazianze, dans Saint Ephrem, dans Saint Basile, dans S. Chrysostome, dans S. Cyprien, dans Saint Ambroise, Saint Optat de Mileve, Saint Jérôme, Saint Philastre, Saint Gaudence &c. & les autres Peres antérieurs à S. Augustin, comme dans S. Augustin lui-même. On les trouvoit alors comme aujourd'hui dans une source plus assurée encore que l'autorité de tous ces Peres, dans celle où ils puisoient eux-mêmes la Doctrine qu'ils expliquoient, dans l'enseignement commun & journalier de l'Eglise universelle. C'est pour cela que le Saint Siége, les Conciles d'Afrique, celui de Diospolei, en un mot toutes les parties du monde chrétien, sans opposition & sans partage, condamnerent d'abord les Pélagiens malgré les raffinemens qu'ils mirent en œuvre, non-seulement pour défendre, mais encore pour cacher le fond de leur Doctrine. Bien plus, quand dans les derniers tems de Saint

Augustin

Auguſtin, l'abus fait de ſes Ecrits eut enfanté les premiers Prédeſtinatiens, Secte qui donna dans l'excès oppoſé aux erreurs de Pélage, l'oppoſition de ces erreurs avec la commune prédication de l'Egliſe ne la fit-il point diſparoître preſque en naiſſant ? La ſubſtance du Dogme étoit donc dès-lors au même point de clarté qu'aujourd'hui ; & ces Articles ſeuls néceſſaires par eux-mêmes pour la Foi & la pratique des Fideles, n'avoient pas beſoin, pour être mis à la portée de tout le monde, du ſecours de Saint Auguſtin, lorſque les entrepriſes des Pélagiens changerent la face des affaires.

Il ne faut que de la fidélité pour garder & tranſmettre un dépôt dans des jours de paix, & de tranquillité ; mais il faut de plus puiſſans ſecours pour le garentir dans des tems de trouble & de tumulte. Il faut des forces, de l'induſtrie, & du courage pour les ſouſtraire aux efforts d'un ennemi également hardi & artificieux, qui cherche à

l'enlever. La subſtanc
ſur la grace tranſmi
de main en main par l
commune des premie
& des Miniſtres qui a
leurs ordres, ſubſiſtoit
reté depuis quatre ſi
Pélage parut ſur la ſce
prit de l'altérer. La
laquelle l'enſeignemen
toit fait juſques alors a
qu'on ne munit le corp
de développemens pro
vir de barriere & de d
ge & Céleſtius profité
pandre leurs erreurs
que leur donnoit ce
ſécurité, ſuite néceſſai
gue paix, & d'une p
conteſtée.

Leurs ſophiſmes &
explications ſurpriren
crédulité de quelques
quelques Paſteurs mên
petit nombre. Saint
leva contre eux, prit
cauſe de l'Egliſe & de
pouilla leurs erreurs de

ils cherchoient à les couvrir ; en montra l'oppofition avec l'enfeignement public de l'Eglife ; mit dans tout leur jour les preuves de la Doctrine Catholique, & le foible des argumens qui étayoient l'erreur. Mais au milieu de tout cela, il ne penfa jamais à propofer comme des vérités nouvelles dont la découverte fut l'Ouvrage de fon génie & de fon travail, les Dogmes qu'il défendoit. Au contraire il donne pour garant de fes enfeignemens S. Cyprien, S. Ambroife &c., & la créance commune & fubfiftante de toutes les Eglifes de fon tems. Ses explications n'avoient donc point pour objet de fixer la nature d'un Dogme ou méconnu, ou obfcurci depuis Saint Paul jufques à lui, mais la défenfe d'un Dogme conftamment enfeigné, le développement, la réfutation des erreurs qui le combattoient. Ce n'eft donc que dans ce fens étranger, & qui eft fans doute celui de M. Galeardi, qu'on peut dire qu'*avant Saint Auguftin, la grace n'avoit point été affez*

expliquée, parce que les vérités Catholiques, & communes sur cette matiére : n'avoient point été assez attaquées pour qu'on prît soin de les mettre hors d'insulte. Le Dogme de la grace n'a eu en cela que le sort qu'avoit eu un siécle auparavant le Dogme de la divinité de Jesus-Christ, & qu'ont eu dans les siécles suivans tant d'autres vérités Catholiques. Les Sectes & les grandes contestations ont fait naître successivement les grandes explications, & les grandes précautions. Mais avant ces éclaircissemens si le Dogme est enseigné avec moins de sûreté, il ne l'est pas avec moins de pureté.

Ses Réfléxions sur l'utilité du Livre de Saint Philastre devoient naturellement conduire M. l'Abbé Galeardi à entrer dans quelque détail sur la censure qu'un Critique moderne, M. Ellies de Dupin, a prononcé contre ce Pere dans sa Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques. M. Galeardi la trouve avec raison trop sévére lorsqu'elle paroît

le plus juste, & peu juste lorsqu'elle paroît le plus sévere. M. Dupin impute à Philastre d'avoir imaginé faussement une Hérésie des *Cibelites* ou imitateurs du culte rendu à Cibele. Saint Augustin & Saint Epiphane en parlent ; & Philastre n'en fait pas la moindre mention. Cinq ou six méprises de même nature ou plus fortes encore, relevées à propos par M. Galeardi affoiblissent bien l'autorité du jugement porté par M. Dupin sur le mérite des Ecrits de ce Pere.

Mais le zéle de l'Abbé Galeardi pour la gloire de S. Philastre n'est point un zéle aveugle. Il ne l'empêche point de reconnoître que l'extrême délicatesse de cet Auteur sur les intérêts de la Foi, lui fait quelquefois prodiguer le nom d'Hérésie à des erreurs qui n'attaquent point le Dogme ; qu'il met au rang des Hérésies les différentes espéces d'idolâtrie ; qu'il rappelle plus d'une fois dans son Catalogue, la même Hérésie ; qu'il en omet d'autres rapportées par Saint Epiphane & par S.

Auguſtin ; qu'en un mot il eut
à ſouhaiter qu'il eût uſé de plus
diſcernement & d'exactitude d
l'examen des faits. Le Mini
d'Aillé, dans ſon Traité ſur l'u
des Peres, Ouvrage dont le but
d'inſpirer le plus profond mé
pour toute l'antiquité Eccléſia
que , & de frayer le chemin
plus pur ſcepticiſme, n'avoit ga
d'épargner Saint Philaſtre ; il é
naturel que le dédaigneux Scali
n'eut pas pour lui plus d'indulg
ce. M. Galeardi détruit leur c
ſure. 1o. En y oppoſant les ſage
juſtes éloges donnés à Philaſtre
les Centuriateurs de Magdebo
2o. En relevant les bévues où l
fauſſe critique ſur le compte
Philaſtre a engagé d'Aillé & Sc
ger.

Le jugement de Cave ſur ce P
eſt plus juſte & plus modéré. A
avoir loué ſon zele pour la vérité
tholique, il ne blâme dans lui qu
légers défauts, que l'Editeur & l
pologiſte de l'Ouvrage n'a pû
même méconnoître. Voilà q

sont sur le compte de Saint Philastre les sentimens des Sectaires.

Le reste de la Préface de M. Galeardi ne regarde, que les soins qu'on s'est donné pour l'édition des Œuvres de ce Pere, & pour le recouvrement de celui de tous les Manuscrits où elles étoient le mieux & le plus exactement réunies, c'est-à-dire, celui du Monastére de Corbie. Depuis l'an 1528. que le Livre de Saint Philastre sur les Hérésies fut imprimé pour la premiére fois à Bâle, jusques en 1738. il s'en étoit fait sept autres éditions, ou séparément, ou dans la Bibliothéque des Peres. La derniére étoit celle qu'avoit donné à Hambourg en 1721. ce sincere & sçavant amateur de l'antiquité Ecclésiastique, M. Jean Albert Fabricius Professeur de Théologie, à Hambourg si connu dans la République des Lettres par ses éditions des Piéces Apocryphes de l'Ancien & du Nouveau Testament, & par plusieurs autres travaux, fruits d'une solide critique. Elle parut dans le tems que M.

Galeardi (après avoir donné au Public les Œuvres de Saint Gaudence,) se préparoit à les faire suivre par celles de Saint Philastre. Cet incident fit renoncer l'Abbé Galeardi à son projet ; & s'il le reprit quelque tems après, ce ne fut que dans l'espérance de profiter pour cette derniére édition des secours nouveaux qu'il comptoit de trouver dans le M. S. de Corbie. Il mit en œuvre, pour s'en procurer une copie exacte, le crédit du C. Querini. Mais comme le succès des Recherches ne répondoit point à ses empressemens, & que les engagemens qu'il avoit pris avec des Libraires impatiens ne lui permettoient plus de prolonger les délais, il se détermina à faire du Texte qu'avoit donné M. Fabricius le fond du sien, & à y joindre les sçavantes Notes dont cet Auteur avoit enrichi l'édition de Hambourg & les observations nouvelles que depuis cette édition, il avoit faites sur le même sujet. Ces dernieres communiquées d'une maniére polie

& obligeante au C. Querini par M. Herman Samuel Reimar de Hambourg, gendre & héritier de feu M. Fabricius, font à la fin de cette nouvelle édition un Article féparé d'un peu plus de trois pages.

Enfin les inftances réitérées de S. E. le C. Querini faites fur les indications de M. Galeardi, eurent le fuccès qu'on en attendoit. Après bien des recherches les R R. P P. Bénédictins de Saint Germain des Prez découvrirent, que l'ancien M. S. de Saint Philaftre, qu'ils avoient dans leur Bibliothéque étoit précifément ce célebre M. S. de Corbie, l'objet de tant d'empreffement. On l'avoit autrefois envoyé à D. * Hugues Menard pour fon

* Voffius dans fes notes fur fon édition de l'Epître de Saint Barnabé l'appelle *Claude Menard :* cette méprife n'eft rien moins qu'une fuite de l'ignorance de ce fçavant homme. Il connoiffoit parfaitement l'édition de D. Hugues Menard & ne travailloit en cette occafion que d'après lui.

édition de Saint Barnabé, & il étoit resté depuis à Saint Germain. Dom Jean Raverdi se donna la peine d'en extraire toutes les variantes du Texte M. S. & de l'imprimé. Il y joignit les six Chapitres entiers qui n'avoient encore paru dans aucun imprimé, & qu'on n'avoit trouvé dans aucun M. S. Cette derniere découverte remet l'Ouvrage de S. Philastre dans l'état où Saint Augustin, l'Auteur de l'appendix de Saint Ildefonse sur les Ecrivains Ecclésiastiques, & Jean Tritheme l'avoient vû; c'est-à-dire, qu'au lieu de cent cinquante Chapitres ou Hérésies, qu'on avoit produites jusqu'ici dans les différentes éditions de cet Auteur, il se trouve en avoir cinquante-six: nombre constaté par les paroles expresses des Auteurs que nous venons de citer. Ces six nouveaux Chapitres ne sont point de suite dans le M. S. de Corbie. Ils y sont distribués en différens endroits. Le premier se trouve le soixante-dix-huitiéme & commence par ces mots: *Alia est Heresis qua consummationem sæculi secundum tem-*

porum definitionem à Deo Christo salvatore fuisse statutam adserunt. Il traite du sentiment de ceux qui prétendoient, que Jesus-Christ avoit précisément déterminé le tems de son second avenement, tandis que selon Philastre, les Prophétes ne placent cet avenement qu'indéterminément un peu plûtôt, ou un peu plus tard, que 500. ans après le premier avenement; Erreur de ce Pere, qui lui a été commune avec bien des Anciens.

Le second des Chapitres recouvrés est le quatre-vingt-sixiéme du M. S. il commence par ces mots: *Est Heresis quæ cum legit in Genesi... Ecce Adam factus est quasi unus ex nobis &c.* Il expose l'erreur des Manichéens, des Gnostiques, des Nicolaïtes &c. qui enseignoient qu'Adam n'avoit été chassé du Paradis, que par la jalousie du mauvais principe.

Le troisiéme est le quatre-vingt-huitiéme. Il commence par ces mots: *Est Heresis quæ cum audit in Genesi quod Dominus pellicias tuni-*

cas &c. Il roule sur l'erreur de ceux qui prétendoient que Dieu n'avoit donné un corps à Adam & à Eve qu'après leur prévarication.

Le quatriéme est le cent neuviéme, il commence par ces mots : *Sunt quidam dubitantes Hæretici de Die Epiphaniorum Domini salvatoris qui celebratur octavo idus Januarias.* Il regarde l'erreur, ou plûtôt la folie, de ceux qui prétendoient, que des trois grandes Fêtes que célébre l'Eglise en ces jours-là, Noël, la Circoncision & l'Epiphanie, il falloit se borner à célebrer celle de la Nativité les Calendes ou le premier de Janvier.

Le cinquiéme est le cent vingtiéme, il commence ainsi : *Est Hæresis quæ putat quod Hiesus filius Nave populum Judæorum cultris lapideis circumciderit.* Philastre y taxe d'erreur ceux qui croyent, que Josué fit circoncire le Peuple d'Israël avec des couteaux de pierre. Il est cependant expressément marqué, que Dieu lui en donna l'ordre, & que Josué l'exécuta à la lettre; *fecit quod*

jusserat Dominus. L. Josué c. 5. v. 2. 3.

Enfin le sixiéme & dernier de ces Chapitres est le cent vingt-troisiéme, il commence ainsi : *Sunt quidam Hæretici qui de Helia beato opinantur &c.* Il y met au rang des Hérétiques ceux qui croyent, que les Corbeaux qui venoient nourir Elie, caché dans le Désert & fuyant la fureur d'Achab, lui apportoient à manger des pains le matin & des viandes le soir. Saint Philastre trouve cette vie trop délicate pour un si grand Prophéte. Le Seigneur lui-même en jugeoit cependant avec moins de sévérité, & nous apprend que les Corbeaux destinés par sa providence à fournir aux besoins d'Elie lui apportoient du pain & de la viande le matin, du pain & de la viande le soir &c.

Ces 6 Chapitres & les suivans arriverent trop tard à Bresce pour que M. G. pût mettre dans son édition ces nouveaux morceaux à leur place, & profiter du M. S. pour corriger les Textes imprimés. Il prit donc

le ſeul parti qui lui reſtoit, ce fut celui de donner dans un Article ſéparé à la fin de l'Ouvrage, & après les Notes poſthumes de Fabricius, les variantes du M. S. & de l'imprimé en colonnes oppoſées ſelon l'ordre des Chapitres, & d'y diſtribuer les ſix nouveaux Chapitres en leur rang.

Le *Specilegium* de l'Abbé Galeardi met le comble aux ſoins qu'il s'eſt donné pour perfectionner cette édition. C'eſt un Supplément à tout ce qui eſt échappé à la ſagacité de M. Fabricius dans ſes premieres & ſecondes Notes ſur Saint Philaſtre. Il termine l'Article de ce Pere dans le Recueil dont nous rendons compte.

Ces Notes de M. Galeardi marquent beaucoup de lecture & de réfléxion, elles ont le mérite de la clarté & d'une briéveté proportionnée aux faits qu'elles ſervent à éclaircir. Elles ne ſont point de trop pour l'intelligence d'un Auteur que la ſingularité de ſon langage, l'irrégularité de ſes conſtructions, le

tour souvent enveloppé de ses pensées rendent peut-être le plus difficile à bien entendre de tous les Peres Latins.

Les Œuvres de Saint Gaudence successeur immédiat de Saint Philastre dans le Siége de Bresce tiennent la seconde place dans ce Recueil, elles sont précédées d'une sçavante Préface, qui renferme d'utiles éclaircissemens sur la personne & les Ouvrages de ce Pere.

On ignore quelle fut sa famille, sa naissance, son pays. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il avoit demeuré à Bresce avant que d'en être Evêque, qu'il y forma une liaison intime avec Benivolus un des principaux Citoyens de cette Ville, qu'il y connut Saint Philastre, qu'il s'y fit connoître lui-même d'une maniére qui lui attira l'estime & l'amitié des Peuples, & qu'à leur sollicitation, & à celle des Evêques de la Province de Milan, il fut forcé de revenir d'Orient, où sa dévotion l'avoit conduit, & de remplir le Siége de Bresce, dont il

avoit été fait Evêque pe
absence.

Dans l'ignorance où l'
nous laisse sur le tems de c
tation, M. Galeardi prou
plus fortes conjectures dét
à la rapprocher de l'an 3
aussi le tems où la placent
Cave & les P P. Labbe
xandre. Le tems de sa n
pas mieux connu que le r
justes Observations font c
M. Galeardi, comme à M
lemont, qu'elle n'arriva po
410. Mais faut-il prolo
jours jusques en 427. avec
Ughellus, ou leur donn
d'étendue, comme l'exig
Tillemont? C'est surquoi
cieuse critique le tient e
Ce qui est de certain, c'e
raison de M. de Tillemon
avancer l'époque n'est rie
que décisive. *Il n'est point*
dit-il, *que cinq Evêques*
succédés dans un même S
l'espace de 24. *ans*. Or 24.
l'an 427. c'est-à-dire, en 4

tien le cinquiéme successeur de S. Gaudence souscrivoit à l'Epitre Synodique que le Concile de Milan écrivit au Pape S. Léon. On a vû cependant plus d'une fois, & même de nos jours des exemples de ces successions promptes & hâtées, non par translations, mais par des évenemens ordinaires & naturels.

M. Galeardi ne s'arrête que peu à l'examen de l'authenticité des Ouvrages attribués à Saint Gaudence, parce que, dit-il, il n'y a sur cet article, que peu ou point de contestation entre les Sçavans. Il se croit cependant obligé de rendre raison des motifs, qui l'ont porté à ajoûter à cette derniére édition deux Sermons, qui n'avoient point paru jusques ici dans les autres éditions de ce Pere.

Le premier est un Sermon qui se trouve le quarante-huitiéme de l'ancienne édition des Sermons de Saint Zénon Evêque de Vérone faite à Venise en 1508. il y porte le titre suivant *Sancti Gaudentii Bri-*

xiani de Petro & Paulo Serm. Le style en est exactement conforme à celui de Saint Gaudence. Mais la sage critique de M. Galeardi exigeoit des titres encore plus décisifs pour remettre Saint Gaudence en possession d'un bien, dont le droit ne lui paroissoit point assez incontestablement établi en faveur de S. Gaudence.

M. Majellus chargé de la Bibliothéque du Vatican fut consulté. Il envoya bien-tôt à Bresce une copie du même Sermon tiré sur un Manuscrit d'Urbin, & confrontée avec un M. S. du Vatican. Dans ces deux sources le Sermon est sous le nom de Saint Gaudence. Ces autorités dissiperent les scrupules & mirent M. Galeardi, en droit d'adopter cette Piéce dans sa nouvelle édition de S. Gaudence.

Le second Sermon avoit déja aussi vû le jour par les soins de Lipomam & de Surius sous le nom de Saint Gaudence. C'est celui que ce Pere avoit consacré à célebrer les vertus de son prédécesseur Saint

Philastre. Rampert un de leurs successeurs parle de cette Piéce. Baronius, le Cardinal Allen, ou Alanus, Labbe, Vossius, Cave la reconnoissent pour être de Saint Gaudence. Deux anciens M. S. de Bresce s'accordent avec le jugement de ces Critiques & autorisent M. Galeardi à joindre aux autres Ouvrages de ce Pere un morceau, qui n'avoit encore pû trouver place ni dans la Bibliothéque des Peres ni dans les autres éditions de Saint Gaudence.

M. Galeardi s'applique ensuite avec raison & avec succès à faire sentir combien la critique de M. Dupin sur le caractére des Ouvrages de Saint Gaudence est outrée & fausse. Ce Pere donne peut-être quelquefois un peu trop dans l'allégorie & les allusions forcées. Mais c'étoit le goût du tems, & si cet Article étoit un objet de censure, Saint Augustin, Saint Jérôme, Saint Ambroise, Saint Grégoire le Grand n'en seroient pas plus à couvert que Gaudence. Ce

qu'il pourroit y avoir de défectueux en ce genre chez ce dernier, est racheté par beaucoup de douceur, d'onction, par un fonds d'instruction solide, par ses traits bien marqués de la créance, & des usages de la primitive Eglise sur des points, dont l'esprit d'erreur & d'aveuglement peu seul contester la réalité. Le style de Saint Gaudence a bien plus de régularité, de naturel & d'agrément, que celui de Saint Philastre, & par une suite nécessaire, sa pensée se présente d'elle-même au Lecteur avec beaucoup plus de netteté & de justesse.

L'Abbé Galeardi consacre le reste de sa Préface à rendre compte des éditions faites de Saint Gaudence : ses Ouvrages n'avoient encore paru que dans la Bibliothéque des Peres, & d'autres collections lorsque M. Galeardi les fit imprimer séparément à Padoue en 1720. Il fut excité à cette entreprise & animé dans l'exécution par Monseigneur Barbadicus alors Evêque de Bresce, il rappelle ici tout ce que

contient la Préface de cette édition de Padoue sur les soins qu'il se donna pour la rendre exacte. L'avantage de celle de Bresce sur celle-là se réduit 1°. A l'augmentation des deux Piéces dont nous avons déja parlé. 2°. Aux nouveaux secours pour la rendre plus correcte qu'on a tirés d'un M. S. des Œuvres de Saint Gaudence, qui avoit été à l'usage du Pere Pentagathus ce sçavant si vanté par les doctes personnages de son tems, M. de Thou, Onuphre Panvinius &c.

A la suite de la Préface sont les témoignages des Anciens & des Modernes sur Saint Gaudence. Le premier est celui de S. Jean Chrysostôme, Il y a même une Lettre de ce Pere à Saint Gaudence, rapportée par M. G. c'est la 184. de l'édition de Fronton-du-Duc. Chrysostôme avoit appellé au Saint Siége des jugemens irréguliers rendus contre lui aux conciliabules du Chêne ou de Calcédoine, & de C. P. par Théophile Patriarche d'Aléxandrie, & par les Evêques de sa faction, Innocent I. qui occupoit

la Chaire Apoſtolique, pour délibérer ſur cette affaire convoqua à Rome un Concile des Evêques d'Italie. On y prit le parti d'envoyer en Orient des Légats chargés des Lettres du Pape, du Concile, & de l'Empereur Honorius, en faveur du Saint perſécuté. M. G. ne compoſe la Légation que de trois Evêques. Théodore alors Diacre de l'Egliſe Romaine, un des Interlocuteurs que Palladius fait parler dans le Dialogue qu'il a compoſé ſur ce ſujet, dit qu'elle étoit de cinq Evêques, deux Prêtres & un Diacre. Mais quoiqu'il en ſoit du nombre, il eſt évident par la Lettre de Saint Chryſoſtôme que Saint Gaudence fut un de ces Evêques députés. Qu'il ſignala dans cette occaſion ſon zéle pour les intérêts de l'innocence, de la vertu & de la diſcipline Eccléſiaſtique, & qu'il acquit dans l'exercice d'une commiſſion ſi délicate toute la gloire qu'une cauſe comme celle de Chryſoſtôme dévoit répandre ſur le plus généreux de ſes Défenſeurs.

M. de Tillemont termine la liſte

des Auteurs cités par M. G. sur le compte de S. Gaudence.

L'Article de S. Gaudence dans ce Recueil finit par un Rhythme, une Piéce de 25. strophes de Vers saphiques à l'honneur de Saint Philastre, Ouvrage attribué autrefois à Saint Gaudence, mais que le témoignage de Rampert Evêque de Bresce, & la différence de style & de goût, forcent M. Galeardi à donner à quelque Auteur jusques ici inconnu. Ce qui paroît à notre critique, c'est qu'elle a été composée avant le neuviéme siécle. En effet Rampert qui vivoit au commencement du neuviéme, parle de ce morceau de Poësie comme d'un Cantique déja ancien. De quelque siécle qu'il soit, & quel qu'en soit l'Auteur, c'est un Ouvrage Gothique qui se ressent de la décadence du bon goût.

La troisiéme Piéce de ce Recueil est le Sermon de Rampert quaranciéme Evêque de Bresce sur la Translation qu'il fit du corps de Saint Philastre l'an 838. indiction premiere. Il leva le Corps du Saint

le sixiéme avant les Ides, c'est-à-dire, le huitiéme d'Avril, & le lendemain, de l'Eglise de Saint André où il l'avoit trouvé enterré avec son bâton Pastoral à côté de lui, & désigné par son Epitaphe, il le transporta à la grande Eglise dédiée à la Sainte Vierge. Cette Translation réveilla la Foi des Peuples & fit éclorre un grand nombre de ces Miracles publics & éclatans où l'illusion & l'artifice ne peuvent avoir lieu, & dont Rampert fait le récit dans son Sermon. On sent par les détails où il entre, & par sa façon de narrer, qu'il parle en homme éclairé, & qui a examiné les faits qu'il garentit.

Rampert fut un Prélat vertueux qui travailla avec zéle à réformer les abus que le malheur des tems avoit introduits dans la discipline de son Eglise.

Un nombre de Témoins respectables rapportés par M. Galeardi parlent avec estime de sa personne, & font mention du Sermon dont nous rendons compte. Cette Piéce

n'avoit

n'avoit jusques ici paru, que dans les Recueils de Surius & Lipoman; le style en est clair, & quoique peu Latin, bon pour le tems où il fut écrit. M. Galeardi ne nous apprend point sur quel fondement, il lui donne le titre de *beatus* bienheureux.

La quatriéme & derniére Piéce de ce Recueil est une Lettre du vénérable Adelman, qui, d'Œcolatre, en Latin *Scholasticus*, c'est-à-dire, Chef & Modérateur des Ecoles de Liége, fut élevé à l'Evêché de Bresce. Elle est adressée à Berenger Archidiacre d'Angers. On ne connoît pas plus la naissance ni la Patrie d'Adelman, que celle de ses autres prédécesseurs dont ce Recueil renferme les Ouvrages. Si on en jugeoit par son nom, qui est Allemand, & qui en cette Langue signifie *noble homme*, *gentilhomme*, on décideroit qu'il étoit Allemand de nation. Il est singulier que M. Urbain Godefroy Siber, qui dans un Ouvrage imprimé à Leipsic en 1710. *de illustribus Alemannis* cher-

che à faire d'Adelm
Allemand de naissan
gine, n'ait pas mis
conjecture que nous v
quer. Elle auroit eu
plus solide, que celle
sur la supposition qu'*A*
pelloit *Aleman*. Un t
tre de cet Auteur fa
à M. Galeardi qu'il
moins qu'Allemand.
est aussi peu décisif
l'argument bâti sur l
du nom ; Adelman
mé, avec Berenger,
Fulbert, Evêque d
s'en fallut bien dans
ces deux éleves ne fiss
honneur aux instru
Grand Maître. On
mens de Berenger,
l'Eucharistie renou
jours, ses retours,
terminées enfin par
sincére.

Ce fut dans le pre
fit sa Doctrine qu'
Liége où il étoit alo

Ecoles, lui écrivit la Lettre dont nous rendons compte. Comme M. Galeardi, sur l'autorité d'Ughellus, place à l'an 1048. l'époque de l'exaltation d'Adelman à l'Episcopat, il s'ensuit que la datte de cette Lettre doit être antérieure à 1048. ou du commencement de cette année-là même au plus tard.

Cette Lettre est au reste l'Ouvrage d'un homme de beaucoup d'esprit, & d'un esprit cultivé & orné. Le style en est clair, les pensées justes, les raisonnemens solides, le tour simple, naturel, insinuant, persuasif. L'air de douceur, de politesse, de ménagement, qui y regne partout, fait sentir que ce n'est point l'esprit d'aigreur & de dispute qui l'a dictée, mais l'esprit de conciliation & de charité, & que c'est le pur zele, l'envie de ramener à la vérité un ami qui s'égare, & non pas l'ambition de triompher d'un célebre adversaire, qui avoit embarqué le sçavant & vertueux Adelman dans cette querelle. Quel dommage qu'il ne nous

reste qu'une portion, & selon toutes les apparences, la plus petite portion d'un monument si précieux de la Tradition d'un de nos principaux Dogmes. Les amateurs de l'antiquité Ecclésiastique regreteront que les soins éclairés, & infinis que s'est donné l'Abbé Galeardi pour en déterrer la suite dans les principales Bibliothéques d'Europe, n'ayant point eu le succès que méritoient ses empressemens & ses recherches. Adelman avoit encore écrit sur le même sujet, à ce que nous apprend Sigébert, une autre Lettre à Paul Primicier de Mets. Le même sort qui a tronqué la premiere nous a enlevé totalement la seconde.

Sigébert nous assûre aussi que la premiere ne demeura point sans replique. En effet Berenger étoit trop interessé à y répondre pour en négliger le soin. Mabillon croyoit sa réponse perduë. Mais les Peres Martenne & Durand dans leur nouveau trésor d'Anecdotes nous en ont restitué d'amples fragmens,

Quelle différence entre ces lambeaux, & ce qui nous reste de l'Epître d'Adelman! elle est proportionnée à la différence des causes que lui & Berenger avoient à défendre. Celui-ci mêle aux frivoles sophismes, les injures & la mauvaise plaisanterie, ressource ordinaire des Novateurs.

La Lettre dont nous rendons compte fut imprimée pour la premiere fois en 1551. dans un Recueil de Piéces écrites sur le même sujet. Elle a paru encore & dans d'autres Recueils, & dans les diverses éditions de la Bibliothéque des Peres, cinq fois avant que M. Galeardi en ait procuré la derniere impression.

Une observation qui se présente naturellement quand on lit cette Piéce, & qui mérite de trouver ici place, c'est qu'il s'en faut bien que le siécle d'Adelman, ce tems qu'on s'accoutume trop à regarder comme un tems de ténébres & d'erreur, fut aussi destitué de lumiéres, que la prévention le persuade au commun des Lettrés de nos

jours. On ſent que l'éloge que donne Adelman à ſon Maître Fulbert de Chartres : *Tu divina, tu humana excolebas dogmata*, peut à juſte titre lui être appliqué à lui-même. Adelman, ſans ſortir de ſon ſujet, parle de la nature des élemens en homme qui entendoit la Phyſique. On voit qu'il ſçavoit le ſyſtême de quelques Anciens Philoſophes Grecs, de Nicetas, de Philolaus &c. ſur le mouvement de la Terre, l'immobilité du Soleil & des Etoiles fixes, mis à la mode dans le quinziéme ſiécle par Copernic ; qu'il étoit même inſtruit des principes de ſolution ſur l'apparence des Phénomenes, & qu'il ſçavoit ſur ce point des détails que Diogene Laerce & Cicéron ne nous ont point tranſmis. L'Ecole où Adelman avoit puiſé ces connoiſſances, & celle où Adelman enſeigna lui-même, pouvoient-elles manquer à les rendre communes à bien d'autres que lui.

A cette Lettre d'Adelman M. Galeardi joint une autre Piéce du

même Auteur, tirée des Analectes de Mabillon, comme celui-ci l'avoit tirée des Manuſcrits de l'Abbaye de Gemblouts en Brabant. C'eſt un Rhythme ou une eſpéce de Proſe rimée dans le goût à-peu-près du *Lauda Sion ſalvatorem*, où l'Auteur célebre la mémoire des Hommes Illuſtres dans la Littérature avec qui il avoit été lié, & que la mort avoit enlevés.

Cette Piéce eſt d'un goût ſingulier, elle contient vingt-trois ſtrophes rangées dans l'ordre de l'alphabet. Le premier mot de la premiére commence par un A, le premier mot de la ſeconde par un B, & ainſi des autres. Chaque ſtrophe eſt de trois Vers ou verſets ayant tous trois la même rime. Les deux premiers verſets de chaque ſtrophe ſont de quinze ſyllabes, & le troiſiéme quelquefois de quinze, mais plus ſouvent de quatorze. Les ſyllabes ſont longues ou breves indifféremment à la réſerve des deux derniers qui terminent chaque verſet par un *Iambe*, ſi on en excepte

celui où il est mention de Saint Fulbert. Le nom de la plûpart de ces Sçavans a eu peu de célébrité dans les siécles suivans. M. Galeardi observe, que Saint Fulbert avoit tracé à son Eleve le modele de cette sorte de Poësie dans ses Hymnes sur Saint Piat & Saint Pantaleon. Il s'en faut bien, que ces Poësies Gothiques ayent le mérite des Ouvrages en Prose du Maître & du Disciple.

Les Notes de M. Galeardi sur le Texte de Saint Gaudence de Rampert & d'Adelman sont dans le même goût, que celles qu'il a faites sur Saint Philastre. Elles sont claires, elles sont sçavantes; l'érudition cependant ne s'y montre qu'à propos & avec ménagement précisément autant qu'il le faut pour servir de fondement à une Critique sûre & judicieuse.

M. Galeardi a mis le comble à son travail par le soin qu'il a eu de munir cette édition de toutes les Tables propres à en rendre l'usage commode & utile. Le Libraire

Rizzardi a de ſon côté contribué, par le bon goût des vignetes, la beauté du papier & des caractéres, l'exactitude & la correction qui regne dans le Texte, a en faire un Ouvrrage digne de celui par les ſoins de qui il avoit été entrepris, & ſous les auſpices de qui il devoit paroître.

ARTICLE XLI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ANGLETERRE.

De Londres.

A COMPLETE COLLECTION of the Hiſtorical, Political and Miſcellaneous Works of John Milton, correctly printed from the Original èditions &c. Recueil des Oeuvres Hiſtoriques, Politiques & Mê-

lées de Jean Milton ; sur les éditions originales &c. A Londres, chez A. Millar 1738. *2. volumes* in-folio.

CEtte édition est plus complete que toutes les précédentes. L'Editeur, M. *Thomas Birch* y a joint une nouvelle vie de l'Auteur ; contenant plusieurs particularités, qui n'avoient point encore été publiées, & quelques Piéces qui n'avoient point vû le jour. Deux Dissertations de M. *Birch* rendent son édition encore plus curieuse. La premiére regarde l'*Icon Basilikè*, Ouvrage attribué au Roi *Charles I.* L'affaire y est examinée à fonds, & les raisons de part & d'autre discutées avec exactitude. Dans la seconde on en fait autant à l'égard de la Commission qu'on prétend, que donna le même Roi aux Catholiques d'*Irlande* de prendre les armes contre les Protestans du Pays.

The Strength and Weackness Of human Reason : or the import antques-

tion about the sufficiency of Reason to conduct Mankind to Religion and future happiness &c. De la force, & de la foiblesse de la Raison humaine : où l'importante question de la suffisance de la Raison pour conduire l'Homme à la Religion & au bonheur futur &c. A Londres, chez Bivington 1737.

Ce sont des Dialogues entre un Déïste, qu'on suppose chercher la vérité de bonne foi, & un Chrétien. Un troisiéme personnage, auquel on donne le rôle de Juge, ou de *Modérateur impartial*, tâche de les accommoder sur le sujet de la conférence. On veut de l'impartialité jusques dans la Religion, même dans les disputes contre les Déïstes. Mais depuis qu'on remplit le monde de semblables Ecrits, où la Religion est livrée à la témérité du raisonnement, voit-on qu'elle ait fait de grands progrès, & qu'elle soit mieux pratiquée ? La question est décidée en accordant au Déïste qu'absolument, & en spéculation la Raison suffit pour

conduire les Hommes à la Religion, & au Chrétien que réellement & de fait elle est insuffisante. On attribue ces entretiens à M. *Watts*, Docteur en Théologie, & Ministre Presbytérien.

Nineteen Letters of the truly Reverend and Learned Henri Hammond &c. Dix-neuf Lettres du Docteur Henri Hammond, nouvellement publiées pour la premiere fois sur les originaux, & accompagnées de Notes par François Peck Maître ès Arts. A Londres, chez T. Cooper 1739. in-8.

Ces Lettres roulent sur divers sujets de Littérature, de Critique, de Théologie. Le Docteur *Hammond* étoit zélé pour le Parti du Roi *Charles I.* & des Episcopaux, & eut beaucoup à souffrir à cette occasion. Il mourut en 1660.

A Tour thro' the vvhole Island of Great Britain &c. Voyage de la Grande Bretagne; avec la description de tout ce qui s'y trouve de curieux, & digne d'être remarqué; les Villes, les Bourgs, leur situation, le gouvernement, le Commerce &c. A Londres. 1738. 3. *vol.* in-8°.

Par ce titre on comprend assez ce que renferme cette nouvelle description de la *Grande Bretagne*. Ce qu'on doit rechercher sur-tout dans cette sorte de Livres, c'est l'exactitude & la vérité, & c'est ce qu'on y rencontre le plus rarement.

ALLEMAGNE.

D'OLDENBOURG.

Examen désintéressé des différens Ouvrages qui ont été faits pour déterminer la figure de la Terre &c. A Oldenbourg chez Theobald Bachmuller, sur le Pflug-Plaz, à l'enseigne du Nouveau Monde 1738. in-8.

L'Anonyme de qui nous vient cet Ouvrage, en rendant justice aux Auteurs des sentimens opposés sur la figure de la Terre, en louant leurs opérations & leurs travaux, se déclare néanmoins pour l'allongement par les Poles, & il rassemble les raisons qui servent à le prouver. A cette Dissertation, il joint un Ecrit qui a pour titre :

Examen des trois Dissertations que Monsieur Desaguliers a publiées sur la figure de la Terre, insérées dans les Transactions Philosophiques de la Sociéte Royale de Londres, N°. 386: 387, & 388. *A Oldenbourg chez Theobald Bachmuller. &c* 1738.

Dans celui-ci, il répond à ce que M. *Desaguliers* a opposé au Livre de M. *Cassini* sur la *Mesure de la Terre.*

FLANDRE

DE TOURNAY.

On acheve d'imprimer *in*-8°. à Tournay un Poëme Didactique en douze Chants intitulé l'*Accord de la Grace avec la Liberté*, Ouvrage accompagné de Sommaires à chaque Chant, & de quantité de Remarques. Il est précédé d'une Préface dans laquelle l'Auteur prétend démontrer, que Saint Augustin n'a jamais dit, ni cru, que l'accord de la grace & de la liberté fut un Mystére incompréhensible.

Ce Poëme est dédié à Son Excellence le Comte de Salm, Evêque de Tournay, composé par le Pere le Vaillant de la Bassardrie son Théologien, & Examinateur Synodal du Diocèse, & imprimé par Varlet Imprimeur de son Excellence.

FRANCE

DE PARIS.

Il paroît une nouvelle Méthode d'apprendre l'Ecriture Sainte, qui qui a pour titre : l'*Histoire Sacrée de la Providence & de la conduite de Dieu sur les hommes, depuis le commencement du monde jusqu'aux tems prédits dans l'Apocalipse, représentée en cinq cens Tableaux gravez d'après Raphaël & autres Maîtres, & expliquée en Latin & en François par les paroles mêmes de l'Ecriture Ste. suivant le texte de l'Ancien & du Nouveau Testament, dédiée à la Reine, par le sieur de Marne, Architecte & Graveur ordinaire de Sa Majesté.*

Corrigée & augmentée de Pl
Vignettes, & de Sommaires h
pour l'intelligence de chaque
l'Ancien & du Nouveau Tes

Cet Ouvrage complet for
volumes, petits *in-folio*, &
dire sans exagerer qu'il n
encore paru de Recueil c
toires Sacrées de l'Ancien
Nouveau Testament, q
puisse comparer à celui-c
pour la beauté des dessei
pour le nombre des Planc
pour ne laisser rien à dési
mettre cet Ouvrage à la p
tout le monde, on a gravé
de chaque Planche non-se
le sujet qu'elle contient en
mais encore une explicati
tine & Françoise de ce s
le précis de ce que les Livre
en disent. Par ce nouvea
on peut, sans être obligé de
grand discours qui quelque
nuie, apprendre généralem
te l'Histoire Sainte, & c
noître les Tableaux & Tap
& cela en se recréant l'espri

nourissant le cœur par les yeux.

On peut aussi insérer cés mêmes 500. Tableaux dans d'autres Livres qui traitent la même matiére, comme dans le Peuple de Dieu du R. P. Berurier en 8. volumes *in-quarto*, la Bible de Sacy &c : on en fournira sur telle grandeur de papier que l'on souhaitera.

L'Auteur demeure à Paris, ruë du Foin, entrant par la ruë de la Harpe, au Heaume, quartier de Sorbonne.

Une Thése de Médecine soûtenuë le 12. d'Avril dans les Ecoles de cette Faculté mérite pour l'intérêt de l'humanité, que nous en donnions avis au Public. La question proposée est conçûe en ces termes : *An mortis incerta signa minùs incerta à Chirurgicis, quàm ab aliis experimentis?* On a cent fois oui dire que des gens qu'on avoit crus morts, déja enfermés dans le cercueil, ou même entrerés, s'étoient trouvés vivans, & étoient revenus. On traite ordinairement ces récits de fables trop légerement crues par ceux qui les racontent. Cepen-

dant on donne ici des preuves incontestables de semblables avantures, on en cite des témoins encore vivans, & qui ne peuvent être contredits. Quelles précautions prendre donc contre les accidens qui réduisent à une telle extrêmité? La respiration & le poulx sont des marques certaines de la vie. Mais dans cet état ces mouvemens sont si foibles qu'il faut beaucoup de délicatesse, de dextérité & d'art pour les reconnoître. On marque ici les meilleures maniéres de s'en assûrer, & les moyens de rappeller les Malades au sentiment & à la connoissance. On peut y employer des odeurs fortes & pénétrantes, des liqueurs extrémement spiritueuses, des sels, des vomitifs; faire retentir aux oreilles un son aigu &c. Enfin on conclut que de toutes les épreuves, les moins incertaines sont celles que fournit la Chirurgie, les ponctions, les incisions, sur-tout à des parties naturellement très-sensibles, comme la plante des pieds, & les mains. Le

feu paroît être le plus vif & le plus efficace des agens, & on peut l'essayer utilement, en appliquant un fer rouge. Les Médecins jugent que pour ne rien hazarder, il faudroit garder ceux qu'on croit morts, trois jours entiers, ou soixante & douze heures, & jusqu'à ce qu'ils commencent à se corrompre. C'est à ceux qui s'intéressent à la vie des hommes, qui leur appartiennent par quelque endroit, de profiter de ces avis, que quelques personnes ont ordonné par Testament qui fussent mis en usage à leur égard, & que l'Auteur de la Thése, déja deux fois enseveli comme mort, prie instamment qu'on n'oublie pas de pratiquer à son égard.

Le Ministére de l'Absolution, ou le Pouvoir de Confesser, selon Saint Thomas, contre l'Apologie du Livre intitulé : La Consultation sur la Jurisdiction & l'Approbation nécessaires pour confesser. Par le P. Bernard d'Arras, Capucin. A Paris, chez Delusseux 1740. *vol.* in-12.

En 1735. le P. *Bernard d'Arras* fit paroître un Ouvrage qu'il inti-

tula : *l'Ordre de l'Eglise, ou la Primauté & la subordination Ecclésiastique, selon Saint Thomas*, dont nous parlâmes dans le tems. Le Privilége accordé pour l'impression, ayant été révoqué par un Arrêt du Conseil au mois de Juillet 1736. un Anonyme en a pris occasion d'insulter à l'Auteur, & d'attaquer ses sentimens. Dans une *Question Préliminaire*, le P. *Bernard d'Arras*, après quelques réfléxions sur sa conduite, & sa soumission aux régles de la police litteraire, opposée à la conduite de l'Anonyme, expose l'état de sa dispute avec lui. Cet Ecrivain, pour les intérêts du Parti schismatique auquel il est livré, soutient que dans les Diocèses où les Evêques n'approuvent pour la Conféssion, que des Prêtres soumis aux Décrets dogmatiques du Saint Siége, on peut se confesser à ceux qui n'ont point l'approbation des Evêques, & que ces Prêtres ont le pouvoir actuel d'absoudre des péchés; pouvoir attaché au caractére, & reçu dans l'Ordination. Il ne

pense ni ne raisonne pas mieux sur la constitution même de l'Eglise, & sur la différence essentielle qui est entre les Evêques & les simples Prêtres. Il n'a pas été difficile au P. *Bernard* de réfuter ces fausses & pernicieuses maximes. C'est aussi le dessein & l'objet de ce dernier Ouvrage.

Il paroît une nouvelle édition des Œuvres de M. Henrys, contenant un Recueil d'Arrêts, 22 Questions posthumes, ses Plaidoyers & Harangues; mis dans un meilleur ordre que la précedente, avec des Observations nouvelles trouvées après le décès de M. Bretonnier, Avocat au Parlement. Outre ces augmentations considérables, & plusieurs Questions & Observations nouvelles données par feu M. Terasson aussi Avocat au Parlement, qui se trouvent dans cette édition, en quatre gros volumes *in-folio*, on a réuni toutes les matiéres qui ont rapport les unes aux autres, & qui étoient dispersées dans les précédentes, qui ne contenoient que deux volumes,

Cet Ouvrage se vend à Paris, chez Brunet au Palais, Emery & Rollin fils, Libraires, Quay des Augustins.

TABLE DES ARTICLES. *du mois de Mai* 1740.

ART. XXXIII. Etat de la Littérature dans le *Bressan*, depuis les derniéres années du 15e. siécle jusqu'au milieu du 16e. Par le Cardinal *Querini.* 749

ART. XXXIV. Lettre sur l'Histoire des Révolutions de *Hongrie* & les Mémoires du Prince *François Rakoczi.* 789

ART. XXXV. *Bibliotheca* Belgica, *sive virorum in* Belgio *vitâ scriptisque illustrium Catalogus &c Cura & studio* Joannis-Francisci Foppens Bruxell. 802

ART. XXXVI. Réponse aux 12. Lettres du P. *Scheffmacher* &c. 807

ART. XXXVII. *Mechanica, sive Motûs scientia &c.* Par M. *Léonard Euler.* 816

ART. XXXVIII. Bibliothéque générale des Auteurs Sacrés & Ecclésiastiques &c. Par le R. P. Dom *Remy Ceillier.* 834
ART. XXXIX. Réponse à la Lettre sur l'Examen du vuide, ou espace Newtonien. 865
ART. XL. *Veterum* Brixiæ *Episcoporum S.* Philastrii &c. *Opuscula &c.* 877
ART. XLI. Nouvelles Littéraires. 921

Errata pour le mois d'Avril 1740.

PAge 561. lig. 27. *vigilia honestatis carnes*, lis. *vigilia honestatis tabefaciet carnes.*

602 lig. 8. dignes d'être connus, *lis.* peu dignes d'être connus.

630. lig 19. & ailleurs Quirini, *lis.* Querini.

631. lig. 11. dont y fait, *lis.* dont il y est fait.

634 lig. 15. rendu, *lis.* rendus.

935. lig. 3. des, *lis.* de.

636 .lig. 5. Aularia, *lis.* Aulularia.

638 lig. 21. Heautostimorumenos, *lis.* Heautontimorumenos.

639 lig. 19. promis, *lis.* permis.